

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

13, Place Albert 1er, B - 6530 Thuin (Belgique), tel : ++32.71.59.12.38, fax : ++32.71.59.22.29, internet : <http://www.fci.be>

Règlement international du chien d'utilité (Internationale Gebrauchshunde Prüfungsordnung)

POUR LES

CONCOURS INTERNATIONAUX DE CHIENS D'UTILITE

CONCOURS INTERNATIONAUX DE PISTAGE (FCI)

CONCOURS INTERNATIONAUX DE TEST DE SOCIABILITE

CONCOURS INTERNATIONAUX DE RECHERCHE EN PISTAGE

CONCOURS INTERNATIONAUX D'ENDURANCE

DE LA FCI



Rédigé pour la FCI par la Commission des Chiens d'utilité par

Robert Markschläger

Klaus Jürgen Glüh

Igor Lengvarsky

Lene Carlson

Sharon Ronen

Hari Arcon

Gerard Besselink

Roar Kjonstad

Clemente Grosso

Frans Jansen

Ce règlement a été validé par le Comité Général de la FCI le 03 septembre 2024.

Il entre en vigueur à partir du 1er janvier 2025



Préambule

Depuis plus de 35000 ans, le chien est le compagnon de l'homme. La domestication a permis au chien d'entrer dans une relation sociale étroite avec l'homme et de dépendre en quelque sorte de lui. Cette dépendance implique une responsabilité humaine de veiller au bien-être du chien. La satisfaction des besoins physiques et la santé mentale du chien sont prioritaires. Il est donc essentiel que le chien soit traité de manière appropriée et en tenant compte de son caractère et de ses caractéristiques uniques. Le chien a évolué au cours de l'évolution en tant que membre de l'ordre des carnivores (Carnivora) et de la famille des chiens (Canidae) comme espèce sociale. Il doit donc vivre dans un groupe qui offre à la fois un ordre clair et des limites, mais aussi une coopération et un travail d'équipe régulier. Il est donc de notre devoir de ne pas seulement nous occuper de ses besoins physiques (bonne alimentation, eau et santé) et de l'encourager à faire de l'exercice. Nous devons également travailler avec lui en équipe pour répondre à ses besoins en tant qu'espèce sociale.

Au cours de l'histoire, les humains ont confié différentes tâches aux chiens. Ces tâches étaient la meilleure réponse aux besoins du chien. Dans le monde moderne, beaucoup de ces tâches ont été confiées à la technologie. Il incombe donc au propriétaire de faire en sorte que le chien trouve un autre emploi après avoir perdu ses tâches antérieures. Cette activité doit assurer un mouvement approprié, offrir des activités en contact étroit avec l'homme et la possibilité de vivre ses instincts naturels et ses pulsions. Dans cette perspective, il convient de concevoir l'examen du chien d'accompagnement, l'examen de polyvalence pour les chiens d'utilisation, l'examen du chien de piste et l'examen de recherche. Le chien doit être employé en fonction de ses capacités et de ses possibilités. En plus de l'exercice physique, il devrait avoir un emploi intensif qui tienne compte de sa capacité d'apprentissage, de son besoin d'exercice et de ses autres aptitudes. Les différentes formes de sport canin offrent les meilleures possibilités. Les chiens qui sont trop peu occupés peuvent devenir déviants par frustration, ce qui peut entraîner des problèmes et souvent des plaintes publiques. Les personnes qui pratiquent un sport avec leur chien doivent choisir soigneusement une méthode d'entraînement appropriée afin de créer la meilleure harmonie possible entre eux et le chien. Le but de toute formation est de lui faire comprendre ce que nous voulons qu'il fasse, et ce, d'une manière qui lui soit compréhensible. La relation harmonieuse entre l'homme et le chien, quel que soit le sport pratiqué par le chien, est à la base de toutes les activités. Pour atteindre l'harmonie, il est important de regarder son chien honnêtement et d'évaluer correctement ses capacités. Il reste la responsabilité éthique de l'homme d'éduquer le chien et de le former de manière adéquate, en fonction de ses capacités. Pour obtenir l'effet de l'éducation, de la formation ou de l'entraînement, il est important que le chien montre de la motivation et du plaisir à travailler avec son maître. L'utilisation d'un chien dans le sport canin doit être basée sur ses capacités, sa volonté de performance et sa disponibilité. Il faut en général refuser que les médicaments ou la cruauté animale aient une influence sur l'aptitude du chien à se former.



Table des matières

ABREVIATION	6
SAISON DE COMPETITION	6
JOUR DE COMPETITION.	7
ORGANISATION DU CONCOURS / CHEF DU CONCOURS	7
SUPERVISION DU CONCOURS	8
JUGES	8
NOMBRE D'UNITES DE JUGEMENT PAR JOUR ET PAR ECHELON	8
EQUIPEMENT ET VETEMENT DES PARTICIPANTS	9
COMPETITEURS	9
NOMBRE MINIMAL DE PARTICIPANTS	9
CONDITIONS D'ADMISSION.	9
DOPAGE ET AUTRE MESURES INAPPROPRIÉES.	11
VACCINATIONS	11
SOCIABILITE	11
DEBUT ET FIN DU CONCOURS	12
PARTICIPANTS A MOBILITE REDUITE.	12
COLLIERS / USAGE DE LA LAISSE	12
PORT DE LA MUSELIERE	12
RESPONSABILITE	12
REMISE DES PRIX ET ANNONCE DES RESULTATS	13
TITRE DE TRAVAIL	13
CARNET DE TRAVAIL	13
SIGNES ACOUSTIQUES	14
DISPOSITIONS INTERNATIONALES / DISPOSITIONS PARTICULIERES	14
FCI CHAMPIONNAT DU MONDE / D'EUROPE	14
SANCTIONS DISCIPLINAIRES	14
DISQUALIFICATION	15
ARRET DE LA COMPETITION - BLESSURE	15
EVALUATION COMPORTEMENTALE / WESENSTEST	16
DEROULEMENT DU CONTROLE D'IDENTIFICATION	17
REACTION AUX COUPS DE FEU (CHIENS CRAINTIFS)	18
EVALUATION	18
EXIGENCES DE BASE POUR TOUS LES NIVEAUX ET TYPES DE CONCOURS	19
EXAMEN DE SOCIABILITE EN MILIEU URBAIN FCI-BH/VT	19
EXERCICES D'OBEISSANCE SUR LE TERRAIN (PARTIE A)	20
<i>Dispositions générales</i>	20
<i>Exigences minimales</i>	20
<i>Signes acoustiques</i>	20
<i>La réaction du chien aux signes acoustiques</i>	20
<i>Commandements supplémentaires</i>	20
<i>Position de base</i>	20
<i>Développement</i>	20
<i>Récupérer / rappeler le chien</i>	20
<i>Féliciter</i>	21
<i>Présentation</i>	21
<i>Début et fin d'un exercice</i>	21
DESCRIPTION DES EXERCICES	21
<i>Schéma des exercices d'Obéissance FCI-BH/VT</i>	21
<i>Début de l'exercice</i>	22
<i>Suite en laisse 30 Points</i>	22
<i>Assis 10 Points</i>	22
<i>Couché avec rappel 10 Points</i>	22
<i>Couché sous diversion 10 Points</i>	23
EXERCICE EN MILIEU URBAIN (Partie B)	23
<i>Généralités</i>	23



<i>Exercices au sein du Traffic</i>	24
CONCOURS INTERNATIONAL DU CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT - FCI-IBGH 1-3	25
RÉPARTITION DES POINTS ET VALEUR DES EXERCICES POUR CHAQUE NIVEAU	25
PARTICULARITES DES EXERCICES FCI-IBGH 1-3	25
EXPLICATIONS GENERALES	26
SCHEMA DES EXERCICES D'OBEISSANCE FCI-IBGH 1	28
SCHEMA DES EXERCICES D'OBEISSANCE FCI-IBGH 2	29
SCHEMA DES EXERCICES D'OBEISSANCE FCI-IBGH 3	30
DESCRIPTION DES EXERCICES	30
CONCOURS INTERNATIONAL DU CHIEN DE TRAVAIL (FCI-IGP 1-3)	36
PARTIE A - PISTAGE	36
<i>Dispositions générales / Pour tous niveaux</i>	36
<i>Nature des terrains</i>	36
<i>Pose des pistes</i>	37
<i>Objets</i>	37
<i>Désignation des objets</i>	37
<i>Longe de piste</i>	39
<i>Pistage en « libre »</i>	39
<i>Présentation</i>	39
<i>Départ</i>	39
<i>Travail du chien sur la piste</i>	39
<i>Fin de la piste</i>	40
<i>Angles</i>	40
<i>Féliciter</i>	40
<i>Arrêt / Disqualification</i>	40
<i>Evaluation du travail de piste</i>	41
<i>Critères d'évaluation :</i>	42
<i>Lignes directrices pour l'évaluation</i>	42
<i>Schémas de pistes FCI-IGP 1 + 2</i>	43
<i>Schémas de pistes FCI-IGP 3</i>	43
<i>Pose des angles</i>	44
<i>Pose des objets</i>	44
PARTIE B – OBEISSANCE	44
<i>Vue d'ensemble des exercices pour chaque échelon</i>	44
<i>Dispositions générales</i>	45
<i>Signes acoustiques</i>	45
<i>Présentation</i>	45
<i>Début et fin d'un exercice</i>	45
<i>Position de base</i>	45
<i>Développement</i>	45
<i>Récupérer / rappeler le chien</i>	46
<i>Féliciter</i>	46
<i>Intervalle de temps</i>	46
<i>Erreur de position</i>	46
<i>Rapport de l'objet</i>	46
<i>Haie</i>	47
<i>Palissade</i>	47
<i>Eléments primaires et secondaires lors de l'évaluation</i>	48
<i>Schéma des exercices d'obéissance FCI-IGP</i>	48
<i>Description des exercices</i>	48
PARTIE C – EXERCICES DE PROTECTION	55
<i>Dispositions générales et explications</i>	55
<i>Niveaux FCI-IGP 1 à FCI-IGP 3 (Exercices et attributions des points)</i>	57
<i>Description des exercices de la partie C</i>	58
Dispositions pour les Hommes Assistants	68
TYPES DE CONCOURS SUPPLEMENTAIRES	71
EXAMEN DE PISTAGE 1 à 3 (FCI-FPR 1-3)	71
EXAMEN D'OBEISSANCE 1 à 3 (FCI-UPR 1-3)	71
EXAMEN DE PROTECTION 1 à 3 (FCI-SPR 1-3)	71
EXAMEN CHIEN DE TRAVAIL 1 à 3 (FCI-GPR 1-3)	72
CONCOURS DE PISTAGE FCI / IFH	72



DISPOSITIONS GENERALES / ECHELONS D'EXAMEN	72
FCI-IGP FH	73
Nature des terrains	73
Pose des pistes	73
Fausse pistes (FCI-IFH 2 et FCI-IFH 3)	73
Particularités	74
Objets	74
Marquage des objets	74
Longe de pistage	76
Pistage en « libre »	76
Présentation initiale et finale	76
Départ	77
Travail de piste	77
Fin de la piste	77
Présentation finale	77
Angles	77
Féliciter	77
Arrêt / Disqualification	78
EVALUATION DU TRAVAIL DE PISTE	79
LIGNES DIRECTRICES POUR L'EVALUATION	79
SCHEMAS - FCI-IFH 1	80
SCHEMAS - FCI-IFH 2	81
SCHEMAS - FCI-IFH 3	82
POSE DES ANGLES	83
ANGLES AIGUS	83
POSE DES OBJETS – FAUSSES PISTES	84
CONCOURS DE RECHERCHE D'OBJETS FCI-STÖPR 1-3	85
DISPOSITIONS GENERALES	85
CONFIGURATION DU TERRAIN POUR LA RECHERCHE	85
OBJETS	85
PRESENTATION	86
MISE EN PISTE DU CHIEN	86
COMPORTEMENT AU MARQUAGE D'OBJETS	86
CRITERES D'EVALUATION POUR LES 3 NIVEAUX	86
ENDURANCE (AD)	87



INFORMATIONS GENERALES

ABREVIATIONS

FCI Fédération Cynologique Internationale
IGP Internationale Gebrauchshundeprüfung - Règlement international de chien d'utilité
NPO Nationale Gebrauchshunde-Prüfungsordnung - CHN Championnat national
FCI-NCO Nationale kynologische Organisation der FCI - FCI-OCN Organisation Cynologique Nationale
PL Prüfungsleiter / Prüfungsleiterin - RESP Responsable du Concours
LR Leistungsrichter / Leistungsrichterin - JT Juge de travail
PO Prüfungsordnung - RGT règlement de concours
RA Richteranweisung - OJT Ordre du juge de travail
HZ Hörzeichen - SA Signe acoustique
HL Helfer / Helferin - HA Homme/Femme Assistant
HF Hundeführer / Hundeführerin - CDT Conducteur/trice
FL Fährtenleger / Fährtenlegerin - TRC Traceur/ceuse

Dans ce RGT, les formulations sont souvent choisies uniquement sous la forme masculine pour faciliter le flux de lecture. Tous les sexes sont visés.

Les épreuves et concours ont deux objectifs :

1. Ils doivent montrer la santé mentale, la forme physique et la volonté de travail du chien.
2. Le chien après avoir passé avec succès un examen, doit obtenir la reconnaissance y afférente.

Les organisations nationales (FCI-NCO) sont invitées à promouvoir le Règlement international du chien de travail (FCI-IGP). Les compétitions internationales en particulier devraient être organisées conformément au Règlement international d'utilisation de la FCI. Tous les examens et compétitions exigent un comportement sportif correct des participants. Tous les participants doivent satisfaire aux mêmes exigences dans chaque niveau. Les examens doivent être publiés avec l'annonce du lieu et de l'heure de début. Les examens et concours doivent correspondre à des niveaux d'examen complets ou à des sections complètes de chaque niveau d'examen. La réussite d'un niveau de concours ne peut être validée que si les 3 parties du concours sont réussies. Ces examens doivent être reconnus par tous les pays membres de la FCI. Chaque niveau d'examen peut être repassé autant de fois que souhaité. Les niveaux doivent être effectués dans l'ordre (Niveau 1>2>3). Le chien ne peut être présenté au niveau suivant qu'après avoir terminé le niveau précédent avec un minimum "satisfaisant" (70% des points), dans chaque partie. Le chien doit être présenté dans le niveau le plus élevé ; Exception : si le chien ne participe pas à la compétition, le niveau peut être décidé librement.

SAISON DE COMPETITION

Les tests peuvent être effectués toute l'année si les conditions météorologiques le permettent et que le bien-être du COND et du chien ne sont pas compromis. Dans le cas contraire, la manifestation ne peut être organisée qu'après décision favorable du JT. Les OCN sont autorisées à fixer, sur leur territoire, des restrictions sur la durée de la saison de concours.



JOURS DE COMPETITION

Les jours de compétitions sont généralement le week-end et les jours fériés. Les organisations nationales ou associations habilitées à délivrer des autorisations peuvent toutefois fixer, soit pour tous les niveaux, soit pour certains niveaux uniquement, des jours de concours différents de ceux prévus dans la présente recommandation ; les concurrents qui prévoient de participer au concours avec leur chien peuvent le premier jour effectuer leur CSAU ou BH/VT et concourir en IGP 1 ou IFH 1 le lendemain. Il n'y a pas de délai d'attente entre l'examen de sociabilité et les concours FCI-IGP 1, FCI-FPr, FCI-UPr, FCI-SPr, FCI-GPr, FCI-IAD, FCI-IFH 1, FCI-IBGH 1, FCI-StöPr 1. Un chien ne peut participer qu'à une seule épreuve par jour, sans que cela n'entraîne un "dépassement" du nombre de participants. Les associations doivent respecter les règles édictées par les OCN concernant l'autorisation de la manifestation et les règles concernant la légalité de la manifestation. Les jours fériés, des concours peuvent être organisés dans les conditions décrites ci-dessus si aucune disposition nationale relative aux jours fériés ne s'y oppose.

ORGANISATION DU CONCOURS/ RESPONSABLE DE CONCOURS

Le RESP est le garant de la bonne organisation de la manifestation. Il est responsable de tous les travaux nécessaires à la préparation et à l'exécution du concours et en supervise le déroulement. Il doit garantir la bonne tenue de l'événement et être à la disposition du JT pendant toute la durée de l'événement.

Le RESP ne peut pas présenter de chien, ni assumer d'autres tâches ; il est responsable de :

- L'obtention de tous les documents et autorisations nécessaires à la tenue de la manifestation
- Fournir des terrains de piste appropriés à tous les niveaux et types de concours
- Obtenir les autorisations des propriétaires terriens et chasseurs
- Mettre à disposition des volontaires expérimentés (traceurs, commissaire de terrain, groupe, HA)
- L'obtention de l'autorisation de l'OCN pour la tenue de l'évènement
- Fournir le matériel approprié (apportables, haie, palissade, etc) pour la bonne organisation du concours.
- Mettre à disposition une liste des concurrents et rapports de jugements
- Vérifier que le concurrent et le chien sont en règle pour participer au concours (licence de l'année avec la mention « M » si besoin, carnet de travail, vaccinations du chien, assurances, etc...)

Le RESP doit également pouvoir proposer une exclusion d'un concurrent en cas de comportement antisportif ou de violation d'une loi sur la protection des animaux, si cela n'a pas été fait pendant la présentation du chien et que le JT en exercice sur le terrain ne peut être au courant.

Avant de prendre cette décision, le RESP doit informer le(s) JT de la situation et ils prennent ensemble la décision finale.

Le RESP doit informer le JT au moins 3 jours à l'avance du lieu, des heures de départ, du type d'examen et du nombre de chiens déclarés. Si ces informations ne sont pas fournies, le JT peut refuser la manifestation. L'autorisation de manifestation doit être présentée au JT avant le début du concours.



Supervision du concours

Les instances nationales cynophiles sont habilitées à procéder à des contrôles. Elles peuvent désigner une personne compétente chargée de vérifier le respect des règles. Les associations compétentes qui ont délivré l'autorisation, peuvent aussi réaliser un contrôle approprié.

Juges

Les JT, autorisés à juger les manifestations de la FCI-IGP, peuvent être choisis et invités par l'association hôte ou par l'organisation cynologique nationale (OCN). Pour les championnats du Monde, les juges sont désignés par la Commission d'Utilisation de la FCI, avec accord de l'OCN. La société organisatrice détermine elle-même le nombre de juges à inviter sachant que le nombre maximal de jugement par jour et par juge est de 36 unités. Lors de championnats du monde ou nationaux, ce nombre peut être dépassé, avec accord de l'OCN.

Le juge ne peut juger les chiens dont il est le propriétaire, dont il a la garde, dont le propriétaire ou le conducteur vit sous le même toit ou toute personne vivant en communauté avec lui. Des exceptions à cette règle peuvent être faites lorsqu'il s'agit de concours nationaux (sélectifs, championnats de France) et que l'OCN a choisi ce juge.

Si une OCN a l'intention de nommer un JT étranger, cela doit se faire par une approbation des juges entre les deux organisations nationales de la FCI. Un JT n'est pas autorisé à conduire un chien dans une épreuve où il agit en tant que JT.

Le JT ne doit pas perturber ou influencer le travail du chien par son comportement. Les instructions relatives à la manière dont les exercices doivent être présentés sont décrites dans le règlement de la FCI. Elles doivent être strictement respectées et ne peuvent pas être modifiées. Cela vaut pour tous les types d'examens. Le JT est responsable du respect et de la bonne application des règles en vigueur. Il est autorisé à annuler le concours en cas de non-respect des règles et / ou de ses instructions. Les dérogations doivent être approuvées par l'organisation nationale.

NOMBRE D'UNITES PAR JOUR ET PAR NIVEAU

FCI – BH/VT (partie A et B)	2 unités
FCI – BH/VT (partie A et B) et test de courage	3 unités
FCI-FPr 1-3, FCI-UPr 1-3 und FCI-SPr 1-3	1 unité
FCI-GPr 1-3	2 unités
FCI-IBGH 1-3	1 unité
FCI – IFH 1	1 unité
FCI – IFH 2	2 unités
FCI-IFH 3 und FCI-IGP FH	3 unités
Si un coordinateur gère le tracé des pistes	2 unités
FCI – IGP 1 – 3	3 unités
FCI-StöPr 1-3	1 unité
Endurance	1 unité

Des dispositions particulières peuvent être prises pour les grandes manifestations organisées par l'organisation nationale (OCN).



L'organisation nationale (OCN) soumet une proposition à la commission des chiens d'utilisation de la FCI, qui prend une décision définitive.

Équipements et vêtements des participants

Le port d'un gilet ajusté, normal (sans poches en saillie ni autres objets fixés) est autorisé pendant le concours. Les sacoches accrochées à la taille, tabliers ou autres dispositifs utilisés à l'entraînement ne sont pas autorisés. Il incombe à l'OCN ou à une association de race d'adopter des règlements supplémentaires pour les manifestations relevant directement de leurs compétences.

Participants au concours

Le concurrent doit respecter les délais limites d'inscription et s'acquitter des droits d'engagement. Le concurrent doit respecter le bien-être animal ainsi que les directives du vétérinaire du concours. Si le concurrent ne peut pour quelque raison que ce soit, participer au concours, il doit obligatoirement en informer le chef de concours. Il est tenu de suivre les directives du chef de concours et du juge. Le concurrent doit faire preuve d'un esprit sportif et indépendamment des résultats dans l'une des parties (A-B-C), il est tenu de présenter son chien dans chaque partie. Le concours ne se termine qu'à la promulgation des résultats (lors de la remise des prix) et la restitution des carnets de travail.

Nombre minimal de participants

Le nombre minimum pour qu'un concours puisse avoir lieu est de 4 concurrents (et non 4 chiens) par jour de concours. Ce nombre minimal peut être inférieur uniquement dans le cas où les COND. présentent un chien en BH / VT et dans l'échelon supérieur. Un participant ne peut passer qu'une seule épreuve avec le même chien (un concours de deux jours est considéré comme un seul concours). Un concurrent peut participer au maximum avec deux chiens à une compétition. Lors de ce concours, le chien ne peut obtenir qu'un seul qualificatif (1 résultat = 1 qualificatif). Exception: la présentation en échelon 1 suite à la réussite au CSAU ou BH/VT lors du même concours. L'affiliation du club à l'OCN reconnue par la FCI, est un préalable à toute participation au concours. Les OCN peuvent définir des exceptions, mais uniquement pour le test de sociabilité.

Conditions d'admission

Le jour du concours, le chien doit avoir l'âge minimum requis pour concourir dans l'échelon. Aucune exception ne peut être tolérée. Au préalable le chien doit avoir réussi un test de sociabilité selon les règles de chaque OCN (exemple: BH-VT)

L'âge minimum pour passer le test de sociabilité est déterminé par chaque OCN, mais ne peut être inférieur à 12 mois révolus.

NIVEAU	Conditions préalables	Age minimum
FCI-IBGH 1	FCI-BH/VT	15 Mois
FCI-IBGH 2	FCI-IBGH 1	15 Mois
FCI-IBGH 3	FCI-IBGH 2 / FCI-Obedience 1 / FCI-IGP 1	15 Mois
FCI-IGP 1	FCI-BH/VT	18 Mois
FCI-IGP 2	FCI-IGP 1	19 Mois



FCI-IGP 3	FCI-IGP 2	20 Mois
FCI-IFH 1	FCI-BH/VT	18 Mois
FCI-IFH 2	FCI-IFH 1	19 Mois
FCI-IFH 3	FCI-IFH 2	20 Mois
FCI-IGP FH	FCI-IFH 3	20 Mois
FCI-FPr 1-3	FCI-BH/VT	15 Mois
FCI-UPr 1-3	FCI-BH/VT	15 Mois
FCI-GPr 1-3	FCI-BH/VT)	18 Mois
FCI-SPr 1-3	FCI-BH/VT	18 Mois
FCI-StöPr 1	FCI-BH/VT	15 Mois
FCI-StöPr 2	FCI-StöPr 1	15 Mois
FCI-StöPr 3	FCI-StöPr 2	15 Mois
FCI-Endurance	FCI-BH/VT	16 Mois

Si un chien a réussi le niveau FCI-IGP 1 où un échelon dans la discipline « Obéissance », il devra, dans la discipline IBGH, obligatoirement débiter dans l'échelon 3.

Les examens FCI-FPr 1-3 sont organisés selon les règles FCI-IGP 1-3 pour la section A, les exercices FCI-UPr 1-3 selon les règles FCI-IGP 1-3 pour la section B et les exercices FCI-SPr 1-3 selon les règles FCI-IGP 1-3 pour la section C.

Les exercices FCI-GPr 1-3 sont effectués selon les règles d'obéissance et de protection des sections B et C de la FCI-IGP 1-3. Ces exercices peuvent être évalués de façon séparée sans qu'il n'y ait d'annotation dans le carnet de travail, mais il n'est pas autorisé qu'un conducteur ne participe qu'à la partie protection.

Les concurrents peuvent choisir le niveau de ces examens qu'ils souhaitent commencer sans avoir auparavant réussi un niveau inférieur. Tous les chiens enregistrés, indépendamment de leur taille, de leur race ou de leur origine, peuvent participer à un examen. Il appartient au JT de décider si le chien est en bonne condition physique pour satisfaire aux exigences du règlement.

Les chiennes qui sont visiblement en gestation ou allaitantes ou qui ont des chiots ne doivent pas participer à un test.

Les femelles en chaleur peuvent participer à tous les examens, mais doivent être présentées séparément des chiens des autres participants. En phase A, elles participeront avec les autres chiens enregistrés. Pour les phases B et C, elles participeront lorsque tous les autres chiens auront terminé leurs évolutions. Lors de l'épreuve d'endurance, la chienne en chaleur doit commencer en dernier et à une distance significative afin de ne pas déranger les autres chiens. Les chiennes saillies peuvent participer aux épreuves jusqu'au 27^e jour. Après ce délai, la chienne peut participer uniquement sur



présentation d'un certificat vétérinaire attestant que la chienne n'est pas gestante. Les périodes de restrictions pour les chiennes en gestation et allaitantes sont indiquées dans une publication séparée de la FCI ou de l'OCN.

Les chiens malades et ceux chez lesquels il est soupçonné une maladie contagieuse, sont exclus de toutes les épreuves. En cas de doute, le vétérinaire prend la décision finale.

Prescriptions anti dopage

La participation de chiens malades ou blessés n'est pas autorisée. En outre, le chien ne doit pas être affecté de quelque manière que ce soit, c'est-à-dire soumis à des mesures visant à altérer de manière inappropriée leur apparence, leur performance ou leurs réactions/caractère, ou dissimuler des signes de blessure ou maladie. Il incombe à la personne responsable du chien de déterminer comment un traitement particulier (par exemple : le temps d'attente après un traitement médical, etc.) ou toute autre mesure, peut affecter les performances du chien (voir également le Guide international de la FCI sur le dopage des chiens). L'organisateur doit fournir, en temps utile, aux concurrents des informations sur les dispositions relatives aux traitements et mesures inappropriés avant le concours. Un contrôle antidopage peut être effectué. Si l'OCN ou l'organisateur du concours décide de prélever un échantillon pour détecter la présence éventuelle de dopage ou d'autres substances inappropriées, la personne responsable du chien doit mettre le chien en question à disposition pour les tests et examens ultérieurs qui en découlent.

Prescriptions vaccinations

Les chiens participants doivent être vaccinés conformément aux dispositions nationales de l'OCN, certifié à l'aide du passeport sanitaire du chien.

Equilibre caractériel

En cas d'agressivité du chien, la disqualification immédiate doit être appliquée.

Un chien qui, à tout moment pendant le concours (avant, pendant ou après sa propre démonstration) mord, tente de mordre, attaque ou tente d'attaquer une personne ou un autre chien sans avoir été attaqué est disqualifié du concours. Tous les points de toutes les parties sont supprimés, même s'il a déjà terminé les 3 parties. Si un chien réagit à une attaque et se défend, il ne doit pas être sanctionné.

Dans le cas d'un événement de plusieurs jours, la disqualification s'étend également aux autres jours, de sorte que le chien ne peut plus continuer la compétition. Avant que le chien ne puisse participer à un nouveau concours, le propriétaire ou COND doit prouver lors d'un examen ou d'une compétition que l'équipe (COND et chien) a de nouveau réussi avec succès un FCI-BH/VT ou un Certificat de sociabilité avec contrôle comportemental. La disqualification doit être inscrite par le JT dans le carnet de travail ou tableaux généalogiques et signés par lui.

- TEXTE : "Disqualification pour agressivité du chien, le chien doit être présenté à nouveau dans un FCI-BH/VT ou Certificat de sociabilité avec test comportemental."

Dans ce cas, le JT doit envoyer un rapport à l'organisation nationale avec une description du cas.

Les OCN peuvent également, selon le cas, ordonner d'autres contrôles, notamment si la reprise d'une BH/VT ou certificat de sociabilité peut présenter un risque pour l'homme ou l'animal. En cas de



réexamen pour non-compatibilité sociale, le JT en place doit être informé à l'avance par l'organisation. S'il l'estime approprié, le JT peut adapter les exercices en conséquence pour des raisons de sécurité, de sorte qu'il n'y ait aucun risque. Dans ce cas, l'évolution du chien en cause doit être réalisée avec un chien « en blanc ».

Début et fin du concours

Le début du concours est fixé par le RESP et se termine avec la restitution du carnet de travail, qui doit être effectuée après la cérémonie de remise des prix. La cérémonie de remise des prix fait partie intégrante du concours. Le chien doit être présenté par le COND lors de la cérémonie de remise des prix, sans que le chien ne porte en gueule un objet de motivation.

Participants à mobilité réduite

Si un COND ne peut pas effectuer correctement une partie d'un exercice en raison d'une limitation physique, il doit en informer le JT avant de commencer l'examen. Si, par exemple, le COND ne peut pas conduire son chien sur sa gauche en raison d'une limitation physique, le chien peut être conduit de la même manière sur sa droite. Les OCN peuvent également adopter d'autres dispositions adaptées.

Collier / usage de la laisse

Un collier de maillon large à une rangée et à serrage lâche est requis. Dans les pays où la loi l'exige, le collier doit être muni d'une butée afin que le chien ne puisse pas être étranglé. Le chien doit porter ledit collier pendant toute la durée du concours. Pour la FCI-BH/VT ou CSAU, il est permis d'utiliser d'autres types de colliers tels que des colliers en cuir, en tissu ou harnais.

Il en va de même pour les examens FCI-IBGH 1-3 et pour les concours de pistage, avec l'exception du harnais. Pour le travail de piste, le chien peut porter un harnais en sus du collier large à maillons, ou en cuir ou en tissu qui est obligatoire.

Durant les évolutions de l'équipe chien/conducteur, ce dernier doit porter une laisse soit en bandoulière avec la fermeture placée du côté opposé du chien, soit dans la poche hors de la vue du chien.

Port de la muselière

Selon le pays, la législation en vigueur concernant le port de la muselière est à respecter. Les conducteurs contraints au respect de ces dispositions peuvent lors du BH/VT, présenter leur chien en muselière pour la partie se déroulant sur la voie publique.

Responsabilité

Le propriétaire, respectivement le COND, sont responsables des dégâts commis par le chien envers les biens ou les personnes et doivent être assuré en conséquence. Pour les éventuels accidents durant la compétition, le COND est responsable de lui-même et de son chien. Les consignes données par le juge, respectivement par l'organisateur sont librement acceptées par le COND sous sa seule responsabilité.



Remise des prix

La remise des prix doit être séparée selon la nature des épreuves (ex: IGP – FH). En cas d'égalité dans les épreuves IGP 1 – 3, la partie C est prédominante, puis la partie B. En cas d'égalité parfaite dans toutes les parties, les concurrents seront déclarés ex-æquo (indépendamment de l'échelon). En cas d'égalité pour le pistage IGP-Sélectif, la note individuelle la plus élevée sur les deux pistes sera prédominante. Lors d'une égalité parfaite, les concurrents seront classés au même rang. Tous les participants doivent être présents à la remise des prix et des carnets de travail.

Pour tous les autres types d'examens, les épreuves de chien d'accompagnement et les épreuves de fouille, les mêmes classements sont attribués en cas d'égalité des points. Les examens réussis sont annoncés avant les examens non réussis lors de la cérémonie de remise des prix.

En règle générale, tous les participants et leurs chiens doivent être présents à la remise des prix. Le concours n'est terminé qu'après la remise des carnets de travail.

Titres de travail

FCI-CACIT (Certificat d'Aptitude au Championnat International de Travail de la FCI).

Le FCI-CACIT et la réserve FCI-CACIT sont attribués aux niveaux les plus élevés (FCI-IGP 3, FCI-IFH-3 ou FCI-IGP FH et aux championnats du monde FCI-IGP /FCI-IGP FH) lors des concours reconnus par la FCI. Les propositions de CACIT ou de CACIT de réserve seront confirmées par le siège de la FCI dès que les résultats seront disponibles. Le règlement du championnat international de la FCI s'applique. Toutes les organisations nationales de la FCI (OCN) doivent être invitées à un événement FCI-CACIT. 2 JT - IGP internationaux de la FCI doivent être utilisés, dont au moins un JT d'une autre organisation nationale (OCN).

Les titres sont décernés sur proposition du jury. Le FCI-CACIT et le FCI-CACIT de réserve ne peuvent être attribués qu'à des chiens répondant aux critères suivants :

- Avoir obtenu la note minimale "très bon" à une exposition
- La mention minimale de « très bon » doit être obtenue lors du CACIT, mais le CACIT n'est pas automatiquement lié à la note obtenue.
- Le chien doit appartenir à l'un des groupes 1, 2, 3, de la nomenclature de race de la FCI, qui sont soumis à un contrôle de performance.

Un seul CACIT FCI et un seul CACIT FCI de réserve par race peut être attribués par épreuve. L'attribution des CACT est régie par les organisations nationales (OCN).

Carnet de travail

Pour chaque chien participant, un carnet de travail ou un livre d'évaluation reconnu par la FCI est obligatoire. Ceux-ci sont délivrés conformément aux instructions de l'OCN du COND. Le carnet de travail doit être délivré par l'OCN où le chien est référencé dans le livre des origines. Le chien doit être inscrit dans le livre généalogique du pays où réside son propriétaire. En cas de changement de propriétaire, l'acte déjà émis est maintenu. Le nouveau propriétaire doit être ajouté et, si nécessaire, le numéro du LOF du nouveau pays doit également être ajouté. Important : un seul carnet de travail reconnu par la FCI peut être délivré pour chaque chien. Cette responsabilité incombe à l'organisme



émetteur. Le chien ne peut avoir deux carnets de travail que dans un pays où l'OCN et le club de race délivrent chacun un carnet de travail. Les résultats du concours doivent être inscrits dans le carnet de travail et signés par le JT ; Les informations suivantes doivent être inscrites : numéro de licence, lieu et date du concours, nom et race du chien, identification du chien (numéro de tatouage/puce), nom et adresse du propriétaire et COND, note globale et résultats individuels (scores dans les parties A, B et C ou résultats individuels pour la FCI-IGP FH), échelon du concours et signature du JT. Il convient de veiller à ce que les résultats des concours soient enregistrés dans une base de données centrale.

Signes acoustiques

Les SA sont à considérer dans le règlement comme des propositions. Les SA sont donnés de façon normale, brefs et identiques pour la même tâche. Les SA prononcés de façon prolongées sont à considérer comme une aide supplémentaire. Lors du rappel, le nom du chien peut être utilisé comme SA. Lors de l'exploration des cachettes, le nom du chien peut être accolé au SA de rappel du chien. Dans tous les autres cas de figure, le nom du chien plus le SA est considéré comme un commandement supplémentaire. Les OCN sont libres d'imposer la typologie des SA. Il est toutefois autorisé que les SA puissent être donnés dans la langue maternelle du COND.

Règles internationales ou spécifiques

Les OCN sont autorisées à compléter les règles générales comme par exemple les autorisations de concourir, les contraintes vétérinaires ou les dispositions concernant le bien-être animal, prescriptions médicales ou autres réglementations du pays. Les OCN de la FCI sont également habilités à étendre ou adapter les dispositions générales pour leur pays. Ces modifications doivent être notifiées et confirmées par la commission d'utilisation de la FCI avant d'entrer en vigueur. Les niveaux FCI-IGP 1 / FCI-IFH 1 sont non seulement obligatoires pour le niveau suivant, mais peuvent également être utilisés comme examen d'admission pour la participation aux expositions de la FCI dans la classe des chiens d'utilisation.

FCI – Championnats du Monde et d'Europe

Lors des différents championnats du monde de la FCI, les spécifications de la FCI pour l'exécution de la compétition sont reprises dans un cahier des charges. La publication et la révision de ce cahier des charges sont du ressort de la commission.

Sanctions disciplinaires

Le chef du concours est responsable de l'ordre et de la sécurité sur tout le site de la manifestation. Le JT est autorisé à annuler le concours si l'ordre et la sécurité sont affectés de quelque manière que ce soit. Les infractions d'un COND aux règles en vigueur, au règlement, à la législation sur la protection des animaux ou aux bonnes mœurs entraînent la disqualification et doivent être signalées par le JT à l'OCN. L'évaluation de la performance par le JT est définitive et ne peut être contestée.

Les critiques publiques à l'égard des évaluations d'un JT peuvent entraîner l'exclusion du concours, ainsi que du lieu où se déroule celui-ci, sans préjudice d'autres mesures disciplinaires. Des oppositions motivées peuvent être formulées dans les cas où le JT a enfreint le règlement, mais pas ses jugements. Ces oppositions doivent être présentées par écrit à l'organisation compétente et être signées par le plaignant. Le délai d'opposition est de huit jours à compter de la fin du concours. L'acceptation d'une contestation ne signifie pas que l'évaluation du JT sera révisée ; les



enregistrements vidéo à des fins de preuve ne sont pas autorisés. Les dispositions du règlement disciplinaire des OCN doivent être prises en compte.

Disqualification

Tous les points attribués jusqu'à la disqualification sont supprimés. Aucun point ne sera inscrit dans le carnet de travail, aucune discussion ne sera possible. Il n'est pas permis de présenter le chien dans les autres parties. Le motif de la disqualification doit être inscrit dans le carnet de travail et signé par le JT.

RAISONS DE DISQUALIFICATIONS	CONSEQUENCES
- Le chien prend l'objet sur la piste et ne le rend pas - Le chien quitte le terrain ou son conducteur et ne revient pas après trois rappels - Le chien n'est pas sous contrôle du COND. (ex: conduite de dos/côté). - Le chien ne lâche pas après trois commandements (1 autorisé et deux supplémentaires) ou s'il ne lâche qu'après intervention du COND - Le chien mord (et non pas touche) l'homme assistant ailleurs que dans la manche - Si dans la partie protection, le chien attaque une autre personne (Juge, Commissaire) que l'homme assistant.	Disqualification pour manque d'obéissance
Si le chien n'a pas un comportement neutre lors du test de sociabilité	Disqualification pour manque d'équilibre de sociabilité
- Attitude anti sportive du COND. (ex: Avoir sur soi un objet de motivation ou de la nourriture - Infractions au règlement, à la protection animale ou aux bonnes mœurs. Tricherie à l'appui d'artifices interdits (ex: collier à pointes, etc..) - Si le conducteur ne respecte pas les consignes du JT	Disqualification pour manque de sportivité

Arrêt de la compétition

Lors d'un arrêt tous les points acquis jusqu'alors sont attribués, y compris ceux des précédentes épreuves. Dans le carnet de travail seront notés tous les points attribués jusqu'à l'arrêt. Si l'arrêt intervient durant la partie „C“, il n'y aura pas de points attribués, mais les points de la partie „A“ et „B“ resteront acquis.



Raisons de l'arrêt :

- En piste, le chien ne démarre pas après trois commandements, soit au départ, soit après un objet
- Le chien quitte la piste de plus d'une longueur de longe, ou le COND ne suit pas les directives du juge
- Le chien quitte l'homme assistant avant que le juge ne donne l'ordre au concurrent de quitter la ligne médiane et ne se laisse plus renvoyer ou s'il délaisse à nouveau l'homme assistant
- Le chien échoue à un exercice de protection
- Le chien quitte l'homme assistant avant l'ordre du juge pour le retour du COND et/ou le COND donne un commandement au chien pour qu'il reste près de l'homme assistant.
- Si le chien, après trois commandements infructueux, ne trouve pas l'homme assistant à la dernière cache.

Abandon pour maladie / blessure

Pour un chien déclaré malade au cours d'un concours, la procédure suivante est à appliquer :

Si le COND déclare son chien malade au cours d'une des disciplines, la mention „abandon pour maladie“ est à apposer dans le carnet de travail. Les points obtenus jusqu'alors restent acquis, il n'y aura pas de qualificatif attribué. NB : il reste acquis que le juge de travail peut, contre l'avis du COND, arrêter le travail s'il estime que le chien est malade ou blessé. Dans l'optique du bien-être animal, pareille décision doit être prise à l'encontre des chiens qui, en raison de leur âge, ne devraient plus concourir. La mention „arrêt pour blessure“ est à noter dans le carnet de travail.

Test de caractère / Wesentest

Le caractère équilibré du chien est à observer tout au long du concours (y compris la remise des prix). Si un chien bien qu'ayant réussi le test de caractère laisse apparaître des lacunes durant la manifestation, il est à disqualifier. Cette exclusion sera notée dans le carnet de travail.

1. Le test de caractère doit être réalisé dans un endroit neutre sans lien direct avec le terrain d'évolution ou les terrains de pistage.
2. Tous les chiens sont à présenter de façon individuelle.
3. Le moment de l'évaluation est à définir de telle façon que le chien ne soit pas obligé d'aller directement en piste ou sur le terrain d'évolution.
4. Les chiens sont à présenter en laisse sans tension (laisse courte - sans harnais de pistage). Le chien doit rester sous contrôle.



Il n'y a pas de schéma type pour le test de caractère. Le JT décide du déroulement de celui-ci, sans qu'il n'y ait de différence notable entre chaque évaluation. Le test de caractère se déroulera d'autant plus sûrement et harmonieusement que le juge aura une attitude impartiale et neutre. L'évaluation du test de caractère doit se dérouler dans un environnement neutre afin d'éviter une réaction défensive du chien, certains endroits sont donc particulièrement à éviter, le contrôle de l'identité du chien fait partie intégrante du test de caractère. Si le JT constate une lacune, il peut approfondir le test (ex: coups de feu). Pour ces raisons, un deuxième test est autorisé.

Il n'y a pas d'évaluation de l'indifférence aux coups de feu lors du test de sociabilité ou BH/VT. Les épreuves liées au BH-VT ou IBGH ne sont pas à réaliser dans l'environnement ou en même temps que les épreuves IGP (BH-VT et IBGH = pas de coups de feu). Les conducteurs participant au BH/VT ou à l'IBGH peuvent évoluer ensemble sur le terrain.

Durant la compétition, si le juge constate des lacunes dans le comportement du chien, il est autorisé, bien que le chien ait réussi le premier test, à disqualifier le chien, il doit noter dans le carnet de travail : „test de caractère non réussi“. Les épreuves liées au BH-VT ou IBGH ne sont pas à réaliser dans l'environnement ou en même temps que les épreuves IGP (BH-VT et IBGH = pas de coups de feu).

Résultat du test de sociabilité

Attitude positive = réussi

- Le chien est sûr de soi
- Le chien est calme, neutre et attentif
- Le chien est plein de tempérament et attentif
- Le chien est à l'aise et inoffensif

Cas tangents = à évaluer particulièrement

- Le chien est instable mais pas agressif, durant les épreuves le chien est toutefois à l'aise
- Légèrement surexcité, mais se calme durant les épreuves

Chiens à exclusion du concours

- Le chien craintif et peu sûr de lui, s'enfuit du COND.
- Chien nerveux, agressif, mordeur par peur
- Chien mordeur

Identification

Le contrôle de l'identité du chien fait partie intégrante du test de caractère. Cela sous-entend que le numéro de tatouage ou de puce soit vérifié. Les chiens sans tatouage sont obligatoirement munis d'une puce. Les JT ont l'obligation de certifier que le contrôle ait bien été effectué. Si le tatouage n'est plus lisible en totalité, les signes restants distinctifs sont à enregistrer. Le numéro de tatouage doit correspondre aux documents présentés par le conducteur. Les chiens dont l'identité n'est pas clairement établie ne peuvent participer à la compétition. Si le JT ne trouve pas la puce, il en informe le COND qui peut procéder lui-même à cette recherche. Le JT effectuera un contrôle complémentaire. Il est établi que le JT doit être en mesure d'approcher le chien avec l'appareil de contrôle de puce.



Réaction aux coups de feu (chiens craintifs)

(Dans les pays où l'utilisation d'armes à feu est interdite, un test sonore différent avec un son similaire peut également être effectué avec un dispositif différent)

Que signifie l'expression « craintif aux coups de feu »

Exemples :

- Le chien se lève au coup de feu, se montre inquiet et s'en va
- Le chien a une réaction de peur
- rejoint directement le conducteur
- Présente une réaction peureuse et cherche à quitter le terrain
- Montre une peur panique et divague

Lors de l'évaluation, il y a lieu de prendre en compte le fait que cette erreur (chien qui se lève etc...) n'est pas en lien direct avec les coups de feu. En cas de doute, le JT a l'obligation de vérifier l'indifférence aux coups de feu en demandant au COND de tenir le chien avec une laisse d'environ 2 mètres et de procéder à nouveau aux coups de feu à une distance d'une quinzaine de pas. Le chien doit rester en place, laisse non tendue.

Attribution des points et qualificatifs

La prestation est évaluée à l'aide d'une notation (qualificatif) et de points. Les notations (qualificatifs) et les points y relatifs doivent correspondre l'exécution des exercices présentés

Table de notation

NOTES	Excellent	Très bon	Bon	Satisfaisant	Insuffisant
5	5,0	4,5	4,0	3,5	3,0 - 0
10	10,0	9,5 – 9,0	8,5 – 8,0	7,5 – 7,0	6,5 – 0
15	15,0 – 14,5	14,0 – 13,5	13,0 – 12,0	11,5 – 10,5	10,0 - 0
20	20,0 – 19,5	19,0 – 18,0	17,5 – 16,0	15,5 – 14,0	13,5 - 0
30	30,0 – 29,0	28,5 – 27,0	26,5 – 24,0	23,5 – 21,0	20,5 - 0
35	35,0 – 33,0	32,5 – 31,5	31,0 – 28,0	27,5 – 24,5	24,0 - 0
60	60,0 – 58,0	57,0 – 54,0	53,0 – 48,0	47,0 – 42,0	41,0 - 0
70	70,0 – 66,5	66,0 – 63,0	62,5 – 56,0	55,5 – 49,0	48,5 – 0
100	100,0 – 96,0	95,5 – 90,0	89,5 – 80,0	79,5 – 70,0	69,5 – 0
200	200 – 192	191 – 180	179 – 160	159 – 140	139 – 0



Résultat global – FCI - IGP 1-2-3	Attribution
286 – 300	Excellent
270 – 285	Très bon
240 - 269	Bon
210 - 239	Satisfaisant
0 - 209	Insuffisant

Notation des exercices

Lors de l'évaluation d'une discipline, seuls des points entiers doivent être délivrés. Néanmoins pour chaque exercice, une attribution par demi-points peut être effectuée. Si la note finale d'une discipline se solde par un demi-point, elle sera réajustée en plus ou en moins en fonction de l'impression générale.

Pour accéder à l'échelon suivant, un minimum de 70% des points est à obtenir dans chaque discipline.

Exigences de base pour tous les niveaux d'un concours FCI-IGP

Expressivité et assurance du chien

Une attention particulière doit être accordée au comportement expressif du chien lors de l'évaluation. Les chiens doivent montrer qu'ils veulent exécuter l'exercice requis pour le COND et non donner l'impression qu'ils sont poussés à le faire. Observation précise de toutes les expressions faciales, telles que la position des oreilles et de la queue, la tension musculaire, les mouvements anormaux, l'excès de salivation ou le comportement effréné, etc. Les réactions négatives aux SA entraînent des minorations.

- Motivation : Le chien doit montrer un travail motivé et joyeux, avec une volonté de travailler et de s'acquitter de ses tâches.
- Concentration / attention : Le chien doit se concentrer sur le COND pendant tout le travail, sans faire preuve d'une posture du corps ou de tête extrêmement anormale. Les SA doivent toujours être acceptés directement et sans hésitation.
- Harmonie de l'équipe : L'évolution doit être harmonieuse. Le chien doit être capable de suivre le COND dans une séquence normale de pas.
- Evolution technique et position correcte : En complément d'un comportement expressif et d'une présentation harmonieuse, il faut veiller à ce que l'exécution soit techniquement correcte.
- Exécution des exercices : Le chien doit exécuter l'exercice avec joie, confiance et accepter immédiatement le SA du COND. Tout comportement dû à la peur ou au stress l'exercice est à pénaliser.

Examen de sociabilité en milieu urbain (BH-VT)

Sont admis tous les propriétaires de chiens apportant la preuve de leur réussite au premier examen de sociabilité selon les règles établies par leur OGN. Toutes les races et toutes les tailles de chiens sont autorisées, dès lors qu'ils ont atteint l'âge minimum établi par leur OGN, mais jamais en dessous de douze mois révolus.



Les chiens n'ayant pas obtenu un minimum de 70% des points dans la partie A (= exercices prévus sur le terrain d'évolution) ne seront pas admis pour la partie B (exercices dans le milieu urbain). A la fin il ne sera pas attribué de points, mais uniquement un jugement de valeur „Admis“ ou „non admis“ complété par le commentaire du juge. L'examen est réussi, si après avoir obtenu au moins 70% des points dans la partie A, la prestation dans la partie B est considérée comme suffisante par le juge. Il peut, néanmoins être demandé au JT, sur le souhait de l'organisateur, d'établir un classement lors de la remise des prix. Le BH-VT est obligatoire pour la poursuite dans ce type de concours. En cas d'échec, un nouvel essai n'est soumis à aucun délai, néanmoins dans le cadre d'une manifestation (concours sur deux jours), celui-ci ne peut être réalisé qu'une seule fois. Tous les résultats, indépendamment de la réussite ou non, sont à inscrire dans le carnet de travail.

Dans cet examen, l'accent est mis sur la vérification de la compatibilité sociale, notamment dans le domaine des transports et sur la vérification de l'obéissance de base sur le terrain d'entraînement.

Exercices d'obéissance sur le terrain d'entraînement (partie A) :

Dispositions générales

Exigences de base :

- **Expressivité et assurance du chien :** critères idem que ceux cités précédemment
- **Signes acoustiques :** Le nom du chien peut être utilisé à la place du SA pour le « rappel », mais le nom du chien associé à un SA est considéré comme un double commandement.
- **Réaction du chien aux signes acoustiques :** Le chien doit exécuter l'exercice avec joie, confiance et accepter immédiatement le SA du COND. Tout comportement dû à la peur ou au stress l'exercice est à pénaliser.
- **Signes acoustiques supplémentaires :**
 - 1 commandement supplémentaire : pénalité de 1,5 points
 - 2 commandements supplémentaires : pénalité de 2 points
 - Si le chien n'exécute pas l'exercice après 3 commandements, cet exercice précis sera arrêté sans attribution de points.
 - Si le chien effectue l'exercice de manière incorrecte (par exemple, debout/couché dans l'exercice assis ou assis/debout dans l'exercice couché avec rappel, etc.), l'exercice est diminué de 50%.
 - Si un chien effectue l'exercice de sa propre initiative sans SA, celui-ci est évalué avec moins 2 points.

- **Position de base :**

La position de base est la position assise du chien sur le côté gauche du COND. Chaque exercice commence et se termine par une position de base ; celle-ci ne peut être prise qu'une seule fois avant chaque exercice. Dans la position de base, le chien doit s'asseoir droit, attentif au COND, avec son épaule à la hauteur du genou à gauche du COND. Dans la position de base, le COND n'est pas autorisé à se tenir debout avec les jambes écartées et les deux bras doivent être détendus le long du corps.

- **Développement :**

Depuis la position de base le développement doit être compris entre 10 et 15 pas avant le SA pour la position « assis » ou « couché avec rappel ».

- **Retour au chien ou rappel du chien**

Dans les exercices où ce retour à côté du chien est nécessaire, le COND peut revenir soit directement de face, soit en passant derrière lui.

Lors du rappel, le nom du chien peut être utilisé mais le nom du chien en sus du commandement de rappel est à considérer comme un SA supplémentaire. Au rappel, le chien doit revenir de façon joyeuse, rapide et s'asseoir devant et près du COND. Au SA pour la remise au pied, le chien doit se déplacer de façon déterminée et s'asseoir près du COND. Pour la remise au pied le chien peut contourner le COND. Ou se mettre en position directement par l'avant. Une pénalité de 1,5 point est à prendre en compte pour un SA supplémentaire et 2,5 points pour 2 SA supplémentaires. Si le chien ne s'exécute pas l'exercice est à évaluer avec la mention « insuffisant »

• Féliciter le chien

Après chaque exercice, le chien peut être brièvement félicité (5 secondes maximum), le chien peut quitter la position de base. Après ce relâchement, le chien doit reprendre une nouvelle position de départ et l'exercice suivant commence après une pause d'environ 3 secondes.

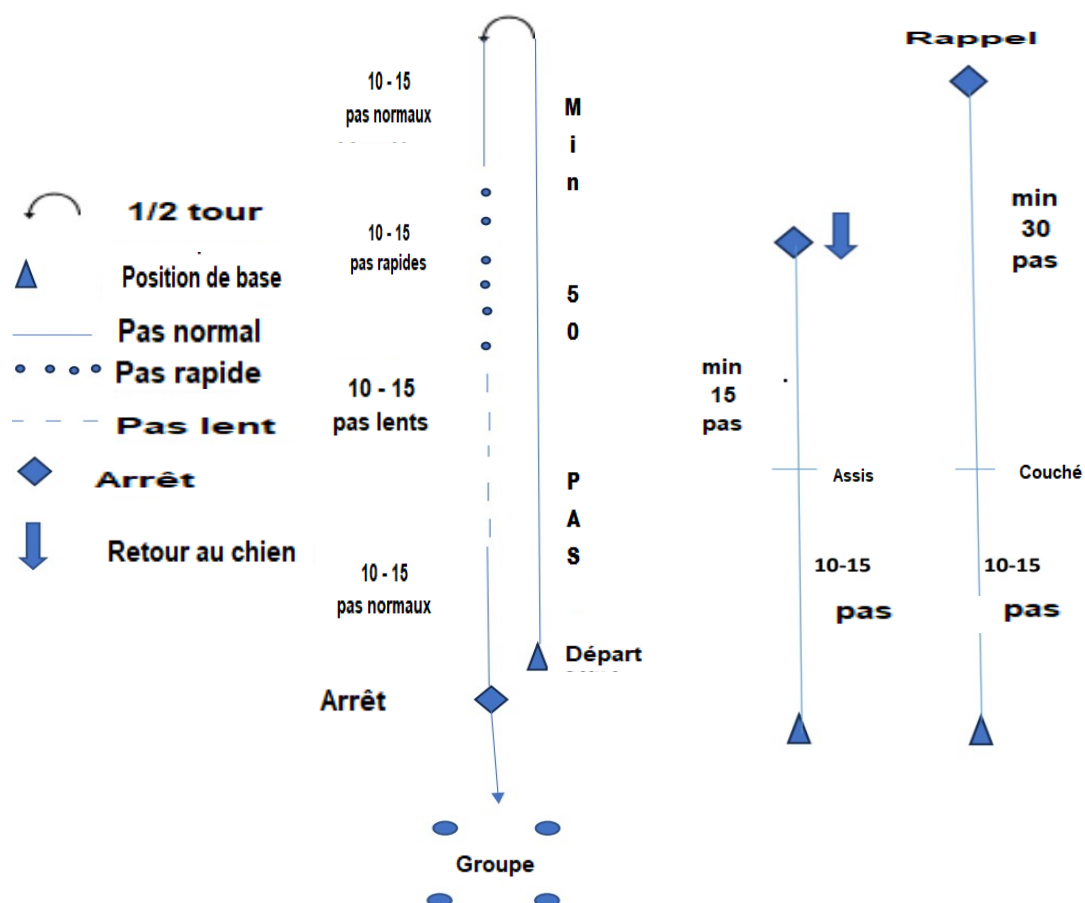
• Présentation

Au début de l'exercice d'obéissance, les deux COND se présentent avec leurs chiens en laisse à la position de départ et donnent leurs noms ainsi que celui des chiens.

• Début et fin d'un exercice

Le JT donne l'indication au COND pour débuter l'exercice. A partir de ce moment, tous les changements de directions, d'allures, arrêt sont exécutés par le COND sans indication du JT. Si le COND oublie un exercice, le JT demande au COND de réaliser celui-ci. Un oubli partiel dans l'exécution d'un exercice entraîne une pénalité.

SCHEMA OBEISSANCE BH / VT





Début de l'exercice

Après la présentation un des COND avec son chien se met en position de base pour l'exercice « suite en laisse » et le second COND se rend avec son chien au « couché sous diversion »

Suite en laisse – 30 points

Sur instruction du juge, le COND commence l'exercice. À partir d'une position de base droite, le chien calme et attentif suit attentivement le COND après le SA pour la marche. Le chien suit de façon joyeuse en position droite à hauteur du genou et lorsque le COND s'arrête le chien doit s'asseoir rapidement sans SA. La laisse doit être tenue dans la main gauche et au début de l'exercice, le COND et son chien doivent faire au moins 50 pas en ligne droite sans s'arrêter. Après un demi-tour et 10 à 15 pas normaux supplémentaires, le COND exécute d'abord un pas de course puis un pas lent (10 à 15 pas chacun). Le COND doit, réaliser son demi-tour sur sa gauche, le chien peut dès lors tourner derrière le COND ou reste à hauteur du genou. Lors du changement d'allure un SA peut être donné. les changements d'allure doivent être exécutés sans transition, de retour au pas normal le COND s'arrête après une dizaine de pas et le chien doit s'asseoir de façon autonome. Sur ordre du JT l'équipe continue tout droit pour traverser un groupe de 4 personnes en mouvement. Dans le groupe, l'équipe doit contourner une personne par la droite et une autre par la gauche. Sur ordre du JT le COND et son chien reviennent au point de départ, la laisse est retirée pour l'exercice suivant.

- **Critères d'évaluation**

Devancer, s'écarter, traîner, un „assis“ lent ou hésitant, SA ou aides corporelles supplémentaires, erreurs dans la PB, inattention, manque de gaîté / de motivation, ainsi qu'une attitude soumise et non libérée ou une marche anormale et tendue du chien sont à pénaliser.

Assis pendant la marche – 10 points

Après avoir effectué 10 à 15 pas, au SA le chien doit immédiatement s'asseoir droit sans que le COND ne modifie son mouvement ni ne regarde autour de lui. Alternativement, le COND peut rester immobile et donner le SA pour "Assis" avant de s'éloigner de son chien. Le chien doit exécuter l'ordre avec confiance et liberté, rester assis en silence et attentif au COND qui s'éloigne d'au moins 15 pas et se tourne vers son chien. Sur ordre du JT, il retourne à son chien en marche normale et revient directement en position de base.

- **Critères d'évaluation**

La position assise lente, agitée, le comportement stressant ou agité du chien, seront pénalisées en conséquence. Une faute de position est à pénaliser de 50 % des points et se cumule aux autres fautes éventuelles.

Couché avec rappel – 10 points

Après avoir effectué 10 à 15 pas, au SA le chien doit immédiatement se coucher sans que le COND ne modifie sa démarche ou regarde en arrière. Alternativement, le COND peut rester debout, donner le SA avant de s'éloigner du chien d'une trentaine de pas et se retourner. Le chien doit rester calme et attentif jusqu'au rappel. Sur ordre du JT le chien est rappelé avec le SA de rappel ou le nom du chien.



Le chien doit venir directement, joyeusement de façon déterminée en s'asseyant droit et proche du COND ; après 3 secondes, le chien doit se rendre en position de base au SA du COND. Après 3 secondes supplémentaires, le chien peut être félicité. A la fin de l'exercice, le chien est mis en laisse et conduit vers l'endroit de l'exercice « couché sous diversion », ou en direction du juge.

- **Critères d'évaluation**

Un couché lent, un comportement agité ou inattentif, un rappel lent ainsi que des aides du COND comme le fait de se tenir les jambes écartées, etc...sont à pénaliser. Si le chien n'exécute pas la bonne position, une pénalité de 50% est à appliquer sur la totalité de l'exercice en sus des autres erreurs. Pour un chien qui ne revient pas après le 2^{ème} commandement supplémentaire, l'exercice sera évalué dans la mention « insuffisant » avec zéro point. Dans ce cas le COND se rend auprès du chien et se dirige vers l'exercice suivant.

Couché sous diversion – 10 points

En position de base le chien est détaché, le COND met la laisse en poche ou en bandoulière. Sur ordre du JT, le COND donne le SA pour la prise de position avant de s'éloigner d'une dizaine de mètres et se positionne latéralement au chien. Le chien doit rester couché calmement pendant l'évolution de l'autre chien et sans intervention du COND. A la fin de l'exercice « couché avec rappel de l'autre chien » le COND, sur ordre du JT, se rend à côté de son chien et sur une nouvelle indication du JT met son chien en position de base et remet la laisse au chien.

- **Critères d'évaluation**

Erreurs dans les positions de base, comportement agité du chien, aides du COND, se lever ou s'asseoir trop tôt, quitter l'endroit du couché sous diversion entraînent des pénalités en conséquence. Si le chien quitte l'endroit du couché de plus de 3 mètres avant la fin de la « suite en laisse » de l'autre chien, l'exercice sera évalué à zéro point, sinon l'exercice ne pourra être évalué qu'avec un maximum de 5 points. Si le chien vient chez le COND lorsque celui-ci est en train de revenir, la pénalité peut aller jusqu'à 3 points.

Exercices en milieu urbain (partie B)

Généralités :

Les exercices suivants ont lieu en dehors du terrain d'entraînement, dans un environnement approprié et à l'intérieur de localités. Le JT détermine avec le Responsable du concours où et comment les exercices seront effectués dans les transports publics (routes, chemins ou places). Les transports publics ne doivent pas être perturbés.

La réalisation de cette partie de l'examen est, par nature, très longue, mais ne doivent pas affecter l'évaluation des chiens qui en aucun cas ne doit être superficielle.

Aucun point n'est attribué pour les exercices de la partie B. Pour la réussite de cette partie, l'impression générale du chien évoluant dans le milieu urbain est déterminante.

Les exercices décrits ci-dessous sont des suggestions et peuvent être adaptés aux conditions locales par le JT.

Le JT est autorisé à répéter ou à varier les exercices en cas de doute dans l'évaluation des chiens.



Détail des exercices en milieu urbain :

- **Rencontre avec un groupe de personnes**

Sur ordre du JT les COND avec son chien en laisse marchent sur un trottoir ou une route. Le JT de travail suit à une distance raisonnable ; le chien doit marcher à gauche du COND sans tirer sur la laisse et de façon indifférente face à la circulation des voitures ou piétons. Sur le chemin le COND et son chien croisent une personne (de l'organisation), le chien doit se montrer neutre et indifférent. Par la suite, l'équipe doit croiser un groupe de 6 personnes, l'une d'entre elles saluera le COND et entamera une discussion. Durant ce bref laps de temps le chien sur ordre du COND sera mis en position assis ou couché. Le chien devra rester indifférent.

- **Rencontre avec des cyclistes**

Le COND suit un chemin avec son chien en laisse et est d'abord dépassé par un cycliste qui utilise une sonnette. Le cycliste tourne à grande distance et vient à la rencontre du COND et du chien, en faisant encore une fois fonctionner la sonnette. Le passage doit être effectué de manière à ce que le chien se trouve entre le COND et le cycliste qui passe. Le chien en laisse doit faire preuve de neutralité envers les cyclistes.

- **Rencontre avec des voitures**

Le COND passe devant plusieurs voitures avec son chien en laisse et l'un des véhicules est démarré, une autre voiture ferme la porte, tandis que le COND et le chien continuent à marcher, une autre voiture s'arrête à côté d'eux. La vitre est baissée et le COND est invité à fournir des informations, le chien doit alors s'asseoir ou se coucher selon les instructions du COND. Le chien doit se montrer calme et indifférent aux voitures et à tous les bruits de la circulation.

- **Rencontre avec des joggers ou skatters**

Le COND et son chien en laisse suivent un sentier et au moins 2 joggers les dépassent sans ralentir leur course. Le chien ne doit pas être strictement au pied, mais ne doit pas déranger les personnes qui passent ou se rapprochent. Il est permis au COND de mettre le chien en position assise lors de la rencontre. Cet exercice peut aussi être réalisé avec des skateurs.

- **Rencontre avec d'autres chiens**

Le chien doit se montrer neutre en cas de croisement ou de dépassement d'un autre chien. Le COND peut donner le SA « au pied » ou choisir de mettre son chien en position assise ou couché lors du croisement de l'autre chien.

- **Comportement du chien laissé momentanément seul et attaché, envers les autres animaux**

Sur ordre du juge, le COND avec son chien en laisse chemine sur un trottoir dans un endroit animé. Après quelques mètres et sur ordre du juge, le COND attache le chien à un grillage, ou à un anneau dans un mur, par exemple. Le COND se rend hors de la vue du chien dans un magasin ou une entrée de maison. Le chien peut être assis ou couché ou debout. Durant l'absence du COND, un passant (volontaire) passe à côté avec son chien à une distance d'environ 5 pas. Durant l'absence, le chien doit rester calme. Le chien du passant (ne pas utiliser un chien trop excité) ne doit pas montrer de comportement agressif (tirer fortement sur la laisse ou aboyer). Sur ordre du JT le COND rejoint son chien.



- **Remarque**

il est laissé à l'appréciation du juge de réaliser les exercices individuellement avec chaque chien, à chaque endroit prévu, ou de décider de réunir tous les chiens pour un exercice, puis de passer au suivant pour l'ensemble des candidats.

Test international des chiens d'accompagnement – FCI – IBGH – 1 à 3

Répartition et valeur des exercices dans les différents niveaux

EXERCICES	FCI-IBGH 1	FCI-IBGH 2	FCI-IBGH 3
Suite en laisse	30 points	20 points	
Suite sans laisse	30 points	20 points	20 points
Assis pendant la marche	15 points	15 points	10 points
Couché au pas normal	15 points	15 points	10 points
Debout au pas normal			10 points
Rapport sur le plat		10 points	15 points
Saut de la palissade avec rapport (140 cm)			15 points
Envoi en avant avec couché		10 points	10 points
Couché sous diversion	10 points	10 points	10 points
TOTAL	100 points	100 points	100 points

- **Particularités des exercices FCI – IBGH 1 – 3**

Dans tous les exercices de rappel ou de rapport, le chien n'est pas obligé de s'asseoir en face du COND mais peut revenir directement au pied. Avant de reprendre l'apportable un délai de 3 secondes est à respecter.

- **Particularités des exercices en FCI – IBGH 3 uniquement**

L'ordre des exercices 2 à 6 est déterminé par tirage au sort à partir des 5 variantes suivantes

Variante 1 : exercice 2, 4, 5, 6, 3

Variante 2 : exercice 4, 3, 6, 2, 5

Variante 3 : exercice 6, 4, 5, 3, 2

Variante 4 : exercice 3, 2, 6, 5, 4

Variante 5 : exercice 5, 6, 3, 2, 4

Tous les participants doivent effectuer les exercices 2 à 6 dans le même ordre, déterminé par le tirage.

Le chien peut obtenir la mention IBGH – SPECIAL s'il réussit deux fois l'examen IBGH-3 lors d'un concours sur 2 jours (chaque jour une fois).



Explications générales :

- **Signes acoustiques**

Le nom du chien peut être utilisé à la place du SA pour le « rappel », mais le nom du chien associé à un SA est considéré comme un double commandement.

- **Réaction du chien aux SA**

Le chien doit exécuter l'exercice au SA du COND de façon joyeuse et sûr de lui. Un comportement de stress ou anxieux est à pénaliser.

- **Commandements supplémentaires**

1 SA supplémentaire : moins 1,5 points

2 SA supplémentaires : moins 2,5 points

Si un chien ne fait pas l'exercice après le troisième SA, l'exercice doit être terminé sans évaluation (0 point).

Si le chien effectue l'exercice de manière incorrecte (par exemple, debout/couché dans l'exercice assis, assis/debout dans l'exercice du couché, etc.), l'exercice est minoré de 50%.

Si un chien exécute l'exercice sans SA, la pénalité sera de 2 points.

- **Présentation**

Au début de la présentation, les deux COND et leurs chiens se présentent au JT en position de départ et lui indiquent leur nom, le nom des chiens et le niveau auquel ils participent. Ceci est fait dans les niveaux FCI-IBGH 1 et FCI-IBGH 2 avec le chien en laisse et dans le niveau FCI-IBGH 3 sans laisse.

- **Début et fin d'un exercice**

Le COND doit être en position initiale au plus tard lorsque le deuxième COND est en position de base pour l'exercice "couché sous diversion". Le jugement commence toujours lorsque les deux chiens présentés ont pris les positions de base pour le premier exercice à montrer. Le JT donne l'instruction pour commencer un exercice, ensuite les arrêts, les changements de vitesse ou de direction, etc., sont effectués sans instruction. Si le COND oublie un exercice, le JT demandera au COND de montrer l'exercice manquant sans pénalité, mais le fait de ne pas effectuer une partie de l'exercice a une incidence sur l'évaluation.

- **Position de base**

La position de base est la position du chien assis sur le côté gauche du COND. La position de base ne doit être prise qu'une seule fois avant chaque exercice. En position de base, le chien est assis droit, attentif au COND, avec l'omoplate à hauteur du genou gauche du COND. Dans la position de base, le COND a les deux bras détendus le long du corps et les jambes serrées. En passant de la position assis devant le COND à la position de base le chien peut contourner le COND par l'arrière ou se positionner par l'avant. Si le COND a besoin d'un SA supplémentaire la pénalité sera de 1,5 points et de 2,5 points pour deux SA supplémentaires. Si le chien ne rejoint pas la position de base, l'exercice sera qualifié « d'insuffisant »

- **Développement**

De la position de base, le développement est effectué dans les exercices « assis au pas normal », « couché au pas normal avec rappel », « debout au pas normal » et « envoi en avant avec couché ». Le SA devra être donné entre 10 et 15 pas.



- **Retour / rappel du chien**

Dans les exercices où ce retour à côté du chien est nécessaire, le COND peut revenir soit directement de face, soit en passant derrière lui. Lors du rappel, le nom du chien peut être utilisé mais le nom du chien en sus du commandement de rappel est à considérer comme un SA supplémentaire.

- **Féliciter le chien**

On ne peut féliciter le chien qu'à la fin d'un exercice. Un délai de 3 secondes est à respecter avant l'exercice suivant.

- **Exception pour le niveau FCI – IBGH 1**

Après chaque exercice, le chien peut être félicité et brièvement libéré de sa position de base (maximum 5 secondes). Le chien doit ensuite être remis en position de base et un délai de 3 secondes est à respecter avant le début de l'exercice suivant.

- **Durées de temps à respecter**

Dans les situations suivantes, un délai de 3 secondes est à respecter

- Féliciter le chien – début de l'exercice suivant
 - Assis devant- retour en position de base
 - Assis devant – prise de l'apportable
 - Prise de l'apportable – retour en position de base
 - Fin de l'exercice – Féliciter le chien
 - Position de base – SA pour l'exécution de l'exercice
 -

- **Erreurs de positions**

Dans tous les exercices techniques (assis – couché – debout), une erreur de position occasionne une pénalité de 50% des points qui se cumulent aux autres erreurs.

- **Rapports**

Lors du lancer de l'apportable, le COND est autorisé à déplacer une jambe vers l'arrière, puis de retour en position de base un délai d'attente de 3 secondes est à respecter avant le SA pour la réalisation de l'exercice. Pour les gauchers, après avoir sollicité l'accord du JT, le COND est autorisé après avoir donné le SA pour le « assis », à faire un pas de côté pour lancer l'objet. De retour en position de base, un délai de 3 secondes est à respecter.

Le chien qui ne rend pas l'apportable après 3 SA est disqualifié pour « manque d'obéissance ».

- **Apportables**

Les objets personnels sont autorisés dans les exercices de rapport, mais doivent respecter les normes suivantes :

- Le manche doit être uniquement en bois
 - La distance entre le manche et le sol doit être d'environ 4 centimètres

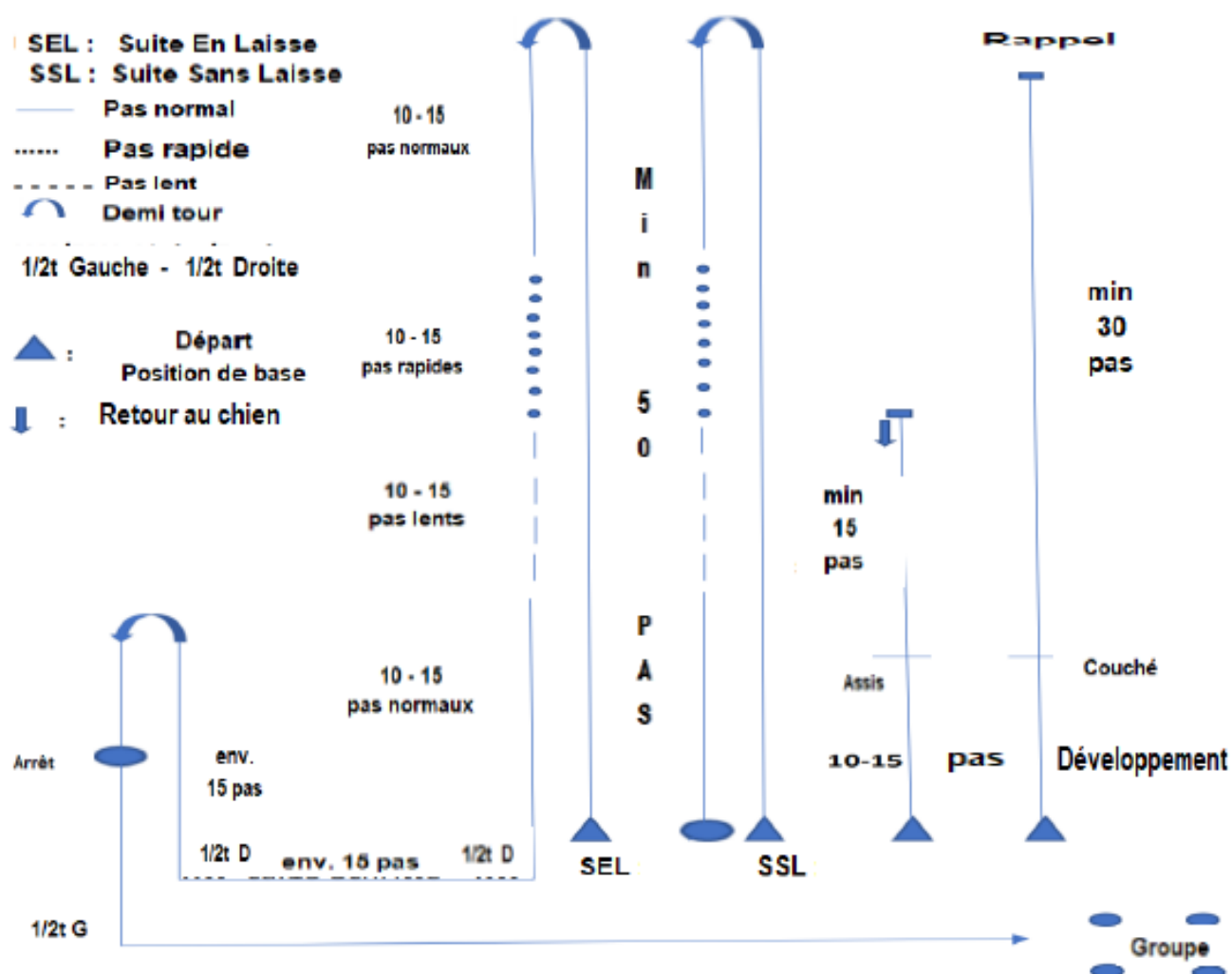
- **Palissade**

La palissade est en deux parties rattachées par le haut d'une largeur de 150 cm et d'une hauteur de 191 cm. L'écartement de la palissade est tel que sa hauteur finale sera de 140 cm pour l'échelon IBGH-3. Elle doit être entièrement revêtue d'une protection antidérapante. Dans sa partie supérieure, elle doit comporter 3 lattes d'un format de 24/48 mm. Lors du concours la même palissade est utilisée pour tous les chiens.

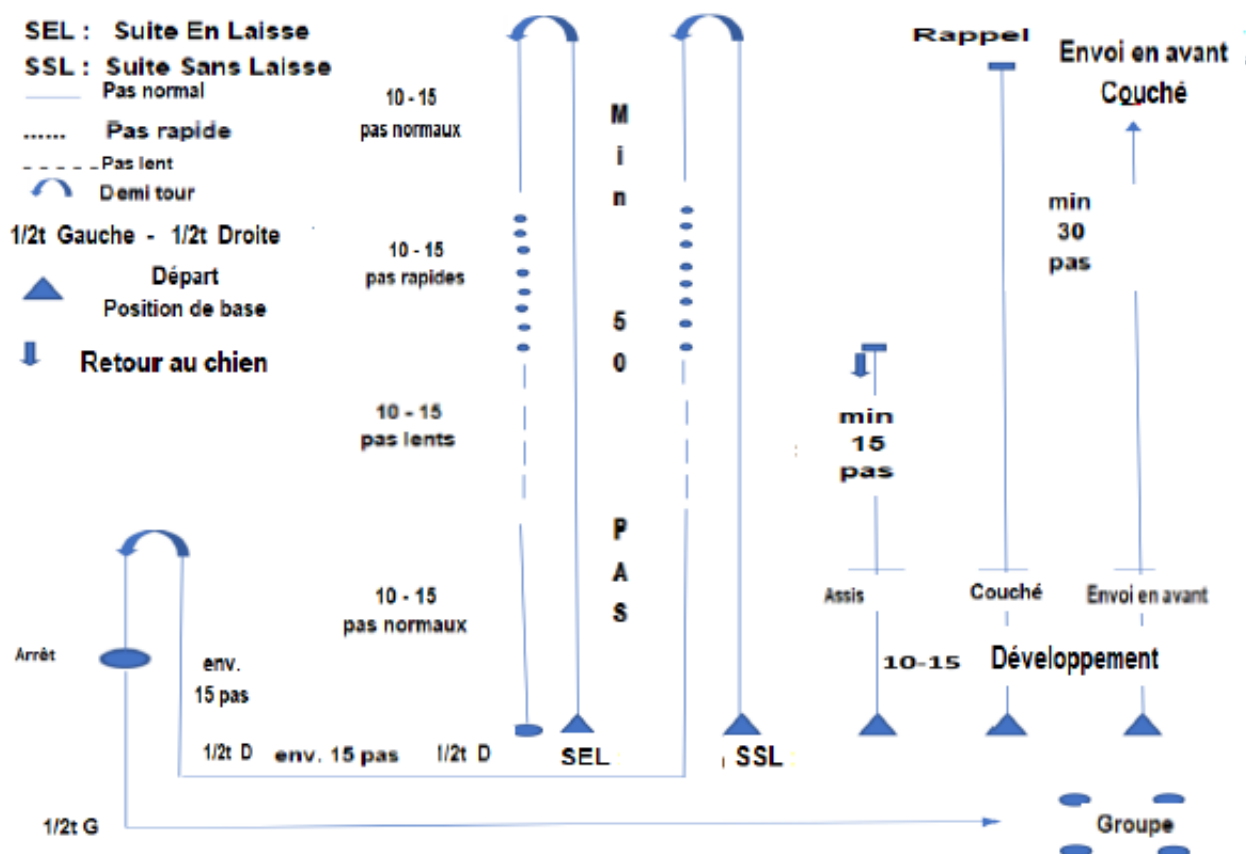
Principes d'évaluation des exercices

- Afin d'évaluer les performances de manière plus différenciée, certains exercices sont divisés en deux parties qui doivent être considérées séparément.
 - Il convient de distinguer les éléments primaires et secondaires d'un exercice. Les éléments principaux d'un exercice doivent être pondérés de manière plus importante afin de refléter le cœur de l'exercice.
- Vous trouverez plus de détails dans les descriptions des exercices.

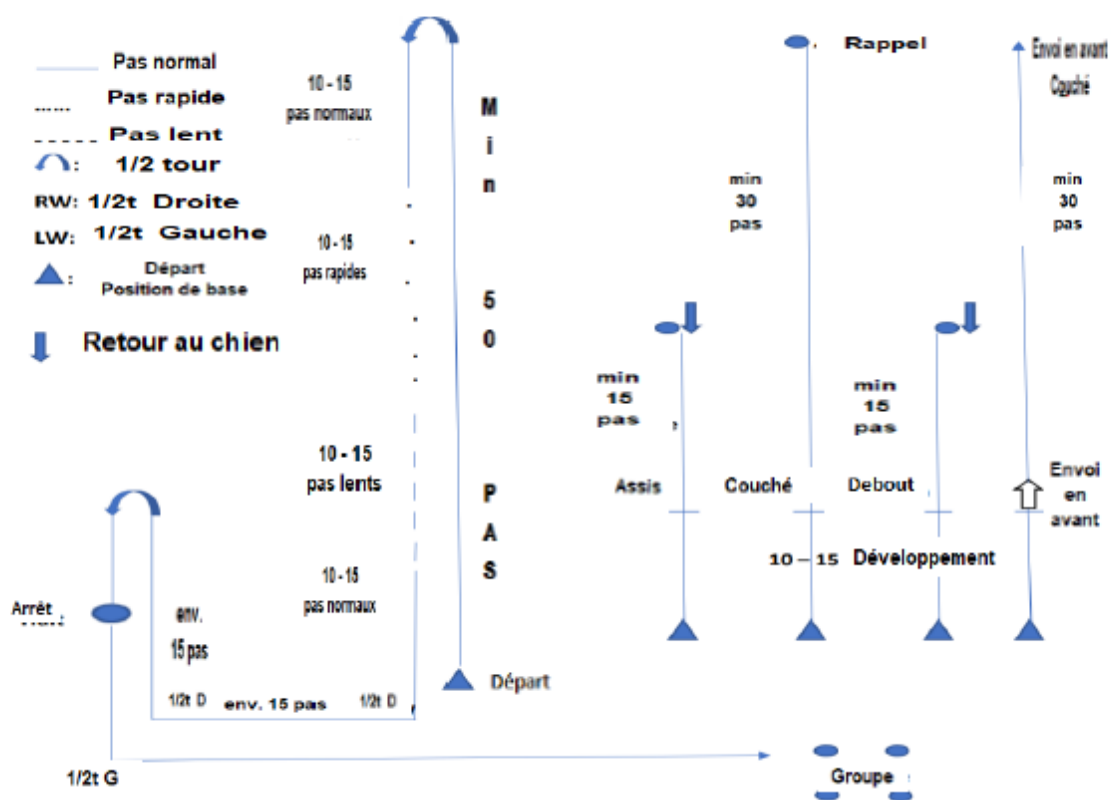
SCHEMA DE L'OBEISSANCE FCI – IBGH 1



• SCHEMA DE L'OBEISSANCE FCI - IBGH 2



• SCHEMA DE L'OBEISSANCE FCI – IBGH 3



L'exercice du « debout » peut également être effectué dans le sens opposé.

• Description des exercices

Avant le début des épreuves, le JT doit s'assurer que tous les équipements sont en place et conformes au règlement.

• Suite en laisse FCI – IBGH 1

Après un SA unique, le chien doit suivre son maître avec attention, joie et concentration dès la position de départ, en restant à la hauteur du genou gauche du COND, le déroulement de l'exercice est donné selon le schéma FCI – IBGH 1. Le COND doit prendre la position au départ de l'exercice au plus tard lorsque le 2^{ème} COND prend la position de base pour l'exercice « couché sous diversion ». Après au moins 50 pas, le COND entame un ½ tour sur sa gauche, le chien peut contourner le COND ou rester à la hauteur de son genou. Après 10 à 15 pas à vitesse normale, le COND exécute un pas de course (10-15 pas) puis un pas lent (10-15 pas). Après les pas lents, l'équipe reprend une marche normale. Les changements d'allure doivent être clairement montrés sans transition. Après le second ½ tour une position assise doit être montrée, le chien doit s'asseoir directement sans SA du COND ; après cela le COND et son chien passent dans un groupe de 4 personnes en mouvement. Dans le groupe l'équipe contourne une personne par la droite et une autre par la gauche (réaliser un 8) et s'arrêter au moins une fois dans le groupe auprès d'une personne. Le JT a la possibilité de demander un nouveau passage dans le groupe. Sur instruction du JT, le COND et son chien quittent le groupe

pour se mettre en position de base finale qui est aussi le point de départ de l'exercice suivant. Féliciter le chien n'est autorisé que lors de la PB finale.

- **Suite en laisse FCI – IBGH – 2**

Après un SA unique, le chien doit suivre son maître avec attention, joie et concentration dès la position de départ, en restant à la hauteur du genou gauche du COND, le déroulement de l'exercice est donné selon le schéma FCI – IBGH 2. Le COND doit prendre la position au départ de l'exercice au plus tard lorsque le 2^{ème} COND prend la position de base pour l'exercice « couché sous diversion ». Après au moins 50 pas, le COND entame un ½ tour sur sa gauche, le chien peut contourner le COND ou rester à la hauteur de son genou. Après 10 à 15 pas à vitesse normale, le COND exécute un pas de course (10-15 pas) puis un pas lent (10-15 pas). Après les pas lents, l'équipe reprend une marche normale. Les changements d'allure doivent être clairement montrés sans transition. Après 10 à 15 pas, l'équipe s'arrête et le chien doit s'asseoir directement sans SA. Après un délai de 3 secondes la laisse est retirée pour l'exercice suivant.

- **Critères d'évaluation**

- **Eléments primaires** : Position correcte du chien, expression positive du chien (motivé, libre, concentré)

- **Eléments secondaires** : Positions de base

- **Fautes** :

Devancer, s'écarter, traîner, un „assis“ lent ou hésitant, SA ou aides corporelles supplémentaires, erreurs dans la PB, inattention, manque de gaîté / de motivation, ainsi qu'une attitude soumise et non libérée du chien sont à pénaliser.

- **Suite sans laisse FCI – IBGH 1**

La suite sans laisse est à réaliser selon le schéma prédéfini (angles, changements d'allures, arrêts). Une suite sans laisse doit également être montrée lors des déplacements entre les exercices.

- **Suite sans laisse FCI IBGH 2 et 3**

Après un SA unique, le chien doit suivre son maître avec attention, joie et concentration dès la position de départ, en restant à la hauteur du genou gauche du COND, le déroulement de l'exercice est donné selon le schéma FCI – IBGH 2 ou 3. ». Après au moins 50 pas, le COND entame un ½ tour sur sa gauche, le chien peut contourner le COND ou rester à la hauteur de son genou. Après 10 à 15 pas à vitesse normale, le COND exécute un pas de course (10-15 pas) puis un pas lent (10-15 pas). Après les pas lents, l'équipe reprend une marche normale. Les changements d'allure doivent être clairement montrés sans transition. Après le second ½ tour une position assise doit être montrée, le chien doit s'asseoir directement sans SA du COND ; après cela le COND et son chien passent dans un groupe de 4 personnes en mouvement. Dans le groupe l'équipe contourne une personne par la droite et une autre par la gauche (réaliser un 8) et s'arrêter au moins une fois dans le groupe auprès d'une personne. Le JT a la possibilité de demander un nouveau passage dans le groupe. Sur instruction du JT, le COND et son chien quittent le groupe pour se mettre en position de base finale qui est aussi le point de départ de l'exercice suivant. Féliciter le chien n'est autorisé que lors de la PB finale. Une suite sans laisse doit également être montrée lors des déplacements entre les exercices.

- **Critères d'évaluation**

- **Eléments primaires** : Position correcte du chien, expression positive du chien (motivé, libre, concentré)



Éléments secondaires : Positions de base

Fautes :

Devancer, s'écarter, traîner, un „assis“ lent ou hésitant, SA ou aides corporelles supplémentaires, erreurs dans la PB, inattention, manque de gaîté / de motivation, ainsi qu'une attitude soumise et non libérée du chien sont à pénaliser.

- **Assis pendant la marche FCI IBGH 1-2-3**

1ère partie : position de base initiale, développement/construction, exécution de la position 50% des points.

2^{ème} partie : s'éloigner du chien et revenir au chien, position de base finale. 50% des points.

Après une marche d'environ 10 à 15 pas, au commandement du COND., le chien doit s'asseoir de suite dans le sens de la marche, sans que le COND ne modifie son pas ou se retourne. Le chien reste assis calmement et attentif au COND qui s'éloigne de 15 pas. Sur ordre du JT le COND retourne au chien. De retour en PB le COND peut féliciter son chien.

Particularité pour FCI – IBGH 1 : après le développement, le COND est autorisé après 10-15 pas, à marquer un arrêt, commander la position à son chien avant de s'éloigner.

- **Critères d'évaluation :**

Éléments primaires : exécution directe et déterminée du « assis » la façon dont le chien accepte le SA.

Éléments secondaires : Positions de base au début et à la fin de l'exercice, développement et attention pendant l'éloignement du COND.

Fautes :

Si le chien n'exécute pas la position, pénalité de 50%. Assis lent, manque de confiance, attitude soumise, chien agité et/ou inattentif sont des erreurs à pénaliser. Toutes les pénalités se cumulent.

- **Couché avec rappel**

1ère partie : position initiale, développement, exécution de la position au SA, 50% des points

2^{ème} partie : éloignement du COND, rappel du chien, assis devant le COND puis position de base finale 50% des points.

Après un développement de 10 à 15 pas, le chien doit immédiatement se coucher au SA du COND, droit dans le sens de marche sans que le COND ne change son allure ou regarde autour en arrière. Le COND fait encore au moins 30 pas avant de se tourner vers son chien. Celui-ci doit rester calme et attentif jusqu'au rappel. Sur ordre du JT, le chien est rappelé avec le SA pour le rappel ou le nom du chien. Celui-ci doit revenir vers le COND directement avec joie et détermination, s'asseoir droit et proche devant le COND ; après une transition de 3 secondes et au SA du COND, le chien doit se rendre rapidement en position de base. Après un nouveau délai de 3 secondes, le chien peut être félicité brièvement.

Dans les niveaux IBGH 1 et 2, le chien est mis en laisse pour être conduit au « couché sous diversion » ou pour se présenter au JT.



Particularité en IBGH 1 : Après le développement, le COND peut marquer un temps d'arrêt pour donner le SA du « couché ».

○ **Critères d'évaluation :**

- **Éléments primaires :** la façon dont le chien accepte le SA, la rapidité d'exécution du « couché », la rapidité du rappel et la position « assis » devant le COND.
- **Éléments secondaires :** les PB initiales et finales, la concentration du chien durant le développement et l'éloignement du COND.

○ **Fautes :**

Couché lent, chien inattentif et agité, aides du COND sont à pénaliser en conséquence. Si le chien n'exécute pas la position, une minoration de 50% sera appliquée, en sus des autres pénalités. Si après le SA plus 2 supplémentaires, le chien ne revient pas vers le COND, l'exercice sera évalué avec la mention « insuffisant » et zéro point. Le COND se rend chez le chien et se dirige vers l'exercice suivant.

• **Debout au pas normal FCI IBGH 3**

1ère partie : Position de base initiale, développement, exécution du « debout ». 50% des points.

2^{ème} partie : Eloignement et retour du COND, PB finale. 50% des points

Après un développement de 10 à 15 pas en marche normale, et après un SA du COND, le chien doit s'immobiliser immédiatement et se tenir droit en direction de la marche sans que le COND n'interrompe ou modifie celle-ci. Après 15 pas le COND fait face au chien. Sur instruction du JT le COND revient et se positionne à côté du chien puis donne le SA pour mettre le chien en PB.

○ **Critères d'évaluation :**

- **Éléments primaires :** la façon dont le chien accepte le SA, la rapidité d'exécution du « debout »,
- **Éléments secondaires :** les PB initiales et finales, la concentration du chien durant le développement et l'éloignement du COND.

○ **Fautes :**

Pas de position « debout » immédiate, chien agité et inattentif, aides du COND sont à pénaliser en conséquence. Si le chien n'exécute pas la position, une minoration de 50% sera appliquée, en sus des autres pénalités.

• **Rapport sur le plat IBGH 2 et 3**

Un carré de 4 mètres de côté doit être matérialisé à une distance de 8 mètres de la position de départ de l'exercice. De la position de base, le COND lance l'apportable dans ce carré. Si l'objet atterrit en dehors de ce carré, le commissaire de terrain place alors l'objet au milieu du carré. Avant de le déposer, il est brièvement relevé. Le commissaire de terrain se rend ensuite derrière le COND avant le SA pour le rapport.

Le SA pour le rapport ne peut être donné qu'au moment où l'apportable est immobile. Dès lors le chien doit réagir de suite avec un aller/retour rapide, une prise de l'objet directe. Le chien doit maintenir l'objet fermement et le présenter devant le COND, ou en PB finale. Le COND attendra 3 secondes avant de donner le SA pour que le chien rende l'objet sans hésitation. Après une nouvelle pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour mettre le chien en PB finale (si nécessaire). L'objet doit être tenu dans la main droite, le long du corps. Le COND déposera l'apportable à l'endroit prévu à cet effet en gardant le chien au pied comme décrit dans la suite sans laisse.



○ **Critères d'évaluation :**

- **Eléments primaires :** l'aller / retour motivé, prise de l'objet rapide, la prise de position devant le COND ou alternativement en PB. Une présentation sûre de l'objet ainsi que la volonté de rendre celui-ci au SA.
- **Eléments secondaires :** Positions de base initiale et finale
- **Fautes :** comportement non motivé, objet mâchonné ou tombé au sol, toucher le COND avec l'objet, aides du COND, sont à pénaliser en conséquence.

• **Saut de la palissade (140 cm) avec rapport**

5 points pour le rapport, 5 points pour le passage aller et 5 points pour le passage retour. Pour une évaluation partielle, au moins un saut doit être montré avec le rapport d'objet.

Une surface rectangulaire de 2 m de large et 4 m de long doit être marquée à 6 mètres derrière la palissade. A une distance d'au moins 4 mètres de la palissade, le COND lance l'apportable dans ce rectangle. Si l'apportable tombe en dehors, le commissaire de terrain déposera celui-ci au milieu du rectangle et se placera en dehors de la zone de travail du chien.

Le chien doit être assis calmement à côté du COND jusqu'au SA du COND. Pendant l'escalade de la palissade, le SA pour le rapport doit être donné. Le chien doit prendre rapidement l'objet et effectuer un saut retour pour le présenter au COND. Le chien doit montrer une volonté d'exécution de l'exercice avec des sauts puissants. Durant tout le travail l'objet doit être tenu fermement, jusqu'au moment où le COND après une pause de 3 secondes donne le SA pour que le chien rende l'objet. Le chien doit maintenir l'objet fermement et le présenter devant le COND, ou en PB finale. Le COND attendra 3 secondes avant de donner le SA pour que le chien rende l'objet sans hésitation. Après une nouvelle pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour mettre le chien en PB finale (si nécessaire). L'objet doit être tenu dans la main droite, le long du corps. Le COND déposera l'apportable à l'endroit prévu à cet effet.

○ **Critères d'évaluation :**

- **Eléments primaires :** l'aller / retour puissants, prise de l'objet rapide, la prise de position devant le COND ou alternativement en PB. Une présentation sûre de l'objet ainsi que la volonté de rendre celui-ci au SA.
- **Eléments secondaires :** Positions de base initiale et finale
- **Fautes :** comportement non motivé, objet mâchonné ou tombé au sol, aides du COND (ex : jambes écartées) sont à pénaliser en conséquence.

• **Envoi en avant avec couché**

1ère partie : Position de base initiale, développement, envoi « en avant » 50% des points.

2ème partie : Exécution du « couché » au SA du COND, PB finale. 50% des points

Après un développement de 10 à 15 pas, le COND envoie le chien « en avant » avec un SA unique, le bras levé une seule fois et en restant immobile. Le chien doit se détacher rapidement, en ligne droite dans la direction indiquée d'au moins 30 pas. Sur ordre du JT, le COND donnera le SA pour coucher le chien qui devra s'exécuter immédiatement. Le COND a le droit de maintenir le bras levé jusqu'au couché du chien. Si le chien ne se couche pas, le COND après un délai de 3 secondes donne un SA

supplémentaire, un second commandement supplémentaire peut être donné si le chien n'obtempère pas. Sur ordre du juge, le COND se rend auprès de son chien. Après un nouveau signal du JT, le COND peut donner le SA pour remettre le chien en PB.

En IBGH 2, le chien est remis en laisse pour aller au « couché sous diversion » ou pour se rendre chez le JT. En IBGH 3 cela est réalisé sans laisse.

○ **Critères d'évaluation :**

- **Eléments primaires :** Course directe, droite, rapide, prise de position rapide au SA.
- **Eléments secondaires :** Positions de base initiale et finale
- **Fautes :** course non déterminée du chien, déviation latérale de la course, tarde à se coucher, chien agité au couché, erreurs dans les PB, aides du COND.
 - Le chien s'arrête au 1er SA, ne se couche pas. 1 SA supplémentaire pour le couché -1,5 points
 - Le chien s'arrête au 1er SA, nécessite 2 SA pour se coucher - 2,5 points
 - Le chien s'arrête au 1er SA, ne se couche pas après 2 SA supplémentaires - 3,5 points
 - Le chien s'arrête après 1 SA supplémentaire et se couche - 2,5 points
 - Le chien s'arrête après 2 SA supplémentaires et se couche - 3,5 points
 - Le chien ne s'arrête pas après 2 SA supplémentaires 0 points
 - Si le chien se couche au 1^{er} SA mais, après que le JT ait autorisé le COND à rejoindre son chien, celui-ci se lève pour le rejoindre, le COND peut donner un SA supplémentaire ; si le chien reprend la position avant d'avoir effectué 50% de la distance retour, une pénalité de – 5 points est à attribuer. Toutes les autres erreurs, fautes durant le développement, chien hésitant à réaliser le „en avant“, tarde à se coucher et/ou instable, PB finale incorrecte, se cumulent.

• **Couché sous diversion**

Durant l'évolution de l'autre chien, l'exercice « couché sous diversion » est à réaliser. Le chien est emmené à l'endroit déterminé par le JT qui donne l'indication pour autoriser le COND à coucher le chien. En fonction du niveau le COND sera disposé de la façon suivante :

FCI IBGH 1 : Le COND se place à une distance de 10 mètres latéralement au chien (et non pas devant).

FCI IBGH 2 ; Le COND se place dos tourné à une distance de 20 mètres devant le chien.

FCI IBGH 3 : Le COND se place à 30 mètres hors de la vue du chien.

○ **Critères d'évaluation :**

- **Eléments primaires :** chien restant couché calmement au même endroit.
- **Eléments secondaires :** Positions de base initiale et finale
- **Fautes :** erreurs dans les PB, comportement agité du chien, chien qui change de position ou quitte l'endroit du couché, aides du COND sont à pénaliser en conséquence.

Si le chien quitte la position de plus de 3 mètres, une déduction de 50% sera appliquée.

Si le chien se rend chez le COND au moment où celui-ci revient vers lui, une pénalité de 3 points sera appliquée.
- FCI-IBGH 1 : Une évaluation partielle est effectuée lorsque l'autre chien a terminé le troisième exercice.
- FCI-IBGH 2 : Une évaluation partielle est effectuée lorsque l'autre chien a terminé le quatrième exercice.
- FCI-IBGH 3 : Une évaluation partielle est effectuée lorsque l'autre chien a terminé le cinquième exercice.



CONCOURS INTERNATIONAL DES CHIENS DE TRAVAIL (FCI – IGP 1 à 3)

Il existe 3 niveaux de contrôle pour les chiens d'utilisation. Dans chaque niveau, le chien doit obtenir au moins un résultat avec un qualificatif de « satisfaisant » dans les 3 parties (A-pistage, B-obéissance, C-protection)

PARTIE A – PISTAGE

Dispositions générales

	FCI-IGP 1	FCI-IGP 2	FCI-IGP 3
Longueur de longe	5 Mètres	10 Mètres	10 Mètres
Tracée par	Conducteur	Traceur étranger	Traceur étranger
Longueur min.	300 Pas	400 Pas	600 Pas
Lignes	3	3	5
Angles	2 env. 90°	2 env. 90°	4 env. 90°
Distance entre les angles	Min. 50 Pas	Min. 50 Pas	Min. 50 Pas
Objets	3 objets personnels 3 x 7 Points	3 objets traceur 3 x 7 Points	3 objets traceur 3 x 7 Points
Dimensions des objets	10 x 2-3 x 0,5-1 cm	10 x 2-3 x 0,5-1 cm	10 x 2-3 x 0,5-1 cm
Position des objets	1 - 1ère ligne, 2 - 2ème ligne, 3 - à la fin de la piste	1 - 1ère ligne, 2 - 2ème ligne, 3 - à la fin de la piste	1 er objet sur 1^{ère} ou 2^{ème} ligne à au moins 100 pas 2ème sur ordre du JT, 3^{ème} à la fin de la piste
Ancienneté de la piste	20 Minutes	30 Minutes	60 Minutes
Durée maximum du travail	15 Minutes	15 Minutes	20 Minutes

- **NATURE DES TERRAINS**

Tous les terrains naturels tels que prairies, labour, sous-bois peuvent être utilisés. Dans tous les échelons, en fonction des terrains existants, des changements de terrains ou croisement de chemin sont possibles.



- **POSE DES PISTES**

Le COND ne trace la piste que pour le niveau FCI-IGP 1. Dans tous les autres niveaux de piste FCI-IGP, la piste doit être posée par un autre traceur. Pour les examens FCI-IGP 2 et FCI-IGP 3, il est recommandé qu'un traceur certifié détermine le tracé de la piste en fonction du terrain disponible et en coordination avec le chef des pistes et réalise un dessin de la piste pour le JT. Ce schéma comporte les caractéristiques du terrain (arbres, cabanes, autres repères), le nombre de pas pour chaque ligne. Le chef de piste indique au traceur la pose des objets, les pistes doivent avoir un tracé différent, les angles et les objets ne doivent être identiques pour chaque piste. Le départ de la piste doit être clairement matérialisé avec un piquet toujours planté à gauche du point de départ. Le traceur s'arrête brièvement au point de départ et démarre de façon naturelle au pas normal dans la direction prévue. Une attention particulière est portée sur la pose de la piste au pas normal. Les angles sont également tracés au pas normal tout en restant attentif à laisser la possibilité au chien de continuer son travail de recherche. Il ne doit pas y avoir de rupture sur la piste (voir croquis). Une démarche non naturelle, gratter le terrain ou créer des interruptions ne sont pas autorisés. Une distance minimum d'au moins 20 pas avant ou après les angles sont à respecter pour la pose des objets déposés sur la piste. Après la pose du dernier objet, le traceur continuera à marcher tout droit sur une dizaine de pas. Le tracé des pistes doit se faire hors de la vue des chiens et des COND. Le tirage au sort des pistes est réalisé après la pose de celles-ci, en présence du responsable des pistes.

- **PARTICULARITE**

Dans le niveau FCI-IGP 3, le COND peut demander au JT d'interrompre brièvement la piste s'il a l'impression que son chien ou lui-même doivent faire une pause en raison de sa condition physique et/ou des conditions météorologiques (par exemple, température élevée). La pause est comptée dans le temps disponible pour le travail de pistage. Le COND peut nettoyer la tête, les yeux et le nez du chien pendant la pause et lui donner un peu d'eau à boire. Pour ce faire, le COND peut être muni d'un peu d'eau, d'un chiffon humide ou d'une éponge humide. L'eau, le chiffon ou l'éponge doivent être montrés au JT avant de commencer la piste.

- **OBJETS**

Les objets doivent être posés à plus de 20 pas avant ou après l'angle. Ils doivent être placés entre les pas, ou si la nature du terrain (végétation abondante) l'exige, dans les pas. Après la pose du dernier objet, le traceur continue sur une dizaine de pas dans la même direction. La couleur des objets doit s'harmoniser avec le terrain. Les objets sont à présenter soit par le concurrent (FCI - IGP-1), soit par le traceur (FCI-IGP-2, FCI- IGP-3) au JT ou au chef de piste, avant la pose de celle-ci. Seul le traceur, ou le conducteur selon le niveau, peuvent disposer des objets de piste prévus, 30 minutes avant. Les objets doivent être issus de différents matériaux (par exemple : cuir, textile, bois). Lors de concours de qualification, il doit être noté sur l'objet le numéro de la piste correspondante ainsi qu'un numéro d'ordre. Si un objet „non marqué“ ne peut être retrouvé par le traceur, il n'y aura pas de pénalité. Si cette situation se présente pour plusieurs objets, il sera proposé au COND de refaire l'exercice sur la piste de réserve. En cas de refus du COND, les objets non trouvés seront considérés comme « non marqué ». Ces dispositions ne concernent pas les pistes IGP-1, quand le COND pose la piste. Dans ce cas, si un objet n'est pas trouvé par le chien, aucun point ne sera attribué.

- **DESIGNATION DES OBJETS**

La désignation des objets peut se faire par marquage, ramassage ou rapport de l'objet. Le marquage de l'objet peut se faire en position assise, couchée ou debout, alternativement sur la même piste. Suite au marquage, le COND pose la longe au sol, se rend à son initiative à la hauteur du chien, soit

par la gauche, soit par la droite, ramasse l'objet et le montre au JT, puis remet le chien en piste du même côté. Tout ceci est réalisé sans directive du JT. Le chien doit être couché dans la direction de la piste, un léger travers (30°) n'est pas pénalisé. Il n'est pas pénalisé non plus si le chien tout en restant couché, assis, debout, à l'objet regarde en direction de son COND. Le chien doit monter qu'il veut trouver l'objet et non pas qu'il doit. La position de l'objet est juste devant ou entre les pattes. Il n'est pas demandé que le chien « fixe l'objet », mais le chien doit rester calme, sans stress jusqu'à sa remise en piste. Les objets marqués avec une forte aide sont à considérer comme « non marqués ».

Après avoir montré l'objet au JT, le COND remet son chien en piste à son initiative avec le SA prévu. Le COND doit se tenir à côté de son chien ou directement derrière.

Alternativement, le chien peut ramasser ou rapporter l'objet. Lorsque le chien ramasse l'objet, il peut rester debout ou s'asseoir. Les faits de ramasser l'objet et se coucher ou de ramasser l'objet et continuer à marcher sont des erreurs à pénaliser. Dès que le chien a ramassé l'objet, le COND pose ou laisse tomber la longe, se rend directement au chien pour lui prendre l'objet et le montrer au JT. Le COND peut venir au chien indifféremment du côté gauche ou droit et c'est de ce côté qu'il remettra son chien en piste avec le SA pour « cherche ». Ceci se déroule sans indication du JT.

Si le chien rapporte l'objet, le COND reste immobile et laisse tomber la longe. Le chien doit rapporter l'objet directement, s'asseoir ou rester debout devant le COND qui récupère l'objet avec un SA unique. Le chien est remis en piste à cet endroit.

• SCHEMA DE L'EVALUATION DES OBJETS

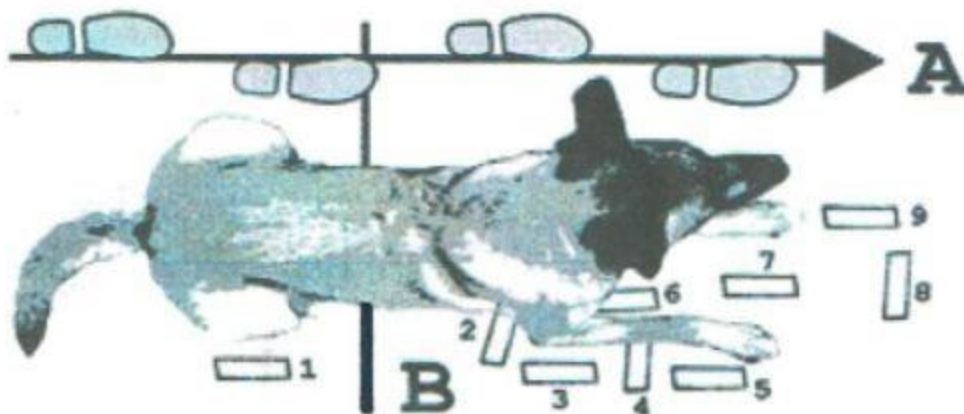
Le croquis est fourni à titre indicatif et l'évaluation doit tenir compte des facteurs suivants :

- Conditions de vent
- Taille du chien
- Position de marquage (assis, couché, debout)

A = sens de la piste.

B = Position de l'objet

L'écart entre les pattes du chien et l'objet 8 et 9 maximum environ 20 cm



Répartition des points pour les objets

Insuffisant = INS, Suffisant = SUFF, Bon = B, Très bon = TB, Excellent = EXC



MAX	N° 1 Ins	N° 2 Suff	N° 3 B	N° 4 B	N° 5 TB	N° 6 TB	N° 7 EXC	N° 8 TB/EXC	N° 9 TB/EXC
7 pts	4	5	5,75 – 6,25	5,75 – 6,25	6,5	6,5	7	6,5 – 7	6,5 - 7

- **Longe de pistage**

La longueur de longe est de 5 mètres pour le niveau IGP 1 et 10 mètres pour les niveaux IGP 2 et 3. La vérification de la longe, du collier ou du harnais doit être réalisée par le JT ou une personne mandatée à cet effet, au plus tard lors de la présentation. Des longes flexibles ne sont pas autorisées. La longe peut être portée sur le dos, sur le côté du chien ou entre les pattes avant et / ou arrière. Elle peut être fixée directement sur le collier ou sur la bague de fixation du harnais. Lors de l'utilisation d'un harnais la sangle ne doit pas dépasser la dernière côte dorsale. La longe peut par intermittence trainer au sol, mais la distance requise entre le COND et le chien ne doit pas être fortement réduite. Le contact occasionnel de la longe avec le sol n'est pas à pénaliser. Le COND suit le chien tout en tenant l'extrémité de la longe. Peu importe la manière dont il tient la longe (d'une main, de deux mains, s'il change de main pour tenir la longe), la hauteur à laquelle il tient la longe, etc..., si cela n'affecte pas le travail du chien, par exemple en maintenant ou en modifiant la tension de la longe.

- **Pistage « en libre »**

Il est également possible de pister sans longe. La distance entre le chien et le COND doit être d'au moins 5 mètres pour Le niveau FCI-IGP 1 et d'au moins 10 mètres pour les niveaux FCI-IGP 2 et FCI-IGP 3.

- **Présentation initiale**

Après avoir été appelé, le COND se présente en PB chez le JT avec la longe déroulée et le chien équipé du harnais (si pistage avec harnais) et l'informe si le chien marque, rapporte ou ramasse les objets. Lors de la présentation et jusqu'à 2 mètres du piquet de départ, le chien peut être en laisse courte. Avant la piste, au piquet de départ et ensuite sur toute la piste, aucune contrainte sur le chien n'est tolérée.

- **Départ en piste**

Le JT donne le top départ. A environ 2 mètres du piquet de départ, le chien peut rester debout assis ou brièvement couché, le temps de l'équiper pour la piste (exemple : longe entre les pattes avant et/ou arrière). Le chien doit aller directement au piquet de départ où il est mis en piste avec le SA de recherche, le COND se tenant soit à côté du chien soit directement derrière.

- **Travail de piste**

Durant le travail de recherche, le JT doit se positionner de telle façon à ne pas perturber le travail du chien (distance minimale 10 mètres). Le travail débute directement au piquet de départ après le SA de recherche. En sus du SA autorisé le COND peut donner jusqu'à 2 SA supplémentaires, chacun amenant une pénalité de 1,5 points à déduire de la 1^{ère} ligne. Si malgré tout, le chien ne démarre pas après 3 SA le travail est arrêté et il n'y aura pas d'attribution de points (zéro point). Le chien doit suivre le tracé avec un nez profond, motivé, sûr de soi, d'une grande intensité de recherche et de manière continue et régulière. La vitesse du chien sur la piste n'est pas un critère à évaluer dès lors

que le chien travaille de façon convaincante et intensive. Il est important de voir le chien prendre les devants et les décisions sur la piste.

Lors du départ et après les objets, le chien est envoyé en piste avec le SA correspondant, le COND se trouvant à côté ou tout juste derrière le chien. Il doit rester immobile jusqu'au déroulement complet de la longe. La façon dont le COND déroule la longe n'est pas importante dès lors que cela n'influence pas le travail du chien. Le COND peut porter des gants durant la piste. La longe ne doit pas obligatoirement être tendue tout le long de la piste. Le chien n'est pas obligé de marquer un temps d'arrêt au départ de piste, mais le JT doit prêter une attention particulière au comportement du chien sur la 1^{ère} ligne, à quel point celui-ci s'engage et prend l'odeur. Si le chien est emmêlé dans la longe, le COND doit demander l'accord du JT pour pouvoir le démêler. Après accord de celui-ci, le COND arrête le chien avec un SA, se rend auprès de celui-ci. Puis après avoir libéré le chien, le COND se rend à nouveau en bout de longe et relance le chien avec un SA, il n'y a pas de déduction de points.

- **Fin de la piste**

Dès que le conducteur a montré le dernier objet trouvé par le chien, le JT donne le signal de la fin du travail. A partir de ce moment, l'évaluation est terminée et le chien n'a pas besoin d'être remis en PB initiale. Après cela le chien peut être félicité brièvement et détendu (sans jouer, ni nourriture).

- **Présentation finale**

Le COND se dirige vers le juge avec le chien en laisse sans être obligé de montrer une suite au pied, puis après avoir mis le chien en position de base le COND signale la fin de l'exercice et montre les objets trouvés au JT.

- **Angles**

Le chien doit prendre les angles avec assurance. Faire des cercles ou boucler est pénalisé. Le chien qui vérifie à l'angle sans quitter la piste n'est pas pénalisé. Après l'angle, l'intensité dans le travail reste la même sans modification du rythme. A la hauteur des angles, le COND. n'est pas tenu de suivre la piste, mais doit conserver la même longueur de longe Il n'est autorisé au COND. de sortir de la piste pour prendre l'angle, qu'à partir du moment où le chien a changé de direction et se trouve clairement sur la ligne suivante.

- **Féliciter**

Un bref encouragement (un mot) est toléré uniquement en IGP 1 et sur une ligne. Il ne peut être donné à un angle ou comme un soutien lorsque le chien est en difficulté et cherche à solutionner un problème. L'encouragement ne doit pas être donné de manière à modifier l'intensité du travail du chien mais seulement pour confirmer le chien dans son travail. Aux objets, et ceci dans tous les échelons, une légère caresse est autorisée, elle peut intervenir avant ou après avoir présenté l'objet. Le COND ne peut pas non plus féliciter le chien en même temps qu'il ramasse la longe.

- **Arrêt / Disqualification**

Si le chien quittant la piste est retenu par son COND., le juge lui ordonnera de le suivre. En cas de non observation de la directive du juge, le travail de piste est arrêté. Si le chien n'arrive pas en bout de piste avant le temps imparti, selon les échelons, le travail est également arrêté. Le travail réalisé jusqu'à cet endroit sera noté. Dans la situation où le chien ne piste pas (s'attarde un long moment sur place sans pister), le travail peut être arrêté, même si le chien se trouve encore sur le tracé et que le



temps imparti n'est pas écoulé. Si le chien poursuit un gibier, le COND peut essayer de le „bloquer“ avec le SA „couché“, pour garder le contrôle du chien. Sur ordre du juge, le COND rappelle son chien vers lui et tente de le remettre en piste. A ce moment-là, le SA pour la recherche est autorisé. Le travail est arrêté en cas d'échec.

○ **Arrêt du travail :**

Tous les points attribués jusqu'à l'arrêt restent acquis de même que les points acquis dans les autres disciplines. Les points seront notés dans le CT.

Exemples d'arrêt :

Le chien ne piste pas au départ malgré 3 SA , de même si le chien ne reprend pas la piste après avoir marqué un objet.
Le chien sort de la piste de plus d'une longueur de longe, ou le COND ne suit pas le chien malgré la demande du JT.
Le chien a dépassé la durée limite du temps de travail.
Si le chien poursuit du gibier et ne peut plus être remis en piste.

○ **Disqualification**

Tous les points de piste ainsi que les points des autres disciplines sont annulés. Après la disqualification, l'équipe ne peut plus prendre part aux autres disciplines. Dans le CT il n'y aura pas de points attribués, mais le JT devra y faire figurer le motif de la disqualification.

EXEMPLES DE DISQUALIFICATIONS	MOTIFS NOTES DANS LE CARNET DE TRAVAIL
Le chien ne rend pas l'objet Durant une piste « en libre », le chien quitte la piste de plus de 10 mètres et ne se laisse pas raisonner après 3 SA	Disqualification pour désobéissance
Le chien n'est pas neutre durant le test de sociabilité	Disqualification pour manque de sociabilité
Comportement antisportif du COND (exemple : objets de motivation ou nourriture) Actions du COND contraires au bien-être animal ou aux bonnes mœurs Utilisation d'articles d'éducation interdits	Disqualification pour comportement anti-sportif

● **Appréciation du travail de piste**

Il faut faire une distinction entre les éléments primaires et secondaires. Les éléments primaires doivent être pondérés plus fortement afin d'évaluer les éléments essentiels du travail de piste.

○ **Eléments primaires**

Intensité de la recherche, concentration, assurance,

○ **Eléments secondaires**

Distance entre le COND et le chien, rapidité/volonté de marquage de l'objet.

● **Critères d'appréciation**



L'évaluation débute au piquet de départ. Pour l'évaluation de chaque ligne, il y a lieu de tenir compte de sa longueur, de la nature du terrain, des conditions climatiques. Le JT doit maintenir une distance suffisante avec le chien pour ne pas influencer le travail de celui-ci. Le chien doit pouvoir travailler seul dans un rayon d'au moins 10 mètres du COND., du JT et du traceur, sans être perturbé par ces derniers.

Après que le chien ait marqué l'objet, le COND peut à son initiative aller au chien. Le JT peut accompagner le COND pour contrôler la qualité du marquage mais sans perturber le chien. Après vérification, le JT doit s'éloigner afin de ne pas gêner la remise en piste. Pendant toute la durée du travail, le chien ne doit pas être dérangé par le JT ou le traceur.

Le juge ne doit pas seulement voir le chien et son conducteur, mais doit tenir compte des spécificités du terrain, des conditions atmosphériques, des diversions possibles et du facteur temps. Son appréciation doit être faite sur l'ensemble du travail et s'appuyer sur les critères suivants :

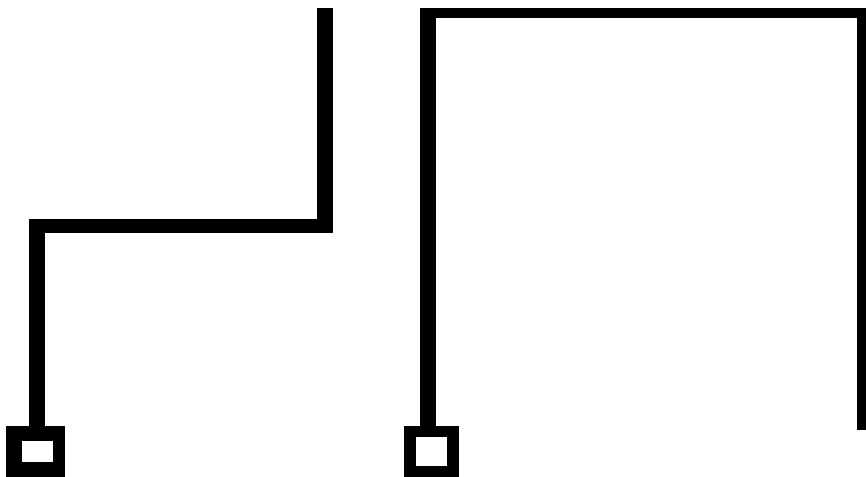
- Comportement durant le pistage (chien motivé avec une intensité constante, avant et après les angles ou avant et après les objets).
- Niveau de formation du chien.
- Le comportement négatif du chien (méfiance, incertitude notamment lors du marquage des objets) est à pénaliser.
- Harmonie entre le COND et le chien.
- Difficultés pour effectuer le travail de pistage.
- La nature du terrain (culture, sable, changement de terrain, fumier).
- Passages de gibiers.
- Conditions climatiques (Chaleur, froid, pluie, neige).
- Changements de temps.

Le JT doit évaluer avec quelle ardeur, quelle sûreté et/ou insécurité, quelle rapidité, le chien accomplit son travail de recherche. Si le chien réalise un excellent travail sur la 1^{ère} ligne, le JT de travail ne doit pas reprocher au chien de ne pas avoir pris assez de temps au piquet de départ pour identifier l'odeur de référence.

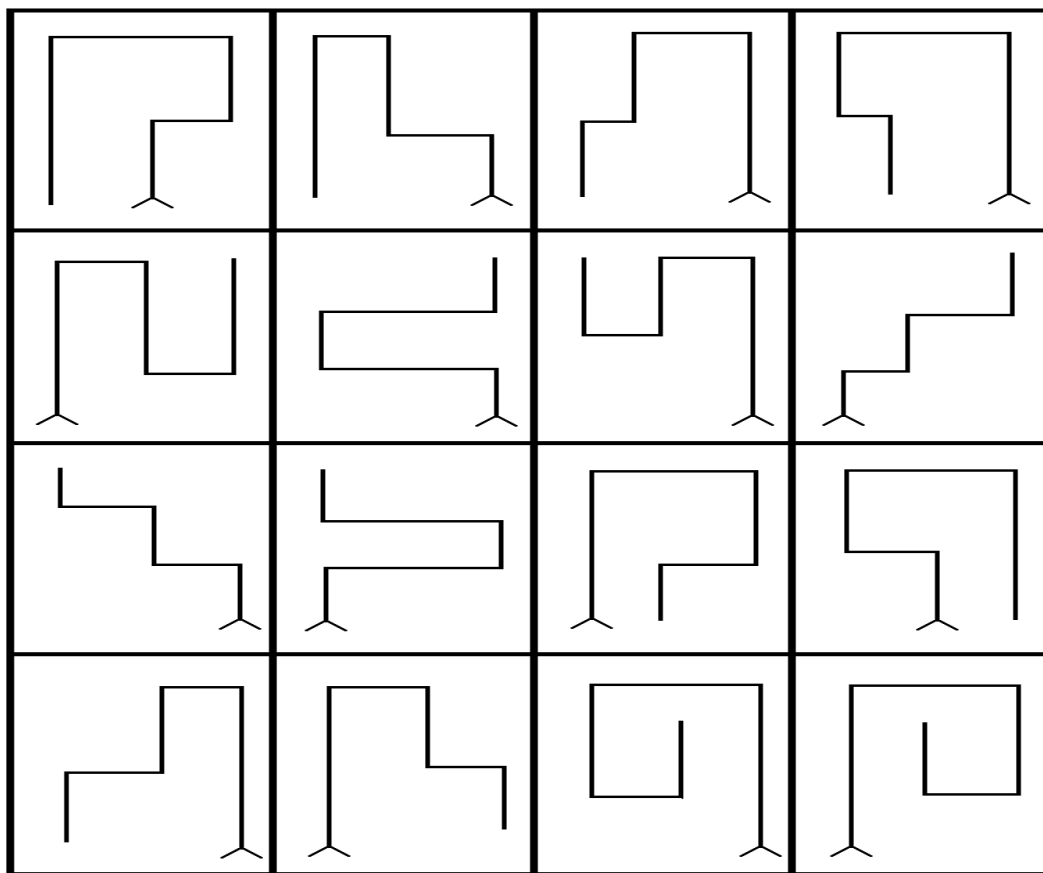
- **Lignes directrices pour l'évaluation**

- Si le COND donne le SA pour la recherche avant que le chien ne soit au piquet de départ, ou s'il ne donne pas le SA / **pénalité de -1 point**. Le comportement de recherche du chien avant le piquet de départ n'est pas à pénaliser.
- Si le chien interrompt son travail de pistage et que le COND ne se rend pas chez le chien mais reste en bout de longe et remet le chien en piste avec le SA « cherche » / **pénalité - 2 points**.
- Si le chien interrompt son travail de pistage, et que le COND se rend chez le chien pour le remettre en piste avec le SA « cherche » / **pénalité - 4 points**.
- Si le COND donne un signe visuel au chien pour qu'il continue la piste / **pénalité 2 points**.
- Divaguer, se vider, boucler aux angles, encouragements constants, aides verbales ou avec la longe, durant la piste ou aux objets sont à pénaliser
- Si le chien fait ses besoins sur la piste / **pénalité de 8 points**.

Les exemples suivants peuvent également être tracés à l'inverse

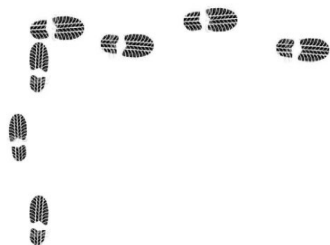


Les exemples suivants peuvent également être tracés à l'inverse



- **Pose des angles**

Angle à droite



Angle à gauche



- **Pose des objets**

Si la végétation est trop haute, les objets peuvent aussi être posées dans le pas.



PARTIE B – OBEISSANCE

Répartition et valeur des exercices pour chaque échelon

Exercices	IGP-1	IGP-2	IGP-3
Suite sans laisse	15 points	15 points	15 points
Assis pendant la marche	10 points	10 points	10 points
Couché avec rappel	10 points Pendant la marche	10 points Pendant la marche	10 points Au pas de course
Debout pendant la marche		10 points Pendant la marche avec retour au chien	10 points Au pas de course avec rappel
Rapport d'objet au sol	15 points	10 points	10 points
Saut libre d'une haie d'1 m	15 points 2 sauts sans rapport	15 points Saut aller et retour avec rapport	15 points Saut aller et retour avec rapport
Saut de la palissade avec/sans rapport d'objet / hauteur 160 cm	15 points Un saut sans rapport	10 points Un saut sans rapport	10 points Saut aller et retour avec rapport
Envoi en avant avec couché	10 points	10 points	10 points
Couché sous diversion	10 points	10 points	10 points
Total	100 points	100 points	100 points



- **Dispositions générales**

- Signes acoustiques : Pour le rappel, le SA peut être remplacé par le nom du chien. Le nom du chien associé au SA de rappel est considéré comme un commandement supplémentaire.
- Réaction du chien au SA : Le chien doit exécuter l'exercice avec joie et assurance. Tout signe de stress ou de crainte est à pénaliser.
- Commandements supplémentaires :
 - 1 SA supplémentaire – pénalité de 1,5 points
 - 2 SA supplémentaires – pénalité de 2,5 points
 - Si un chien ne réalise pas l'exercice après 3 SA, l'exercice est arrêté sans attribution de points.
- Si le chien exécute un exercice de façon incorrecte (par exemple : il reste debout/couché dans l'exercice « assis pendant la marche, ou assis/debout dans l'exercice « couché avec rappel »), une pénalité de 50% des points sera appliquée.
- Si le chien exécute l'exercice sans signe acoustique, une minoration de 2 points est appliquée.

- **Présentation**

Au début de la partie Obéissance, les deux COND avec le chien en PB se présentent au juge, en donnant leur nom, le nom du chien et l'échelon auquel ils participent. Cette présentation se réalise le chien en laisse en FCI – IGP 1 sauf pour les échelons FCI- IGP-2 et FCI- IGP-3.

- **Début et fin d'un exercice**

Le COND doit être en PB au plus tard lorsque le 2^{ème} concurrent est en PB de base pour le « couché sous diversion ». Le jugement commence toujours lorsque les deux chiens présentés ont pris les positions de base pour le premier exercice à montrer. C'est le JT qui donne le départ au COND. Tout ce qui s'ensuit tels que changements de directions, arrêts, changements d'allures etc. sont réalisés sans que le JT n'intervienne. Le délai de latence de 3 secondes est à respecter comme par exemple lors de la remise au pied, avant de rendre l'objet, féliciter le chien ou avant le début d'un nouvel exercice. Si le COND oublie un exercice, le JT l'en informe et lui demande l'exécution de celui-ci, sans qu'il n'y ait de pénalité. Une pénalité sera attribuée pour un exercice dont certaines phases ont été oubliées par le COND.

- **Position de base**

La PB est la position assise du chien sur le côté gauche du COND. Chaque exercice débute et se termine par une PB. Elle n'est prise qu'une seule fois avant le début d'un exercice. En PB le chien est assis droit et attentif avec son épaule à hauteur du genou du COND. En PB le COND doit se tenir jambes serrées et bras le long du corps. Pour la remise au pied lorsque le chien est assis devant le COND, il peut contourner le COND par l'arrière ou revenir en PB par l'avant côté gauche. Si le COND nécessite 1 ou 2 SA supplémentaires, les pénalités de 1,5 pts ou 2,5 pts seront appliquées. Si le chien ne revient pas en PB après le 2^{ème} SA supplémentaire, l'exercice sera évalué dans le qualificatif « insuffisant ».

- **Développement**

En partant de la PB, le développement se fait dans les exercices « assis pendant la marche », « couché avec rappel », « debout dans le mouvement » et « envoi en avant ». Dans ces situations, le SA doit être donné entre 10 et 15 pas.



- **Récupérer ou rappeler le chien**

Lors des exercices où le COND retourne au chien il peut se positionner directement à côté de lui, ou le contourner par l'arrière.

Pour le rappel, le nom du chien peut être utilisé comme SA de rappel, mais le nom du chien associé à un SA de rappel est à considérer comme un commandement supplémentaire. Le chien doit revenir au COND de façon déterminée, joyeuse, volontaire et s'asseoir proche et droit en face du COND. Au SA le chien doit revenir rapidement en PB.

- **Féliciter le chien**

A la fin de chaque exercice, en PB, le COND est autorisé à féliciter son chien. Si la PB de base est également celle de l'exercice suivant, un délai de 3 secondes est à respecter.

- Exception pour le niveau FCI – IGP 1 : après chaque exercice le chien peut être caressé et libéré brièvement de sa PB (max 5 secondes). Après cela, le chien doit être remis en PB et un délai de 3 secondes est à respecter avant le début de l'exercice suivant.

- **Intervalles de temps entre les exercices**

Dans les situations suivantes, un intervalle de 3 secondes est à respecter :

- Féliciter – début d'un nouvel exercice
- Assis devant – retour en PB
- Assis devant – prise de l'apportable
- Prise de l'apportable – remise au pied
- Fin de l'exercice – féliciter
- COND en position – rappel du chien

- **Erreurs de positions**

Dans tous les exercices techniques (assis, couché, debout), une erreur de position entraînera une pénalité de 50% des points.

- **Exercices de rapports**

Pour le lancer de l'Apportable, le COND est autorisé à mettre une jambe vers l'arrière, après s'être remis en position un délai de 3 secondes est à respecter avant la continuité de l'exercice. Pour les gauchers, après accord du JT, le COND peut commander son chien « assis », faire un pas latéral pour lancer l'objet. Puis le COND revient en PB à côté du chien et respecte un délai de 3 secondes avant de commander le chien.

Si le chien ne rend pas l'apportable après 3 SA, il sera disqualifié pour manque d'obéissance.

Pour les exercices de rapport, seuls ceux mis à disposition par l'organisateur seront autorisés. Tous les concurrents utiliseront les mêmes apportables.

Les dispositions suivantes s'appliquent aux apportables :

- Le manche doit être uniquement en bois
- Le poids des objets, selon les prescriptions du règlement
- La distance entre le sol et le manche doit être de 4 cm



○ **POIDS DES APPORTABLES**

	FCI – IGP 1	FCI – IGP 2	FCI – IGP 3
SUR LE PLAT	650 grammes	1 000 grammes	2 000 grammes
SAUT DE LA HAIE	Pas de rapport	650 grammes	650 grammes
PALISSADE	Pas de rapport	Pas de rapport	650 grammes

• **Haie**

Les caractéristiques suivantes sont à respecter, pour tous les échelons :

- Hauteur : 1 mètre / Largeur : 1,50 mètres

• **Palissade**

La palissade est en deux parties rattachées par le haut d'une largeur de 150 cm et d'une hauteur de 191 cm. L'écartement de la palissade est tel que sa hauteur finale sera de 160 cm. Elle doit être entièrement revêtue d'une protection antidérapante. Dans sa partie supérieure, elle doit comporter 3 lattes d'un format de 24/48 mm. Lors du concours la même palissade est utilisée pour tous les chiens.

• **Dispositions complémentaires**

Avant le début du concours, le JT est tenu de vérifier si tous les équipements sont conformes aux prescriptions du règlement.

Durant chaque exercice, le JT doit observer attentivement le comportement du chien de la position initiale jusqu'à la fin.

• **Éléments primaires et secondaires de l'évaluation**

Principes d'évaluation des exercices

- Afin de pouvoir évaluer les performances de manière plus différenciée, certains exercices sont divisés en deux parties à considérer séparément.
- Il convient également de distinguer les éléments primaires et secondaires d'un exercice. Les éléments principaux d'un exercice doivent être pondérés de manière à refléter le cœur de l'exercice.

Plus de détails ci-dessous lors de la description des exercices.

A partir de la PB et après un SA unique pour la suite au pied, le chien doit suivre le COND de façon attentive, joyeuse et concentrée à hauteur du genou gauche du COND. Le déroulement complet est décrit dans le schéma FCI-IGP ci-dessus. Sur la 1^{ère} ligne deux coups de feu (calibre 6 mm) seront délivrés à une distance minimum de 15 pas et espacés d'au moins 5 secondes. Le ½ tour doit être effectué par le COND en tournant sur la gauche, le chien peut tourner derrière lui ou rester à la hauteur du genou. Suite au ½ tour le COND réalisera 10 à 15 pas à allure normale puis 10 à 15 pas au pas de course suivi de 10 à 15 pas au pas lent avant de revenir au pas normal. Le pas de course doit se distinguer clairement du pas normal. Les changements d'allures doivent se faire sans transition. Après le 2^{ème} demi-tour, le COND doit marquer un arrêt. Dès lors et sans SA le chien doit s'asseoir immédiatement. Ensuite, l'équipe passe par un groupe d'au moins 4 personnes en mouvement selon le schéma prédéfini. Dans le groupe, l'équipe doit se déplacer autour d'une personne par la droite et autour d'une personne par la gauche (par exemple en forme de huit) et s'arrêter au moins une fois dans le groupe près d'une personne. Le JT a la possibilité de demander une répétition du passage dans le groupe. Sur ordre du juge, l'équipe quitte le groupe et se place en PB à l'endroit où démarre le prochain exercice. Féliciter le chien n'est possible qu'une fois en PB.

Une suite sans laisse est également à montrer lors des transports d'un exercice à l'autre.



○ **Critères d'appréciation :**

Eléments primaires : Position correcte du chien, expression positive (motivé, attentif, concentré).

Eléments secondaires : PB initiale et finale

Fautes : Devancer, s'écarter, traîner, un „assis“ lent ou hésitant, SA ou aides corporelles supplémentaires, erreurs dans la PB, inattention, manque de gaîté / de motivation, ainsi qu'une attitude soumise et non libérée du chien sont à pénaliser. Le chien doit être indifférent aux coups de feu, dans le cas contraire le chien sera disqualifié et tous les points retirés. Si le JT a un doute il peut demander des coups de feu supplémentaires.

● **Assis pendant la marche**

○ **1^{ère} partie :** PB, développement, exécution de la position / 50% des points

○ **2^{ème} partie :** Eloignement du COND, retour au chien, PB finale / 50% des points

Après un développement de 10 à 15 pas, le chien doit, au SA du COND pour le « assis », prendre immédiatement la position, droit et attentif, sans que le COND ne change d'allure ou ne se retourne. Le chien doit réaliser la position de façon confiante et libérée, rester calme et attentif au COND. Le COND s'éloigne d'environ 15 pas puis se tourne vers le chien. Sur ordre du JT, le COND revient au chien à allure normale. De retour en PB le COND peut brièvement caresser son chien.

Particularité en FCI – IGP 1 : Après 10 à 15 pas, le COND peut s'arrêter, donner le SA pour le « assis » avant de s'éloigner du chien.

● **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : exécution rapide et directe de la position, la façon dont le chien réagit au SA, l'attention du chien lors de l'éloignement du COND.

Eléments secondaires : PB initiales et finales, l'attention du chien lors de l'éloignement du COND.

Fautes : Assis lent, manque d'assurance du chien, instabilité et inattention, réaction incertaine lors du SA sont à pénaliser en conséquence et se cumulent. Si le chien reste debout ou se couche, une déduction de 50% des points sera réalisée.

● **Couché dans le mouvement et rappel**

○ **1^{ère} partie :** PB, développement, exécution de la position / 50% des points.

○ **2^{ème} partie :** Eloignement du COND, rappel, assis devant le COND, PB finale / 50% des points

Le développement de 10 à 15 pas est exécuté au pas normal en FCI-IGP 1 et FCI-IGP-2. Dans le niveau FCI-IGP 3, le COND réalise après le pas normal, une suite de 10 à 15 pas au pas de course. Au SA pour le « couché », le chien doit immédiatement réaliser la position dans le sens de la marche, sans que le COND ne modifie son allure ou se retourne. Le COND en IGP 1 et 2 continue au pas normal et en IGP 3 au pas de course sur 30 pas, puis se tourne vers son chien qui doit rester calme et attentif jusqu'au rappel.

Sur ordre du JT, le COND rappelle son chien avec le SA correspondant ou le nom du chien.

Le chien doit s'approcher rapidement, joyeusement, déterminé et s'asseoir proche devant son COND. Après 3 secondes, le COND donne le SA pour la remise en PB. Après un nouveau délai de 3 secondes, le COND peut féliciter le chien.

Particularité en FCI – IGP 1 : Après 10 à 15 pas, le COND peut s'arrêter, donner le SA pour le « couché » avant de s'éloigner du chien.



- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : exécution rapide et directe de la position, la façon dont le chien réagit au SA, le rappel du chien, la position « assis » devant le COND.

Eléments secondaires : PB initiales et finales, attention du chien lors de l'éloignement du COND.

Fautes : couché hésitant ou lent, manque d'assurance du chien, instabilité et inattention, retour lent sont à pénaliser en conséquence et se cumulent. Si le chien reste debout ou s'assoit, une déduction de 50% des points sera réalisée.

Si le chien ne revient pas après le SA plus les 2 commandements supplémentaires, l'exercice sera qualifié « insuffisant » avec zéro point. Le COND ira récupérer son chien pour se rendre au point de départ de l'exercice suivant.

- **Debout au pas normal – FCI-IGP 2**

- **1^{ère} partie** : PB, développement, exécution de la position / 50% des points.
- **2^{ème} partie** : Eloignement du COND jusqu'au retour, PB finale / 50% des points

De la PB, après une distance de 10 à 15 pas, sur un SA, le chien prend la position „debout“ droit dans le sens de la marche, sans que le COND ne modifie son allure ou ne s'arrête. Le COND continue d'avancer sur 15 pas et se tourne face au chien. Sur ordre du JT, le COND revient au chien, se place à sa droite avant de donner le SA pour la PB finale.

- **Debout au pas de course – FCI IGP 3**

- **1^{ère} partie** : PB, développement, exécution de la position / 50% des points.
- **2^{ème} partie** : Eloignement du COND, rappel, assis devant le COND, PB finale / 50% des points

De la PB, le COND et son chien entament un pas de course (10 à 15 pas), au SA pour la position, le chien doit s'arrêter immédiatement et droit dans le sens de la course, sans que le COND ne modifie son allure, s'arrête où se retourne. Le COND continue au pas de course sur une distance d'au moins 30 pas et se retourne face au chien. Jusqu'au SA de rappel, le chien doit rester calme et attentif. Sur ordre du JT, le chien est rappelé à l'aide du SA où le nom usuel du chien. Le retour doit être direct, rapide et joyeux, le chien s'assoit droit devant le COND. Sur un SA, le chien revient directement en PB finale (une phase de transition de 3 secondes est à respecter).

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : exécution rapide et directe de la position, la façon dont le chien réagit au SA, le rappel du chien, la position « assis » devant le COND.

Eléments secondaires : PB initiales et finales, attention du chien lors de l'éloignement du COND.

Fautes : Une prise de position lente, hésitante, une réaction soumise au SA, ainsi que dans le niveau IGP 3 un retour lent non déterminé sont à pénaliser en conséquence et se cumulent. Si le chien se couche ou s'assoit, une déduction de 50% des points sera réalisée.

En FCI-IGP 3 : si le chien ne revient pas après le SA plus les 2 commandements supplémentaires, l'exercice sera qualifié « insuffisant » avec zéro point. Le COND ira récupérer son chien pour se rendre au point de départ de l'exercice suivant



- **Rapport d'objet sur le plat**

Rappel : poids des apportables

- IGP 1 : 650 grammes
- IGP 2 : 1 000 grammes
- IGP 3 : 2 000 grammes

Un carré de 4 mètres sur 4 mètres doit être matérialisé à une distance de 8 mètres du point de départ de l'exercice. En PB le COND lance l'apportable à l'intérieur de ce carré. Si l'objet se trouve en dehors de ce carré, le commissaire de terrain posera celui-ci au milieu du carré. Avant de le déposer, il le relèvera brièvement. Le commissaire s'éloigne de la zone de travail du chien (ligne imaginaire derrière la position de départ).

Le SA pour le rapport n'est autorisé qu'à partir du moment où l'apportable est immobile. Au SA, le chien doit partir directement vers l'objet, le prendre de suite et revenir directement vers son COND. Le chien doit démontrer une attitude résolue et motivée lors de l'aller et du retour, tenir calmement et fermement l'objet sur le retour ; assis en face du COND, le chien doit présenter l'objet correctement et après une pause d'environ 3 secondes, le rendre immédiatement au SA. Après une nouvelle pause de 3 secondes, sur un SA, le chien doit se positionner rapidement au pied du COND en PB. L'objet est à tenir dans la main droite, le bras le long du corps. L'objet est à remettre en place par le conducteur sur le présentoir prévu à cet effet.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : exécution rapide et directe du rapport, vitesse identique pour l'aller/retour, la position « assis » devant le COND, la présentation volontaire de l'objet et la façon dont le chien rend l'objet au SA.

Eléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : Sont à pénaliser en conséquence, le chien sans motivation, qui ne va pas ou ne revient pas par la voie la plus directe, erreur dans la prise d'objet, le laisse tomber, mâchonne ou joue avec celui-ci, erreur dans la prise de position face au COND (touche celui-ci) ou lors du retour au pied, position du COND incorrecte (ex : jambes écartées), aides du COND.

- **Position de base devant la Haie et la Palissade**

La distance entre le COND et les agrès est d'au moins 4 mètres et doit être matérialisée au sol. Le COND est libre de choisir une distance plus grande.

- **FCI – IGP 1 – Sauts de la Haie**

Dimensions : Hauteur 100 cm, largeur 150 cm

Le COND prend la PB à au moins la distance minimum prévue de 4 mètres. Après le SA « assis », le COND se rend de l'autre côté de la Haie à une distance d'au moins 4 mètres. Sur ordre du JT le COND donne le SA « saute » et « ici ». Le chien doit montrer un saut puissant et s'asseoir devant son COND. Après un SA le chien doit se rendre rapidement en PB. Après un délai d'attente de 3 secondes le même exercice est renouvelé dans l'autre sens.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : assis calme du chien jusqu'au rappel, saut puissant et sans hésitation, assis devant le COND.

Eléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : saut hésitant sans puissance, toucher de la haie ou s'appuyer sur la haie, PB incorrecte, assis loin devant le COND, aides du COND.



Lignes directrices :

- Touché de la Haie : - 1 point
- Appui sur la Haie : - 2 points
- Renverser la Haie : - 5 points – la haie est remise en place pour le saut retour

• **Saut de la Haie – FCI-IGP 2 et FCI-IGP 3**

Dimensions : Hauteur 100 cm, largeur 150 cm

5 points pour le rapport – 5 points pour chaque saut

Une surface rectangulaire de 2 mètres de large et 4 mètres de long doit être marquée à 6 mètres de la haie. A partir d'une PB située à un endroit matérialisé 4 mètres avant la haie, le COND lance l'objet. Si l'apportable se trouve en dehors du rectangle, le commissaire de terrain déposera celui-ci au centre du rectangle, mais avant de le déposer le commissaire le relèvera brièvement. Le commissaire s'éloignera ensuite en dehors de la zone de travail du chien (ligne imaginaire derrière la haie). Le chien doit être assis calmement au pied du COND. Au SA du saut le chien doit s'exécuter immédiatement, durant le saut le COND donnera le SA pour le rapport. Le chien doit saisir directement l'objet, effectuer un saut retour pour le présenter au COND.

Le chien doit réaliser l'exercice de façon motivée avec des sauts puissants sans toucher la haie. L'objet doit être tenu fermement durant le saut et lors de la présentation correcte de celui-ci devant le COND qui, après une pause de 3 secondes, donnera le SA pour récupérer l'apportable. Après une nouvelle pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour la remise en PB du chien. L'apportable doit être tenu dans la main droite le long du corps puis déposé (en FCI-IGP 2) sur le présentoir prévu à cet effet.

• **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Saut puissant et déterminé, aller et retour rapide, prise directe de l'objet, présentation sûre et volontaire de l'objet en étant assis devant et proche du COND, remise sans contrainte de l'apportable.

Éléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : Comportement sans motivation ou soumis, sauts faibles ou incertains, prise de l'objet hésitante le laisser tomber ou le mâchonner, cogner le COND avec l'objet, aides corporelles du COND (exemple : jambes écartées), mauvaise présentation de l'apportable.

Lignes directrices :

- Toucher la haie : - 1 point par saut
- S'appuyer sur la haie : - 2 points par saut
- Une évaluation partielle de l'exercice est possible, si des 3 parties (saut aller – rapport d'objet – saut retour), le chien exécute au moins un saut ainsi que le rapport d'objet.
- La haie renversée occasionnera une pénalité de 4 points. Si le chien réalise le saut retour au-dessus de la haie renversée avec l'apportable, un point (1 point) sera attribué sinon zéro point. Il n'y a pas de nouvel essai.

• **Saut de la Palissade FCI-IGP 1 et FCI-IGP 2 – hauteur 160 cm**

Le COND se place en PB à au moins 4 mètres devant la palissade à l'endroit marqué. Après le SA « assis », le COND passe de l'autre côté de la palissade et se place à une distance d'au moins 4 mètres. Sur ordre du JT, le COND rappelle son chien avec le SA pour le saut. Avec un saut puissant le



chien passe la palissade pour s'asseoir droit et proche du COND. Après une pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour la remise en PB.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Saut puissant et résolu du chien avec une position assise devant le COND.

Éléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : Saut hésitant sans puissance, PB incorrectes, pas de retour direct avec un « assis » devant le COND, aides corporelles du COND.

- **Saut de la palissade avec rapport – FCI-IGP 3**

5 points pour le rapport – 5 points pour chaque saut

Une surface rectangulaire de 2 mètres de large et 4 mètres de long doit être marquée à 6 mètres de la palissade. A partir d'une PB située à un endroit matérialisé 4 mètres avant la palissade, le COND lance l'objet dans ce rectangle. Si l'apportable se trouve en dehors du rectangle, le commissaire de terrain, sur ordre du JT, déposera celui-ci au centre du rectangle. Le commissaire s'éloignera ensuite en dehors de la zone de travail du chien (ligne imaginaire derrière la palissade).

Le chien doit être assis calmement au pied du COND. Au SA du saut le chien doit s'exécuter immédiatement, durant le saut le COND donnera le SA pour le rapport. Le chien doit saisir directement l'objet, effectuer un saut retour pour le présenter au COND. Le chien doit réaliser l'exercice de façon motivée avec des franchissements énergiques de la palissade. L'objet doit être tenu fermement durant les passages et lors de la présentation correcte de celui-ci devant le COND qui, après une pause de 3 secondes, donnera le SA pour récupérer l'apportable. Le chien doit présenter de façon correcte l'objet devant son COND. Après une pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour la remise de l'objet. Après une nouvelle pause de 3 secondes, le COND donnera le SA pour la remise en PB du chien. L'apportable doit être tenu dans la main droite le long du corps puis déposé sur le présentoir prévu à cet effet.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : des passages aller/retour puissants et déterminés, prise de l'apportable, aller/retour de même intensité, présentation sûre et volontaire de l'objet en étant assis devant et proche du COND, remise sans contrainte de l'apportable.

Éléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : Comportement sans motivation ou soumis, sauts faibles ou incertains, prise de l'objet hésitante le laisser tomber ou le mâchonner, cogner le COND avec l'objet, aides corporelles du COND (exemple : jambes écartées), mauvaise présentation de l'apportable.

Lignes directrices :

- Une évaluation partielle de l'exercice est possible, si des 3 parties (saut aller – rapport d'objet – saut retour), le chien exécute au moins un saut ainsi que le rapport d'objet. Un saut non effectué entraîne une pénalité de 5 points.

- **Envoi en avant avec couché**

1^{ère} partie : PB, développement, envoi en avant – 50% des points

2^{ème} partie : Acceptation du couché au SA après instruction du JT, PB finale – 50% des points

- Le COND, sur un SA unique et un geste du bras unique, envoie son chien vers l'avant et reste sur place. Le chien doit se détacher rapidement et avec conviction du COND en ligne droite dans la direction indiquée, sur au moins 30 pas. Sur ordre du JT, le COND donne le SA pour le „couché“ que le

chien doit réaliser immédiatement. Le COND peut garder le bras levé dans la direction de l'en avant jusqu'à ce que le chien soit couché. Si le chien ne se couche pas, le COND peut à son initiative, dans un délai de 3 secondes, donner un 2^{ème} SA, voire un 3^{ème} SA après un nouveau délai de 3 secondes. Sur ordre du JT, le COND se rend chez le chien et se positionne à la droite de celui-ci. Après un délai de 3 secondes, et sur ordre du JT, le chien est remis en PB par le COND.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Une course droite, directe, rapide et l'exécution rapide de la position.

Eléments secondaires : PB initiales et finales.

Fautes : Fautes durant le développement, chien hésitant à réaliser le „en avant“, tarde à se coucher et/ou instable, PB finale incorrecte, aides du COND sont à pénaliser en conséquence.

Lignes directrices :

Si le chien n'exécute pas la distance minimale (50%) ou ne peut être arrêté avec 3 SA, l'exercice sera évalué « insuffisant » avec 0 (zéro) point.

Le chien s'arrête au SA mais ne se couche pas, se couche immédiatement au deuxième SA	-1,5 points
Le chien s'arrête au SA mais ne se couche pas, se couche immédiatement au troisième SA	- 2,5 pts
Le chien s'arrête au SA mais ne se couche pas, ne se couche pas après le troisième SA	-3,5 pts
Le chien ne s'arrête pas au 1 ^{er} SA, s'arrête et se couche au 2 ^{ème} SA	-2,5 pts
Le chien ne s'arrête pas au 1 ^{er} SA ou 2 ^{ème} SA, s'arrête et se couche au 3 ^{ème} SA	-3,5 pts
Le chien ne s'arrête pas après le SA et 2 commandements supplémentaires	0 pts

Si le chien se couche au 1^{er} SA mais, après que le JT ait autorisé le COND. à rejoindre son chien, se lève pour le rejoindre, le COND peut donner un SA supplémentaire ; si le chien reprend la position avant d'avoir effectué 50% de la distance retour, une pénalité de – 5 points est à attribuer.

- **Couché sous diversion**

Ce couché est exécuté durant la prestation de l'autre chien. Le chien en PB initiale est couché, au SA du COND., à l'emplacement défini par le JT. Le COND., en fonction du niveau et sur ordre du JT, prendra les positions suivantes :

- **FCI – IGP 1 :** Le COND se place à une distance d'environ 10 mètres, à vue du chien et latéralement au chien.
- **FCI – IGP 2 :** Le COND se place à une distance d'environ 20 mètres à vue du chien devant lui et dos tourné.
- **FCI – IGP 3 :** Le COND se place à environ 30 mètres hors de la vue du chien.

Le chien, sans aide du COND, doit rester immobile pendant que l'autre chien travaille. Avant la fin des exercices de l'autre chien, le COND se rendra, sur ordre du JT, chez son chien et le remettra en PB après une nouvelle indication du JT.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : couché stable, comportement calme en restant au même endroit.

Eléments secondaires : PB initiales et finales.



Fautes : chien instable, aides du COND, erreurs lors des PB initiales et finales, le chien qui change de position (assis ou couché) tout en restant sur place.

Si le chien quitte l'emplacement défini sur une distance de plus de 3 mètres, les règles suivantes sont à appliquer pour une attribution maximum de 50% à laquelle sont déduites les fautes d'exécution :

- FCI - IGP-1 : évaluation partielle si l'autre chien a terminé le 3ème exercice
- FCI - IGP-2 : évaluation partielle si l'autre chien a terminé le 4ème exercice
- FCI - IGP-3 : évaluation partielle si l'autre chien a terminé le 5ème exercice

Si le chien revient vers le COND lorsque celui-ci était sur le retour au chien, une pénalité allant jusqu'à -3 points sera appliquée.

Si le chien quitte la position, mais reste debout, assis ou couché, dans un rayon de 3 mètres, une déduction de 50% sera appliquée.

PARTIE C – PROTECTION

DISPOSITION GENERALES

Les marquages réglementaires doivent être visibles par le COND, le JT et l'H.A. :

- Endroit du COND pour le rappel à la cache.
- Endroit où se positionne l'H.A. pour la tentative de fuite et la distance de fin de la tentative de fuite (20 pas – voir schéma).
- Endroit où est positionné le chien pour la fuite (voir schéma).
- Position du COND pour l'exercice „attaque du chien pendant le mouvement pour les niveaux FCI – IGP 2 et 3.

• **Cachettes**

Sur les côtés longitudinaux d'un terrain adapté, il sera disposé 6 caches (3 de chaque côté) en quinconce (voir schéma). Les 6 caches devront être mise en place pour chaque échelon (IGP 1 à 3).

• **Principes de base**

Lors de la partie protection, il y a lieu d'évaluer le chien dans son action avec un certain potentiel instinctif, une sûreté de soi, une résistance à la contrainte, ainsi que la qualité de la prise. Le chien doit donner une image d'une constante confiance en soi lors de la confrontation avec l'H.A. Par principe, dans tous les exercices de protection, le chien qui mord ailleurs que sur le bras protégé par la manche est disqualifié. La menace avec le bâton doit être appliquée avec énergie par l'H.A sans que celui-ci ne touche le chien.

• **Critères d'appréciation**

Une attention particulière est à porter sur les éléments suivants :

- Réaction du chien lors de la contrainte : réponse sûre et déterminée, prise ferme et calme.
- Phase de garde : sûreté du chien et dominance vis-à-vis de l'H.A.
- Obéissance : durant toute la partie protection le chien doit rester à l'écoute et sous contrôle du COND.



Autres critères d'évaluation :

Légère inattention ou légère gêne du chien lors de la phase de garde	Déduction d'un qualificatif
Grosse inattention ou forte gêne du chien sur l'H.A. lors de la phase de garde	Déduction de deux qualificatifs
Le chien n'est pas attentif à l'H.A. durant la phase de garde mais reste auprès de celui-ci	Déduction de trois qualificatifs
Le chien quitte l'H.A. et va vers le COND lorsque celui-ci s'approche	Qualificatif « Insuffisant »
Si lors de la „pression“ le chien lâche la prise et se laisse impressionner Si le chien quitte l'H.A. avant que le COND n'ait reçu l'ordre du JT de se rapprocher ou si le COND donne un signe acoustique pour que le chien reste auprès de l'H.A.	Arrêt de la partie protection

• **Cessation / commandements supplémentaires – Critères d'appréciation**

Si le chien ne lâche pas la manche après le 1^{er} SA le COND., sur ordre du JT, peut donner jusqu'à 2 SA supplémentaires

Tarde à lâcher	1 SA supplémentaire et cessation immédiate	1 SA supplémentaire et tarde à lâcher	2 SA supplémentaires et cessation immédiate	2 SA supplémentaires et tarde à lâcher	Pas de cessation après 2 SA supplémentaires
0,5 – 3,0	3,0	3,5 – 6,0	6,0	6,5 – 9,0	Disqualification

- Si le chien quitte la position entre l'H.A. et le COND pendant le transport latéral, le transport est arrêté et le COND a la possibilité de donner un SA combiné « ici-au pied » pour ramener le chien dans la position entre lui et le COND. Le transport, dès lors, peut se poursuivre.

• **Evaluation :**

- Exercice durant la conduite de dos – FCI IGP 2 :
- 1SA supplémentaire : 1,5 points - satisfaisant
- 2 SA supplémentaires : 2,5 points - insuffisant
- Exercice « attaque durant la conduite de dos » ou « Attaque pendant le mouvement »
- 1SA supplémentaire : 3,5 points - satisfaisant
- 2 SA supplémentaires : 5 points – insuffisant

- Si le chien n'est pas sous contrôle après deux SA supplémentaires, il est disqualifié pour « manque d'obéissance ».

- Si le chien mord la manche durant la conduite de côté, le COND peut donner un SA combiné et **unique** pour « laisse/ici au pied » afin de reprendre le chien sous contrôle et à la bonne place. Dans ce cas :

- **Evaluation :**

- **Exercice durant la conduite de dos – FCI IGP 2 :**

La totalité de l'exercice est qualifiée « insuffisant » avec une déduction de 2 points en sus des autres erreurs. La partie protection peut être continuée. Si le chien n'est pas sous contrôle la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

- **Exercice « attaque durant la conduite de dos » ou « Attaque pendant le mouvement » - FCI IGP 3 :**

La totalité de l'exercice est qualifiée « insuffisant ». La partie protection peut être continuée. Si le chien n'est pas sous contrôle la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

- Si le chien quitte l'H.A **avant** que le JT ne donne l'ordre au COND de se rapprocher, le travail de protection est arrêté.

- Si le chien quitte l'H.A **après** que le JT ait donné l'ordre au COND de se rapprocher, l'exercice sera qualifié « insuffisant ».

- **Éléments primaires et secondaires des exercices**

Pour la pondération des évaluations, une distinction est faite entre les éléments primaires et secondaires. Néanmoins d'importantes lacunes dans les éléments secondaires peuvent également conduire à juger l'ensemble de l'exercice comme « insuffisant » voire amener une disqualification. Des informations plus détaillées seront données ci-après dans la description des exercices.

- **Exercices FCI – IGP 1 à 3 (exercices et attribution des points)**

Exercices	IGP-1	IGP-2	IGP-3
Quête de l'H.A.	5	5	10
Affrontement et aboiement	15	15	15
Tentative de fuite de l'H.A.	20	15	10
Défense du chien pendant la phase de garde	30	20	15
Conduite de dos	-	5	5
Attaque pendant la conduite de dos	-	-	15
Attaque sur le chien pendant le mouvement	30	20	15
Défense du chien pendant la phase de garde	-	20	15
Total général	100	100	100

Présentation

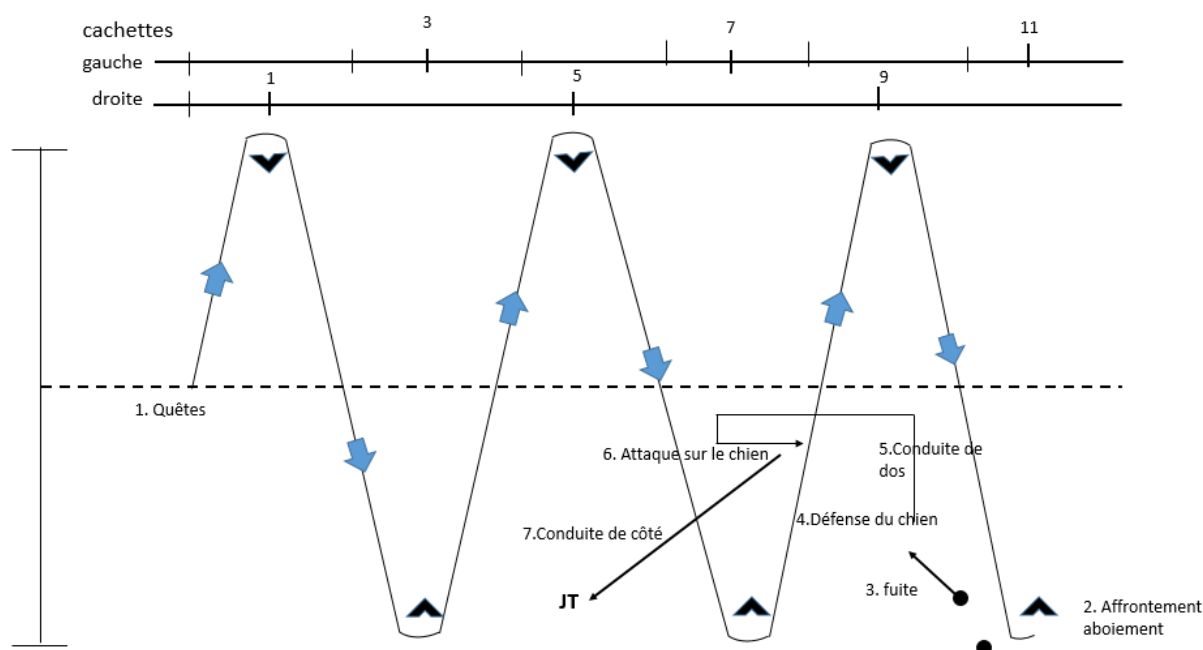
Le COND avec son chien en PB se présente au JT. Pour les niveaux IGP-1, chien tenu en laisse, pour les niveaux IGP-2 et IGP-3, chien non tenu en laisse. Présentation sous-entend que le COND se positionne, avec le chien en PB, au point de départ de l'exercice « Quête de l'H.A. » face au juge et le bras levé.

Description des exercices

Quête du malfaiteur (H.A.)

De la PB initiale, avec accord du JT, un nouvelle PB en direction de la 1^{ère} cache est à montrer.

IGP-1, 2 caches	IGP-2, 4 caches	IGP-3, 6 caches
Le chien est amené en laisse au milieu du terrain, à hauteur de la 5 ^{ème} cache. En PB le COND retire la laisse, lève le bras pour indiquer au JT qu'il est prêt pour débiter l'exercice. Sur ordre du JT le chien est envoyé pour la quête.	Le chien est amené SANS laisse au milieu du terrain à hauteur de la 3 ^{ème} cache. En PB, le COND lève le bras pour indiquer au JT qu'il est prêt pour débiter l'exercice. Sur ordre du JT le chien est envoyé pour la quête.	Le chien est amené SANS laisse au milieu du terrain à hauteur de la 1 ^{ère} cache. En PB, le COND lève le bras pour indiquer au JT qu'il est prêt pour débiter l'exercice. Sur ordre du JT le chien est envoyé pour la quête.



Sur un SA accompagné d'un geste du bras droit ou gauche, le chien doit se détacher résolument à vive allure afin d'explorer la cache indiquée en la contournant au plus près. Dès que le chien a exploré cette cache, le conducteur, à l'aide d'un signe acoustique, le rappelle à lui et dans le mouvement, à l'aide d'un nouveau signe acoustique et geste du bras, le renvoie vers la cache suivante. Au rappel du chien, le COND peut combiner en un seul tenant, le nom du chien et le SA pour le rappel. Le COND avance d'un pas normal sur une ligne médiane supposée dont il ne doit en aucun cas s'écarter. Dès



que le chien a atteint la cache où se trouve l'H.A. plus aucun geste ni aucun SA n'est alors permis, le COND s'arrête et attend l'ordre du JT pour venir à la cache.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Course déterminée et rapide, recherche active de l'H.A., obéissance du chien lors du déroulement de la recherche.

Eléments secondaires : retour direct du chien vers le COND, contournement serré des cachettes

Fautes : PB instable, si le chien aboie durant la recherche, commandements supplémentaires et aides du COND (exemple : déplacement latéral ou changement d'allure), contournement large ou inattentif des caches. Si le COND reprend le chien au pied durant la quête, il n'y aura pas d'attribution de points pour l'exercice. La partie protection pourra continuer si le chien se laisse renvoyer. Si le chien revient une 2^{ème} fois en PB, la partie « protection » est arrêtée. Si à la 1^{ère} tentative, le chien ne trouve pas la cachette de l'H.A. (6^{ème} cache), le COND peut donner au maximum 2 commandements supplémentaires. Si le chien ne trouve toujours pas la cachette, le travail de protection est arrêté.

- **Affrontement et aboiement (10 pts pour l'affrontement – 5 pts pour l'aboiement)**

Devant l'H.A. le chien doit être sûr de soi, actif et aboyer en continu pendant environ 20 secondes avant que le JT ne rappelle le COND. L'exercice se termine de la façon suivante :

IGP-1	IGP-2	IGP-3
Le COND se rend, sur ordre du JT, à l'endroit marqué (environ 5 pas de l'H.A.). Sur indication du JT, le COND rappelle son chien ou se rend à sa hauteur, le met en PB, attache le chien et l'emmène à l'endroit marqué au sol, pour reprendre une PB. Le chien peut également être ramené sans laisse à l'endroit marqué.	Le COND se rend, sur ordre du JT, à l'endroit marqué (environ 5 pas de l'H.A.) et rappelle son chien en PB sur une nouvelle indication du JT.	Le COND se rend, sur ordre du JT, à l'endroit marqué (environ 5 pas de l'H.A.) et rappelle son chien en PB sur une nouvelle indication du JT.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Chien sûr de soi, aboiement convaincant et continu devant l'H.A.

Eléments secondaires : Retour direct et rapide en PB

Fautes : Sauter contre l'H.A., toucher, saisir la manche, une garde au ferme manquant d'ardeur, un aboiement discontinu jusqu'au rappel, sont à pénaliser en conséquence. Le chien ne doit pas se laisser distraire par le JT ou l'arrivée du COND.

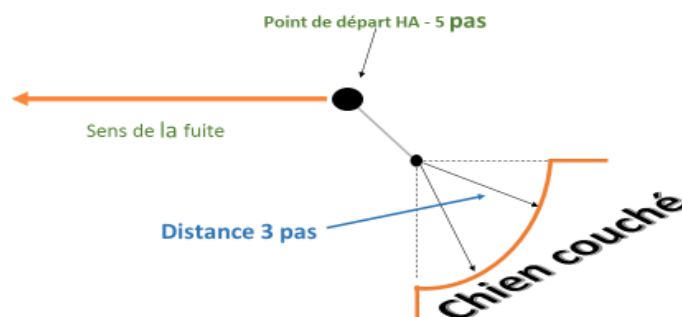


- **Autres critères :**

Aboiement faible, sans pression, discontinu, pas énergétique Le chien n'aboie pas mais reste près de l'H.A.	De satisfaisant à insuffisant Insuffisant
Gêne l'H.A. en sautant ou en touchant, etc... Le chien mord, et ne lâche qu'après un SA	Jusqu'à insuffisant Insuffisant, jusqu'à – 14 points
Le chien quitte l'H.A. avant que le COND n'ait reçu l'ordre par le JT de revenir au chien. Le chien peut être renvoyé. Si le chien reste auprès de l'H.A., le travail de protection peut continuer. Si le chien quitte à nouveau l'H.A., ou ne peut être renvoyé	Le chien peut être renvoyé. Si le chien reste auprès de l'H.A., le travail de protection peut continuer. Insuffisant (- 14 points) Arrêt - PSR "NG"
Si le chien rejoint le COND lorsque celui-ci se rapproche, Ou le rejoint avant le rappel	Qualificatif insuffisant Qualificatif insuffisant
Si le chien mord et ne lâche pas, le JT rappelle le COND à l'endroit marqué Le COND est autorisé à donner 1 seul SA englobant la cessation et le retour en PB.	Qualificatif insuffisant – 14 pts Le chien ne revient pas -> Disqualification

- **Mise en place pour la tentative de fuite de l'H.A.**

Sur ordre du JT, le COND invite l'H.A. à quitter la cache. L'H.A. se rend, à allure normale, à l'endroit marqué pour la fuite. Sur un nouvel ordre du JT, le COND emmène son chien à l'emplacement marqué pour la fuite.



- **FCI – IGP 1**

Le chien est conduit soit en laisse soit en liberté à l'emplacement prévu et s'arrête en PB. Le chien doit se déplacer à hauteur du genou du COND., sans contrainte, attentif et concentré. En PB, si le chien a été conduit en laisse, celle-ci est enlevée, avant de mettre le chien en position « couché ». Dès le SA, le chien doit prendre la position rapidement, rester calme et attentif à l'H.A. La distance entre le chien et l'H.A. est de 5 pas. Le COND retourne à la cache et garde un contact visuel avec le chien et le JT, s'ensuit la tentative de fuite.

- **FCI – IGP 2 et IGP 3**

Le Chien est conduit sans laisse à l'endroit prévu pour la tentative de fuite et s'arrête en PB. Le chien doit se déplacer à hauteur du genou du COND., sans contrainte, attentif et concentré. Dès le SA, le chien doit prendre la position rapidement, rester calme et attentif à l'H.A. La distance entre le chien et l'H.A. est de 5 pas. Le COND retourne à la cache et reste en contact visuel avec le chien et le JT s'ensuit la tentative de fuite.

- **Tentative de fuite**

Sur indication du JT, l'H.A. entame une tentative de fuite. En même temps et sur un seul SA du COND, le chien doit empêcher cette tentative. Sans hésitation et avec beaucoup de détermination le chien doit, à l'aide d'une prise ferme et énergique, empêcher cette fuite.

Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde suite à laquelle le chien doit lâcher la prise. Le COND peut, à son initiative, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps d'environ 3 secondes. La phase de garde qui s'ensuit dure environ 5 secondes. Le chien doit être vigilant à l'H.A avec beaucoup d'assurance et de dominance.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Interception énergique de la fuite, prise ferme et pleine, phase de garde dominante.

Eléments secondaires : suite sans laisse pour mise en place du chien pour la tentative de fuite.



Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans la poursuite et l'interception sans prise ferme empêchant efficacement la fuite, une prise nerveuse, pas à « fond de gueule » jusqu'à la cessation, manque de vigilance pendant la garde au ferme, gêne de l'H.A sont à pénaliser en conséquence.

- **Autres critères**

Si le chien se couche au-delà du marquage pour la tentative de fuite, la position sera maintenue avec une dévaluation partielle des points. Si le chien quitte la position avant que l'H.A n'ait entamé la fuite et mord la manche, le chien est disqualifié. Si le chien ne mord pas, le COND peut revenir à l'emplacement du chien couché et à l'aide d'un SA unique peut rappeler le chien et le remettre en position de tentative de fuite. La partie protection peut continuer, mais cet exercice sera noté « insuffisant » avec 0 (zéro point). Si le chien quitte à nouveau la position, il sera disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Sans SA du COND pour le départ, l'appréciation est baissée d'un qualificatif. Si le chien reste couché ou s'il ne rattrape pas l'H.A. avant les 20 pas, le travail de protection est arrêté.

- **Défense du chien pendant la phase de garde**

Après la phase de garde de la tentative de fuite, l'H.A sur ordre du JT entreprendra une agression sur le chien ; celui-ci doit se défendre sans intervention du COND par une prise énergique, déterminée et vigoureuse. Le chien doit être soumis à une pression par l'H.A à l'aide de la badine. Une attention particulière doit être portée sur la capacité du chien à supporter une pression avec une prise ferme et stable. Sur ordre du JT, l'H.A met fin au travail, s'immobilise avec le dos du chien face au COND. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde suite à laquelle le chien doit lâcher la prise. Le COND peut, à son initiative, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable (1 à 3 secondes). Pendant et après la cessation, l'H.A. reste immobile. Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active.

- **Fin de l'exercice**

Sur ordre du JT, le COND se rend directement chez le chien, le met en PB à l'aide d'un SA. L'H.A n'est pas à désarmer.

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Réaction sûre et immédiate, prise pleine ferme et calme, cessation immédiate, vigilance active et dominante.

Eléments secondaires : PB finale

Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans l'interception, une prise manquant de fermeté et nerveuse jusqu'à la cessation, sans réelle opposition face à l'agression, un manque de vigilance et de domination pendant la garde au ferme sont à pénaliser.

- **Conduite de dos – FCI-IGP 2**

1 SA pour la conduite de dos « au pied » ou « transport »

L'exercice commence à partir de la PB finale de l'exercice « défense du chien pendant la phase de garde ». La conduite de dos se déroule sur une distance de 30 pas. Un angle n'est pas obligatoire. Le déroulement de la « conduite de dos » est défini par le JT. Le COND. demande à l'H.A. de reculer de 8 pas et de se retourner. Le COND demande à l'HA de marcher. Dès lors le COND avec un SA unique (« au pied » ou « transport ») le suit avec un chien marchant au pied tout en restant attentif à l'HA, en



respectant la distance de départ. Sur indication du JT, l'H.A. s'arrête. Le COND se rend à la hauteur de l'H.A., s'arrête à côté de lui et le désarme. Le chien doit être en PB. Il s'ensuit une conduite de côté en direction du JT sur une distance d'environ 20 pas. Un SA pour le transport est autorisé. Le chien doit marcher entre le COND et l'HA. Le chien doit rester attentif à l'H.A. sans le gêner, sauter contre lui ou le mordre. A la fin de la conduite près du JT, le COND avec son chien en PB annonce la fin de la 1^{ère} partie.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Position correcte du chien avec une vigilance active envers l'HA.

Éléments secondaires : acceptation de la PB finale

Fautes : Chien ayant une attitude soumise, manque d'attention sur l'HA, ne marche pas correctement au pied, aides du COND, PB incorrecte.

- **Autres critères :**

Si le chien mord la manche de l'HA, le COND peut commander le chien avec un SA pour la cessation et « au pied » pour qu'il reprenne la PB. Si le chien obéit, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant » et une pénalité de 3 points. Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « désobéissance ».

Si le chien quitte le COND durant le transport de dos, celui-ci est arrêté et le COND a la possibilité de donner 2 SA pour rappeler le chien. Déduction 1^{er} SA : 1,5 pts – 2^{ème} SA : 2,5 pts. Si le chien mord la manche, 1 seul SA pour cessation et retour au pied est possible. La conduite de dos sera « insuffisante » (zéro points), sinon le chien est disqualifié.

- **Conduite de dos – FCI IGP 3 – Attaque pendant la conduite de dos**

1 SA pour la conduite de dos. Le COND demande à l'HA de reculer de 8 pas avant de se retourner. Lors de la conduite de dos, sur ordre du JT et sans marquer d'arrêt, l'H.A. agresse le chien. Sans intervention du COND et sans hésitation, le chien doit se défendre avec une prise énergique et ferme. Une fois en „prise“, l'H.A. doit menacer le chien avec la badine et exercer une pression physique. Une attention particulière est à porter les facultés de résistance à la contrainte, de sûreté de soi du chien qui doit maintenir une prise ferme et constante. Sur ordre du JT, l'H.A. s'immobilise. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde avant que le chien ne lâche prise. Le COND peut, à son initiative et sans bouger, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable (1 à 3 secondes). Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active près de l'H.A. Le COND, sur indication du JT, se rend directement au pas normal chez le chien, le met en PB à l'aide d'un SA. L'H.A. est à désarmer. Le COND et son chien reprennent une PB à côté de l'H.A. pour entamer une conduite de côté en direction du JT, sur une distance d'environ 20 pas. 1 SA pour la conduite est autorisé. Le chien doit marcher entre l'H.A. et le COND. Durant cette conduite, le chien doit rester attentif à l'H.A., sans le gêner, le toucher, ou mordre. A la fin de la conduite près du JT, le COND avec son chien en PB annonce la fin de la 1^{ère} partie.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Réaction sûre et immédiate du chien lors de l'agression, prise ferme et calme, résistance à la contrainte du chien, cessation rapide et vigilance active.



Eléments secondaires : acceptation de la PB finale

Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans l'interception, une prise manquant de fermeté et nerveuse jusqu'à la cessation, sans réelle opposition face à l'agression, un manque de vigilance et de domination pendant la garde au ferme sont à pénaliser.

• **Autres critères :**

Si le chien mord la manche de l'HA lorsque celui-ci recule, le COND peut commander le chien avec un SA unique pour la cessation et retour au pied. Si le chien obéit, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant » (-3 pts). Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Si le chien quitte la position entre l'HA et le COND, celui-ci a la possibilité de donner 1 SA supplémentaire pour remettre le chien en position pour que le transport puisse continuer, l'exercice sera « insuffisant » (zéro points), si le chien mord, il sera disqualifié. Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Si le chien quitte l'HA avant que le JT ne donne la consigne au COND de s'approcher, le travail est arrêté ; si le chien quitte l'HA après que le juge ait invité le COND à revenir au chien, l'exercice sera qualifié « insuffisant ».

Attaque sur le chien pendant le mouvement

Signes acoustiques pour la cessation, « Assis » et le transport

Des cris d'intimidation de la part de l'H.A. sont donnés dans tous les échelons. En FCI-IGP 1 et FCI-IGP 2, ils sont donnés avant que le chien ne soit en prise. En FCI-IGP 3 ces cris sont donnés lorsque l'H.A. agresse frontalement le COND et son chien et juste avant que le chien ne soit en prise.

FCI – IGP 1 et fin de la partie C

Après la phase „défense du chien pendant la phase de garde“, l'H.A s'éloigne au pas normal d'une vingtaine de mètres du chien assis en PB. Le chien calmement assis et attentif à l'H.A peut être tenu au collier sans être stimulé par le COND. Sur ordre du JT, l'H.A agresse frontalement le chien avec des cris d'intimidation. Sur instruction du juge, le COND envoie son chien vers l'HA avec un seul SA. Sans hésitation ni aide du COND, le chien doit aller au-devant de l'H.A et se défendre avec une prise ferme et énergique. Une fois en „prise“, l'H.A. doit menacer le chien avec la badine et exercer une pression physique. Une attention particulière est à porter sur les facultés de résistance à la contrainte, de sûreté de soi du chien qui doit maintenir une prise ferme et constante. Le COND n'est pas autorisé à changer de place. Sur ordre du JT, l'H.A s'immobilise avec le chien dos tourné vers le COND. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde avant que le chien ne lâche prise. Le COND peut, à son initiative et sans bouger, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable (1 à 3 secondes). Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active près de l'H.A. Le COND, sur indication du JT, se rend directement au pas normal chez le chien, le met en PB à l'aide d'une SA. L'H.A. est à désarmer. Le COND et son chien reprennent une PB à côté de l'H.A. pour entamer une conduite de côté en direction du JT, sur une distance d'environ 20 pas. 1 SA pour la conduite est autorisé. Le chien doit marcher entre l'H.A. et le COND. Durant cette conduite, le chien doit rester attentif à l'H.A., sans le gêner, le toucher, ou

mordre. A la fin de la conduite près du JT, le COND avec son chien en PB annonce la fin du travail de « protection ». Le COND exécute alors une suite sans laisse d'environ 5 pas et met le chien en PB. Il peut dès lors mettre le chien en laisse et se diriger vers l'endroit où sera fait le commentaire du JT.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Réaction sûre et immédiate du chien lors de l'agression, prise ferme et calme, résistance à la contrainte du chien, cessation rapide et vigilance active.

Éléments secondaires : acceptation de la PB finale

Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans l'interception, une prise manquant de fermeté et nerveuse jusqu'à la cessation, sans réelle opposition face à l'agression, un manque de vigilance et de domination pendant la garde ou lors de la conduite de côté sont à pénaliser.

Autres critères :

Si le chien quitte la position entre l'HA et le COND, celui-ci a la possibilité de donner au maximum 2 SA supplémentaires pour remettre le chien en position pour que le transport puisse continuer. La pénalité est de 3,5 points pour le 1^{er} SA et de 5 points pour le 2^{ème}. Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Si le chien mord la manche de l'HA, le COND peut commander le chien avec un SA pour la cessation et « au pied » pour qu'il reprenne la PB. Si le chien obéit, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ». Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Si le chien relâche la manche mais se reprend immédiatement, une pénalité de 5 points sera appliquée.

Si le chien quitte l'HA avant que le JT ne donne la consigne au COND de s'approcher, le travail est arrêté ; si le chien quitte l'HA après que le juge ait invité le COND à revenir au chien, l'exercice sera qualifié « insuffisant ».

FCI – IGP 2

Après l'exercice de la „conduite de dos“, le COND emmène son chien librement à une distance d'environ 30 pas. Le chien doit marcher correctement au pied à la hauteur du genou du COND. A la bonne distance, le COND. s'arrête, fait un demi-tour et à l'aide d'un SA met le chien en PB. Le chien assis et calme peut être tenu au collier, sans être stimulé par le COND. Sur ordre du JT, l'H.A. à l'aide de cris d'intimidation et de gestes menaçants agresse frontalement le chien. Sur ordre du JT, le COND libère celui-ci avec 1 SA unique pour la défense du chien. Sans hésiter, le chien doit empêcher cette agression avec une prise ferme et énergique. Une fois en „prise“, l'H.A. doit menacer le chien avec la badine et exercer une pression physique. Une attention particulière est à porter sur les facultés de résistance à la contrainte, de sûreté de soi du chien qui doit maintenir une prise ferme et constante. Le COND ne doit pas quitter sa place. Les commandements supplémentaires seront pris en compte par le JT. Sur ordre du JT, l'H.A. s'immobilise en plaçant le chien dos au COND. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde avant que le chien ne



lâche prise. Le COND peut, à son initiative, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable. Pendant et après la cessation, l'H.A. doit rester immobile. Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active d'environ 5 secondes.

FCI – IGP 3

Le COND., après la conduite de côté qui suit « l'attaque du chien pendant la conduite de dos » emmène son chien à l'endroit marqué, sur la ligne médiane à hauteur de la 1^{ère} cache. Le chien doit marcher librement, en étant attentif, joyeux et concentré. Le chien doit marcher droit à hauteur du genou du COND. Arrivé à l'endroit matérialisé, le COND s'arrête et fait demi-tour. A l'aide du SA pour „assis“ le chien est mis en PB. Le chien assis correctement calmement et attentif ne doit pas être stimulé par le COND. Sur ordre du JT, l'H.A. sort de la cache, armé de la badine et se rend au pas de course vers la ligne médiane. Arrivé à la hauteur de celle-ci, l'H.A. agresse frontalement le chien à l'aide de cris d'intimidations et de gestes menaçants. Dès que l'H.A. se trouve à environ 50 pas et sur ordre du JT, le COND libère son chien avec un seul SA pour la défense. Sans hésiter, le chien doit aller à l'encontre de l'H.A. avec beaucoup de détermination et de dominance. Une fois en „prise“, l'H.A. doit menacer le chien avec la badine et exercer une pression physique. Une attention particulière est à porter sur les facultés de résistance à la contrainte, de sûreté de soi du chien qui doit maintenir une prise ferme et constante. Le COND ne doit pas quitter sa place. Sur ordre du JT, l'H.A. s'immobilise en plaçant le chien dos au COND. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde avant que le chien ne lâche prise. Le COND peut, à son initiative, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable (1 à 3 secondes). Les commandements supplémentaires seront pris en compte par le JT. Pendant et après la cessation, l'H.A. doit rester immobile. Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active d'environ 5 secondes.

- **Critères d'appréciation**

Éléments primaires : Réaction sûre et immédiate du chien lors de l'agression, prise ferme et calme, résistance à la contrainte du chien, cessation rapide et vigilance active.

Éléments secondaires : Position du chien lors de la suite sans laisse lors de la mise en place à l'endroit marqué pour l'exercice, l'attitude/position du chien lors de la phase de garde.

Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans l'interception, une prise manquant de fermeté et nerveuse jusqu'à la cessation, sans réelle opposition face à l'agression, un manque de vigilance et de domination pendant la garde au ferme sont à pénaliser. Si le chien quitte l'H.A, le travail de protection est terminé.

Autres critères :

Si le chien relâche la manche mais se reprend immédiatement, une pénalité de 5 points sera appliquée.

Défense du chien pendant la phase de garde – fin de la partie C FCI-IGP 2 et FCI-IGP 3

SA pour la cessation, « Assis » et la conduite du côté.



Après l'exercice de « l'attaque du chien pendant le mouvement », l'H.A., sur indication du JT entreprend une agression sur le chien. Sans intervention du COND., le chien doit se défendre avec une prise ferme et énergique. L'H.A. doit chercher à s'imposer en menaçant et harcelant le chien à l'aide de la badine. Une attention particulière est à porter sur les facultés de résistance à la contrainte, de sûreté de soi du chien qui doit maintenir une prise ferme et constante. Sur ordre du JT, l'H.A. s'immobilise en plaçant le chien dos au COND. Entre l'arrêt de l'H.A. et la cessation, il doit exister une phase de transition d'au moins une seconde avant que le chien ne lâche prise. Le COND peut, à son initiative, donner un SA pour la cessation dans un laps de temps raisonnable (1 à 3 secondes). Les commandements supplémentaires seront pris en compte par le JT. Pendant et après la cessation, l'H.A. doit rester immobile. Le chien doit entamer une phase de garde vigilante et active. Sur indication du JT, le COND se rend auprès du chien et le met en PB à l'aide d'un SA. L'H.A. est désarmé. La façon de désarmer l'H.A. est laissée libre au COND. S'ensuit une nouvelle PB à côté de l'H.A. pour « entamer la conduite de côté » en direction du JT sur une distance de 20 pas environ. 1 SA pour la marche « au pied » ou « transport » est autorisé. Le chien doit marcher entre l'H.A. et le COND. Durant cette conduite, le chien doit rester attentif à l'H.A., sans le gêner, le toucher, ou mordre. A la fin de la conduite, le COND avec son chien en PB remet la badine au JT et annonce la fin de l'exercice. Le COND entame ensuite une suite sans laisse sur environ 5 pas, remet le chien en PB. Le COND met son chien en laisse et sous contrôle se rend à l'endroit prévu pour le commentaire. Si le chien quitte la position entre l'HA et le COND, celui-ci a la possibilité de donner au maximum 2 SA supplémentaires pour remettre le chien en position pour que le transport puisse continuer. La pénalité est de 3,5 points pour le 1^{er} SA et de 5 points pour le 2^{ème}. Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

Si le chien mord la manche de l'HA, le COND peut commander le chien avec un SA pour la cessation et « au pied » pour qu'il reprenne la PB. Si le chien obéit, l'exercice est évalué avec le qualificatif « insuffisant ». Si le chien n'obéit pas, la partie « protection » est arrêtée et le chien disqualifié pour « manque d'obéissance ».

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : Réaction sûre et immédiate du chien lors de l'agression, prise ferme et calme, résistance à la contrainte du chien, cessation rapide et vigilance active.

Eléments secondaires : Acceptation de la PB du chien

Fautes : Manque de vitesse et d'énergie dans l'interception, une prise manquant de fermeté et nerveuse jusqu'à la cessation, sans réelle opposition face à l'agression, un manque de vigilance et de domination pendant la garde au ferme sont à pénaliser. Si le chien quitte l'H.A avant que le JT n'ait invité le COND à rejoindre son chien, le travail de protection est terminé.



DISPOSITIONS RELATIVES AUX HOMMES ASSISTANTS

Conditions préalables pour les HA partie „C“

Le jour du concours l'H.A. est l'adjoint du JT.

Afin d'assurer sa propre sécurité, l'H.A. a l'obligation de porter les éléments de protection adéquat (pantalon et veste de protection, manche, coquille et éventuellement gants) sur le terrain durant toute la manifestation.

Les chaussures de l'H.A. doivent correspondre aux conditions climatiques, être stables et anti-dérapantes.

Les consignes sont délivrées par le JT à l'H.A. avant le début de la partie „C“. Durant son travail, l'H.A. est tenu de suivre les indications données par le juge.

Lors du désarmement, l'H.A. doit agir aux demandes du COND., dès lors qu'elles respectent les règles du concours. Il doit laisser la possibilité au COND. de remettre le chien en position de base avant la conduite de dos ou de côté.

Les concours de clubs peuvent se dérouler avec un HA unique.

Le remplacement de l'H.A. est autorisé si l'H.A. titulaire est lui-même concurrent.

Lors de championnats régionaux, sélectifs, championnats nationaux etc.... la présence de deux HA minimum est généralement nécessaire.

Le fait que l'H.A. qui officie vive sous le même toit qu'un conducteur est admis.

Principes de comportements de l'H.A. durant la compétition

Dans le cadre d'un concours, le JT doit être en mesure d'évaluer le niveau et les qualités intrinsèques du chien (ex : potentiel instinctif, résistance à la contrainte, sûreté de soi, volonté). Le JT peut dès lors juger objectivement ce qu'il perçoit visuellement et acoustiquement durant le concours. Cet aspect, mais également la prise en compte du caractère sportif du concours (c.à.d. les mêmes exigences pour tous les concurrents) sont demandés à l'H.A., afin de présenter au JT un travail régulier linéaire et identique. L'H.A. est tenu d'agir de façon impartiale durant toute la partie „C“. Il doit, au contraire respecter un certain nombre de règles. Le JT a pour mission de vérifier pour chaque exercice individuel les critères d'évaluation comme par exemple la résistance à la contrainte, la sûreté de soi, l'ardeur au travail, l'obéissance. Par ailleurs, il doit également apprécier la qualité de la prise. De ce fait, lors de cette évaluation, l'H.A. doit laisser la possibilité au chien d'assurer une „bonne prise“, ou lors de l'appréciation de „la résistance à la contrainte“, il est demandé un engagement conséquent. Le travail de l'H.A. doit être identique afin de permettre au juge une évaluation correcte de tous les chiens.

Directives de travail de l'Homme Assistant

1. Phases de contrainte

Le chien est soumis à une menace de l'H.A. à l'aide de la badine sans être frappé, ni touché. La menace doit être appliquée avec vigueur.

2. Affrontement – aboiement

L'H.A. est hors de la vue du chien et du conducteur, dans la cache qui lui est assignée, en tenant la manche légèrement en biais en protection et sans provocation corporelle. Lors de l'affrontement-aboiement, l'H.A. doit garder un contact visuel avec le chien. Toutes aides ou provocations de l'H.A. sont interdites. La badine est tenue le long de la jambe vers le bas



3. Interception de la fuite de l'H.A

Après l'exercice d'"Affrontement et aboiement", sur ordre du COND, l'H.A. quitte la cache au pas normal et se place à l'endroit indiqué par le juge (endroit marqué au sol). La position de l'H.A. doit permettre au COND de coucher son chien perpendiculairement (du côté de la manche) à 5 pas à l'emplacement marqué au sol. La direction de la fuite doit être visible pour le COND.

Sur ordre du juge, l'H.A. entreprend une tentative de fuite en ligne droite, rapide et énergique, sans exagération ou de façon désordonnée. La manche doit être tenue afin de permettre une prise optimale du chien. Lors de la fuite, l'H.A. ne doit pas se tourner vers le chien, il peut néanmoins le garder à vue. Retirer la manche durant la fuite est à éviter. Dès que le chien est en prise, l'H.A. continue sa course en ligne droite et maintient la manche serrée contre son corps. La distance de la fuite est décidée par le JT. Sur ordre du JT, l'H.A. s'immobilise. Une fuite dynamique de l'H.A. permet au juge une appréciation optimale. Toute forme d'aide, telle que présentation exagérée de la manche avant la prise, attirer l'attention ou frapper sur le pantalon avec la badine avant ou pendant la fuite, ne pas tenir fermement la manche et/ou ralentir sa course dès que le chien est en prise, s'immobiliser à son initiative sans attendre les directives est interdite.

4. Défense du chien pendant la phase de garde

Après la phase de garde et sur ordre du JT, l'H.A. entreprend une agression frontale sur le chien. Il se sert de la badine au-dessus du chien pour le menacer énergiquement sans le toucher. Le chien est attaqué frontalement. La manche est tenue serrée contre le corps. Dès que le chien est en prise, il travaille le chien en se déplaçant latéralement, dans la même direction pour tous les chiens. Pendant la „rentrée „, une esquive est interdite. Le JT doit se placer, de manière à pouvoir évaluer correctement l'attitude lors de la menace, la qualité de la prise, la cessation et la vigilance durant la phase de garde, pour l'ensemble des chiens. Travailler le chien en direction du Cd test interdit. La durée de l'action est décidée par le JT. L'H.A. arrête l'action sur ordre du JT. Si l'agression est menée de façon énergique et dynamique, le JT peut apprécier sans erreur le travail du chien. Toutes formes d'aides, tels que présentation exagérée de la manche, attirer l'attention, frapper sur le pantalon avec la badine, ne pas tenir fermement la manche dès que le chien est en prise, sont interdites. Fin de l'exercice, voir point n° 8.

5. Conduite de dos – FCI-IGP 2 et FCI-IGP 3

Sur ordre du COND., l'H.A., d'un pas normal, entreprend une conduite de dos sur environ 30 pas. Le déroulement de cette conduite est décidé par le JT. L'H.A. ne doit pas faire de mouvement brusque et tenir la manche et la badine de façon à ne pas provoquer le chien. La badine doit être hors de la vue du chien. L'H.A. doit adopter la même allure et la même direction pour tous les chiens.

6. Attaque sur le chien pendant la conduite de dos – FCI-IGP 3

L'attaque pendant la conduite est effectuée dans le mouvement et sur indication du JT. L'H.A. pivote sur sa droite ou sur sa gauche et agresse franchement et énergiquement le chien de face en le menaçant avec la badine qui doit toujours se trouver au-dessus du chien. Le chien doit intercepter rapidement et énergiquement sans laisser le temps à l'H.A. de marquer un arrêt. Pendant la réception, l'H.A. doit, si nécessaire, amortir le choc de la „rentrée“ par une rotation du corps. Tout mouvement intempestif de la manche est à proscrire. Dès que le chien est en prise, l'H.A. le travaille en se déplaçant latéralement dans la même direction pour tous les chiens. Le J.T. doit se placer de manière à pouvoir évaluer l'attitude lors de la menace et de la contrainte, la qualité de la prise, la cessation et la phase de vigilance chez tous les chiens Travailler le chien dans la direction du COND. est interdit. Le JT décide de la durée de l'action, l'H.A. arrête celle-ci sur ordre du J.T. Toutes formes d'aides par l'H.A. telles que ne pas charger directement le chien, présentation exagérée de la manche,

attirer l'attention du chien, frapper le pantalon avec sa badine, ne pas tenir fermement la manche dès que le chien est en prise, une différence d'attitude durant la charge et la contrainte, s'immobiliser à son initiative si le chien se laisse impressionner, etc..., ne sont pas autorisés. Fin de l'exercice, voir point n° 8.

7. Attaque sur le chien pendant le mouvement

- **FCI – IGP 1**

Après l'exercice « défense du chien pendant la phase de garde », l'H.A s'éloigne, devant le chien assis calmement en PB, avec une marche normale d'une vingtaine de pas

- **FCI – IGP 2**

l'H.A. reste positionné à l'endroit de la fin de la 1ère partie. Le COND est invité par le juge à se rendre au point de départ matérialisé pour l'exercice suivant.

- **FCI – IGP 3**

Sur instruction du JT, l'H.A. quitte la cache et se dirige au pas de course vers la ligne médiane du terrain, dès qu'il a atteint celle-ci, il agresse frontalement, sans changer d'allure, le COND et son chien en les menaçant à l'aide de la badine et de la voix dès qu'il a pris l'angle et avant la réception du chien. Le chien doit être réceptionné dans le mouvement avec souplesse en pivotant si nécessaire pour amortir la lancée et l'impulsion du chien. Esquiver le chien est interdit. Dès que le chien est en prise, l'H.A. le travaille en se déplaçant latéralement dans la même direction pour tous les chiens et en évitant de passer par-dessus le chien. Travailler le chien dans la direction du COND est interdit. Le JT décide de la durée de l'action, l'H.A. s'immobilise sur ordre du JT. Si l'agression est menée de façon dynamique et énergique par l'H.A., le JT peut évaluer de façon optimale le travail du chien. Toutes formes d'aides telles que ralentir la vitesse de la charge, réceptionner le chien à l'arrêt, pivoter de façon exagérée à la réception du chien, faire une esquive, présenter exagérément la manche, ne pas tenir fermement la manche dès que le chien est en prise, différence d'attitude pendant la charge et la contrainte, s'immobiliser à son initiative si le chien se laisse impressionner, etc..., ne sont pas autorisées.

8. Fin de l'exercice de la partie « protection »

A la fin de l'exercice, l'H.A doit minimiser sa pression sur le chien et réduire la stimulation en restant immobile, sans bouger la manche, qui ne doit pas être tenue en position haute mais rester à la même position que durant le travail. La badine doit être positionnée le long du corps, hors de la vue du chien. Lors de la cessation aucune aide n'est autorisée par l'H.A qui doit garder le contact visuel avec le chien, sans aucune aide gestuelle ou corporelle. Si le chien tourne autour l'H.A., celui-ci peut le suivre (afin de garder le contact visuel) lentement sans mouvements brusques.

9. Faiblesse et échec du chien

Si lors d'un exercice de protection un chien ne défend pas, lâche prise durant l'action, se dérobe, l'H.A. doit continuer son travail jusqu'au moment où le JT arrête l'action. Dans cette situation, l'H.A. ne doit en aucune manière aider le chien ou s'immobiliser à sa propre initiative. Le chien qui ne lâche pas sa prise ne doit pas être amené à lâcher par l'attitude de l'H.A. ou à l'aide de la badine. Les chiens qui quittent l'H.A. lors d'une phase de vigilance, ne peuvent être aidés de quelque manière que ce soit pour rester ou revenir à la garde au ferme. L'H.A. doit se comporter de façon neutre et impartiale pendant toute la durée du travail, conformément au règlement. Si le chien touche l'H.A ou mord la manche, l'H.A doit rester neutre sans gestes défensifs.



EXAMENS COMPLEMENTAIRES

EXAMENS DE PISTAGE – niveaux 1 à 3 / FCI – FPr 1 – 3

Les examens de pistage des niveaux 1 à 3 sont composés uniquement du volet « A » des niveaux correspondants aux examens FCI-IGP 1 à 3. Le COND à l'initiative de décider dans quel niveau son chien sera présenté.

Aucun titre de travail ne sera délivré au sens du règlement des expositions ou dans le cadre de l'élevage.

Total des points	Excellent	Très bon	Bon	Suffisant	Insuffisant
100	100 - 96	95 – 90	89 - 80	79 - 70	69 - 0

Il n'est pas nécessaire de respecter la progression de 1 à 3 dans les examens de pistage.

EXAMENS D'OBEISSANCE – niveaux 1 à 3 / FCI- UPr 1 – 3

Les examens d'obéissance des niveaux 1 à 3 sont composés uniquement du volet « B » des niveaux correspondants aux examens FCI-IGP 1 à 3. Le COND à l'initiative de décider dans quel niveau son chien sera présenté.

Aucun titre de travail ne sera délivré au sens du règlement des expositions ou dans le cadre de l'élevage.

Total des points	Excellent	Très bon	Bon	Suffisant	Insuffisant
100	100 - 96	95 – 90	89 - 80	79 - 70	69 - 0

Il n'est pas nécessaire de respecter la progression de 1 à 3 dans les examens d'obéissance.

EXAMENS DE PROTECTION – niveaux 1 à 3 / FCI – SPr 1 – 3

Les examens de protection des niveaux 1 à 3 sont composés uniquement du volet « C » des niveaux correspondants aux examens FCI-IGP 1 à 3. Le COND à l'initiative de décider dans quel niveau son chien sera présenté.

Aucun titre de travail ne sera délivré au sens du règlement des expositions ou dans le cadre de l'élevage.

REMARQUE : des concours incluant uniquement la partie « protection » ne sont pas autorisés.

Total des points	Excellent	Très bon	Bon	Suffisant	Insuffisant
100	100 - 96	95 – 90	89 - 80	79 - 70	69 - 0

Il n'est pas nécessaire de respecter la progression de 1 à 3 dans les examens de protection.



EXAMENS DE CHIENS DE TRAVAIL - niveaux 1 à 3 / FCI – GPr 1 – 3

Les examens de chiens de travail des niveaux 1 à 3 sont composés des volets « B » et « C » des niveaux correspondants aux examens FCI-IGP 1 à 3. Le COND à l'initiative de décider dans quel niveau son chien sera présenté.

Aucun titre de travail ne sera délivré au sens du règlement des expositions ou dans le cadre de l'élevage.

Total des points	Excellent	Très bon	Bon	Suffisant	Insuffisant
200	200 - 192	191 – 180	179 - 160	159 - 140	139 - 0

CONCOURS INTERNATIONAL DE PISTAGE (FCI – IFH1 à 3)

Dispositions générales

	FCI – IFH 1	FCI – IFH 2	FCI – IFH 3
Longueur de longe	10 mètres	10 mètres	10 mètres
Tracée par	Conducteur	Traceur étranger	Traceur étranger
Longueur min.	800 Pas	1 200 Pas	1 800 Pas
Lignes	5	7	8 Une ligne sera un demi-cercle d'un rayon de 30 pas env. – angle à 90° à l'entrée et sortie
Angles	4 à 90° env.	6 angles – 5 premiers à 90° - dernier angle aigu entre 30° et 60°	7 angles – 2 angles aigue 30° à 60° - les autres à 90° env.
Distance entre les angles	Minimum 50 pas	Minimum 50 pas	Minimum 50 pas
Objets	3 objets personnels 3 X 7 points	4 objets traceur 3 X 5 pts et 1 X 6 pts	7 objets traceur 7 X 3 points
Pose des objets	1 ^{er} à 100 pas mini 2 ^{ème} ordre du JT 3 ^{ème} à la fin 2 objets peuvent être posés sur la même ligne	1 ^{er} à 100 pas mini 2 ^{ème} et 3 ^{ème} ordre du JT 4 ^{ème} à la fin 2 objets peuvent être posés sur la même ligne	1 ^{er} à 100 pas mini 2 à 6 sur ordre du JT Objet 7 à la fin 2 objets peuvent être posés sur la même ligne



Dimension des objets	L: 10 cm l: 2-3 cm H: 0,5-1 cm	L: 10 cm l: 2-3 cm H: 0,5-1 cm	L: 10 cm l: 2-3 cm H: 0,5-1 cm
Ancienneté	90 minutes	120 minutes	180 minutes
Durée du travail	30 minutes	30 minutes	45 minutes
Fausse piste		30 Min Avant le départ	30 Min Avant le départ
Prérequis	BH/VT ou CSAU	FCI-IFH 1	FCI-IFH 2

- **FCI – IGP -FH**

Pour ce niveau il est demandé de réaliser 2 pistes FCI – IFH 3 sur 2 jours. Les pistes ne doivent pas être posées sur le même terrain et être tracées par 2 personnes différentes. Pour réussir il faut au moins un résultat « satisfaisant » sur les deux pistes. En cas d'égalité de deux concurrents, la meilleure piste sera privilégiée dans le classement. Si celles-ci sont identiques, les concurrents seront classés « ex-aequo ».

- **Nature de terrains de piste**

Tous les terrains naturels tels que prairies, labour, sous-bois peuvent être utilisés. Dans tous les échelons, en fonction des terrains existants, des changements de terrains ou croisement de chemins sont possibles.

- **Pose des pistes**

Uniquement en FCI – IFH 1, la pose de la piste sera effectuée par le COND. Dans tous les autres échelons, la piste sera posée par un traceur autre que le COND.

Pour les niveaux FCI-IFH2 ET FCI-IFH 3, il est recommandé qu'elles soient tracées par une personne expérimentée qui déterminera le tracé en fonction du terrain en coordination avec le chef de piste.

Un schéma sera tracé et remis à la disposition du JT. Ce dessin contiendra les caractéristiques du terrain (par exemple, arbres, poteaux, huttes, etc.), le nombre de pas pour chaque ligne et l'emplacement des objets. Le chef de piste surveille la pose de celle-ci et donne les instructions utiles au traceur. Les pistes doivent être d'un tracé différent, les angles et les objets ne doivent pas être identiques d'une piste à une autre. Le départ de la piste doit être matérialisé par un piquet immédiatement à gauche du départ. Le traceur reste brièvement au point de départ, puis se déplace à allure normale dans la direction prévue. Il faut veiller à ce que les pistes soient posées avec une démarche naturelle. Les angles sont également effectués dans une démarche naturelle sans interruption afin que le travail de recherche soit possible. Il ne doit pas y avoir de rupture dans le tracé (voir schémas ci-dessous). Le traceur ne doit pas influencer le chien par une démarche anormale, grattage du terrain, ou interruption du tracé sur l'ensemble de la piste.

Le COND et son chien doivent se tenir hors de la vue du tracé de la piste dans les échelons où ce n'est pas le COND qui trace la piste. L'ordre de passage des concurrents est déterminé par tirage au sort, après la pose des pistes, soit par le JT soit par une personne dûment mandatée.

- **Fausse pistes niveaux FCI-IFH 2 et FCI-IFH 3**

Dans les niveaux IFH 2 ET IFH3, une personne autre que le traceur croise la piste à deux reprises. Elles ne doivent pas se situer à moins de 40 pas avant ou après un angle, ni sur la première ou dernière



ligne. Elles doivent être posées de manière à ne pas croiser la piste sous un angle de 60°, elles ne peuvent pas non plus être posées sur la même ligne. Le faux traceur doit respecter une distance d'au moins 10 mètres, avant et après le croisement de la piste. Le chien a le droit de vérifier la fausse piste sans application d'une pénalité ; si le chien suit la fausse piste sur plus d'une longueur de longe, le travail est arrêté ; cela signifie que le JT doit arrêter, le travail lorsque le COND s'est engagé de deux pas sur la fausse piste.

- **Particularités**

Le COND peut demander au JT d'interrompre le travail s'il estime avoir besoin d'une pause soit en raison de sa condition physique ou celle du chien soit en raison des conditions météorologiques (exemple : fortes chaleurs). La pause est comptée dans le temps imparti pour la réalisation de la piste. Durant la pause, le COND est autorisé à nettoyer la tête, les yeux ou le nez du chien, il peut également lui donner un peu à boire. Pour ce faire, le COND peut se munir d'un peu d'eau d'un chiffon ou éponge humide qu'il aura, avant la piste, présenté au JT. Tout autre forme de motivation est interdite.

- **Objets**

Les objets doivent être posés au minimum 20 pas avant ou après l'angle. Ils doivent être posés entre les pas sans que le traceur ne s'arrête ou éventuellement, si la nature du terrain le nécessite (exemple : une végétation haute ou importante), les objets peuvent être posés dans le pas. Après la pause du dernier objet, le traceur continue en ligne droite sur au moins une dizaine de mètres. La couleur des objets doit s'harmoniser avec le terrain.

Avant la pose de la piste, les objets du COND (FCI-IFH 1) ou du traceur (FCI-IFH 2 et 3) doivent être montrés au JT ou au chef de piste. Seul le traceur (ou le conducteur selon le niveau) peut disposer des objets de piste prévus, 30 minutes avant la pose de la piste. Les objets doivent être issus de différents matériaux (par exemple : cuir, textile, bois). Lors de concours de qualification ou concours FCI, il doit être noté sur l'objet le numéro de la piste correspondante ainsi qu'un numéro d'ordre.

Si un objet n'est pas découvert et que le traceur ne le retrouve pas, il ne sera pas appliqué de pénalité. Si plusieurs objets ne sont pas découverts, il sera proposé au COND une nouvelle piste. Si le COND ne souhaite pas refaire de piste, les objets non découverts seront pénalisés dans leur totalité. Cette disposition n'est pas valable pour le niveau FCI-IFH 1, puisque la piste est tracée par le COND lui-même, dans ce cas de figure l'ensemble des objets non trouvés seront déduits.

- **Marquage des objets**

La désignation des objets peut être réalisé de 3 façons (marquer, ramasser, rapporter).

Pour le marquage, le chien peut désigner les objets dans les 3 positions (assis, couché, debout), les 3 positions pouvant être exécutées sur la même piste. Dès que le chien a marqué l'objet, le COND pose ou laisse tomber la longe, se rend à son initiative à la hauteur du chien, soit par la gauche, soit par la droite, ramasse l'objet et le montre au JT. La désignation doit se faire dans le sens de la piste. Un léger travers (30°) du couché, assis, debout n'est pas à pénaliser. Dès lors que le chien reste dans sa position à l'objet, il n'a pas lieu non plus de pénaliser le fait que le chien tourne la tête vers son COND. Le chien doit montrer qu'il « veut » trouver l'objet et non pas qu'il est « obligé » de le désigner. L'objet doit se trouver directement entre les pattes du chien ou juste devant lui. Il n'est pas demandé que le chien fixe du regard l'objet. Le chien doit rester dans sa position, de façon calme, sans soumission et sans stress, jusqu'au moment où le COND le renvoie sur la piste. Les objets désignés

avec une forte aide du COND sont à considérer comme « non trouvé » et aucun point ne sera attribué. Après avoir montré l'objet, et sans instruction du JT la remise en piste s'exécutera à l'aide d'un SA pour la recherche. Le COND devra se tenir à côté du chien ou immédiatement derrière.

Le chien peut ramasser ou rapporter l'objet.

Lorsque le chien ramasse l'objet, il peut rester debout ou s'asseoir. Le fait que le chien après avoir ramasser l'objet se couche ou continue à avancer est pénalisé. Dès que le chien a ramassé l'objet le COND laisse tomber ou pose sa longe, se rend directement au chien, récupère l'objet qu'il montre au JT. Le COND peut s'approcher du chien indifférent de la gauche ou de la droite, mais la remise en piste se fera du même côté.

Si le chien rapporte l'objet, le COND pose la longe et reste sur place. Le chien se dirige directement vers le COND et lui présente l'objet en position assise ou debout. Le COND récupère l'article avec un seul SA puis de cet endroit remet le chien en piste.

Schéma de marquage des objets

Ce schéma n'est qu'une indication, lors de l'évaluation il y a également lieu de prendre en compte les critères suivants :

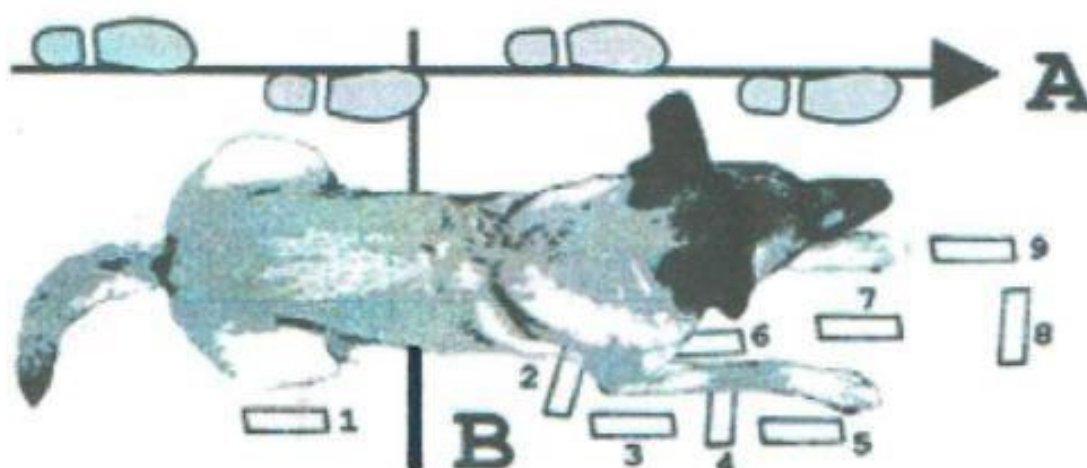
- Conditions météorologiques (vent)
- Taille du chien
- Position de marquage (assis, couché, debout)

Sur le schéma :

A = sens de la piste

B = 2^{ème} partie du corps du chien

Pour les objets 8 et 9, distance entre les pattes du chien et l'objet : 20 cm environ.





Abréviations : INS = Insuffisant – SUF = Suffisant – B = Bon – TB = Très bon – EXC = Excellent

	Valeurs des objets	N° 1 INS	N° 2 SUF	N° 3 B	N° 4 B	N° 5 TB	N° 6 TB	N° 7 EXC	N° 8 TB à EXC	N° 9 TB à EXC
FCI-IFH 1	7 pts	4	5	5,5	5,5	6,5	6,5	7	6,5 - 7	6,5 - 7
FCI-IFH 2	3 X 5 pts 1 X 6 pts	3 4	3,5 4,5	4 5	4 5	4,5 5,5	4,5 5,5	5 6	4,5-4,75 5,5-5,75	4,5-4,75 5,5-5,75
FCI-IFH 3	3 pts	1	2,25	2,5	2,5	2,75	2,75	3	2,8	2,8

- **Longe**

Le chien piste avec une longe de 10 mètres. La longueur de la longe, le collier ou le harnais sont contrôlés avant le départ en piste par le JT (au plus tard lors de la présentation). Les laisses à enrouleur ne sont pas tolérées. Le chien peut être conduit avec la longe tenue au-dessus du dos, de côté, entre les pattes avant et/ou les pattes arrière. La longe est accrochée soit directement au collier à maillon (mais pas en étrangleur), soit au dispositif de fixation du harnais (sont autorisés des harnais de poitrine ou Böttger sans sangles supplémentaires). En cas d'utilisation d'un harnais Böttger, il y a lieu de vérifier que les sangles arrière ne vont pas au-delà des dernières côtes du chien en enserrant éventuellement les parties molles du chien. La longe tenue par le COND peut ne pas être tendue, mais ne doit pas raccourcir fortement la distance qui sépare le COND du chien. Il n'y pas de pénalité si la longe touche épisodiquement le sol. Le COND doit suivre le chien en tenant l'extrémité de la longe ; peu importe si elle est tenue à une main, à deux mains ou si la longe est tenue alternativement avec la main droite ou gauche, à quelle hauteur est tenue la longe dès lors que cela n'influence pas le travail du chien. Le COND n'est pas non plus autorisé à changer la tension de la longe pour retenir, bloquer ou contrôler le chien. Pour les petits chiens, le collier réglementaire peut être remplacé par un collier plus adapté.

- **Pistage en libre**

Lors d'un pistage en „libre“, la distance de 10 mètres est à respecter

- **Présentation initiale et finale**

A l'appel du concurrent, celui-ci se présente, avec son chien prêt au travail chez le JT (la longe doit être déroulée, et éventuellement le chien doit porter le harnais), le chien est mis en PB. Le COND donne son nom, le nom du chien, le niveau auquel il participe et précise si le chien désigne ou ramasse les objets. Pendant la présentation, le chien peut être tenu en laisse courte et ensuite jusqu'à deux mètres du départ. Aucune contrainte n'est autorisée sur le chien avant et pendant la piste. Sur ordre du JT le COND emmène son chien calmement au piquet de départ, un SA pour que le chien suive son COND est autorisé, ensuite le travail de piste débute par un SA du COND. A deux mètres du départ, le chien peut être brièvement mis en position assise, couchée ou debout, pour que



la laisse puisse être positionnée par le COND (laisse entre les pattes avant et/ou arrière). Lors du départ en piste, au piquet de départ le COND donne le SA pour « recherche » en se positionnant à côté du chien ou juste derrière. A la fin de la piste, les objets trouvés doivent être montrés au JT. A la fin de la piste, le COND n'est pas autorisé à nourrir ou jouer avec son chien avant le rapport du juge et l'annonce du résultat. La présentation finale est à faire en position de base, après cela la laisse courte peut être mise au chien.

- **Travail de recherche du chien**

Le départ en piste se fait à l'aide du signe acoustique du COND à hauteur du piquet. Au maximum 3 SA sont acceptés pour ce départ. Si le chien ne démarre pas, le travail de piste est arrêté sans attribution de points (zéro point). Les 2^{ème} et 3^{èmes} commandements sont à pénaliser dans l'évaluation de la 1^{ère} ligne, chaque SA supplémentaire entraîne une déduction de 1,5 points. Si le COND a l'impression que son chien n'a pas pris correctement l'odeur de la piste, il est libre de rappeler son chien de renouveler le départ, cela n'est possible qu'une seule fois et uniquement si le COND n'a pas quitté le départ de la piste. La pénalité en conséquence sera de 4 points. Le chien au départ et tout au long du tracé doit pister de manière convaincante et motivée, avec un instinct de recherche prononcé, le nez au sol et une allure régulière. Il est important que sur l'ensemble de la piste c'est le chien qui dirige le travail et prend les décisions. Le rythme pendant le travail n'est pas un critère d'appréciation, dès lors que le travail est convaincant et intensif. Le départ (également lors de la remise en piste après le marquage des objets) doit être réalisé avec le COND à côté ou juste derrière le chien avec un SA du COND pour la recherche. Le COND doit rester immobile jusqu'au déroulement complet de la longe. La manière dont le COND laisse filer la longe n'est pas importante dès lors qu'elle n'influence pas le travail du chien. Durant le travail, le COND est autorisé à porter des gants. Une certaine marge de manœuvre dans la tenue de la longe est autorisée. Le départ n'est pas une question de temps, tout au plus le JT s'attachera à observer le comportement du chien dans la prise de l'odeur de référence et l'intensité de recherche dans la 1^{ère} ligne. Si le chien s'emmêle les pattes dans la longe, au point de gêner fortement sa progression, le COND a la possibilité tout en restant au bout de la longe et après accord du juge, de commander le chien « couché », d'aller le libérer, puis de retourner au bout de la longe pour relancer le chien avec le SA de recherche. Cette situation n'entraîne aucune pénalité.

- **Angles**

Le chien doit prendre les angles avec assurance et de façon convaincante. Faire des cercles ou boucler est pénalisé. Le chien qui vérifie à l'angle sans quitter la piste n'est pas pénalisé. Après l'angle, l'intensité dans le travail reste la même sans modification du rythme. A la hauteur des angles, le COND doit conserver la même longueur de longe et n'est autorisé à sortir de la piste qu'à partir du moment où le chien a changé de direction et se trouve clairement sur la ligne suivante.

- **Fin de la piste – pour tous les niveaux**

Après l'indication du dernier objet, il n'est pas obligatoire de mettre le chien en PB mais il peut être conduit directement et de façon libérée auprès du JT pour la présentation finale qui sera effectuée en PB.

- **Féliciter le chien**

Cette action n'est permise qu'aux objets, et ceci dans tous les échelons ; une légère caresse est autorisée, elle peut intervenir avant ou après avoir présenté l'objet au JT, mais pas les deux. Également, le COND n'est pas autorisé à caresser le chien en même temps qu'il ramasse la longe.

- **Arrêt / Disqualification**

Si le chien quittant la piste est retenu pas son COND., le juge lui ordonnera de le suivre. En cas de non observation de la directive du juge, le travail de piste est arrêté. Si le chien n'arrive pas en bout de piste avant le temps imparti, selon les échelons, le travail est également arrêté. Cette disposition n'est pas à mettre en œuvre si le chien se trouve sur la dernière ligne. Le travail réalisé jusqu'à cet endroit sera noté. Dans la situation où le chien ne piste pas (s'attarde un long moment sur place sans pister, revient chez le COND, etc...), le travail peut être arrêté, même si le chien se trouve encore sur le tracé et que le temps imparti n'est pas écoulé. Si le chien poursuit un gibier, le COND peut essayer de le „bloquer“ avec le SA „couché“, pour garder le contrôle du chien. Sur ordre du juge, le COND rappelle son chien vers lui et tente de le remettre en piste. A ce moment-là, le SA pour la recherche est autorisé. Le travail est arrêté en cas d'échec.

- **Arrêt**

En cas d'arrêt du travail, tous les points attribués au préalable le restent. Les points accordés jusqu'à l'arrêt du travail seront notés dans le carnet de travail.

- **Raisons de l'arrêt**

- Après 3 SA du COND, le chien ne démarre pas la recherche soit au piquet de départ, soit après le marquage des objets.
- Si le chien sort d'une longueur de longe de la piste et que le COND se soit engagé d'au moins deux pas hors du tracé de la piste. Également si le COND ne suit pas l'instruction du JT de suivre le chien.
- Le chien n'est pas arrivé en bout de piste avant la durée de travail impartie.
- Le chien ne peut pas être remis en piste après qu'il ait voulu poursuivre du gibier.

- **Disqualifications**

Tous les points attribués avant la disqualification sont annulés. Aucun points ou qualificatifs ne seront notés dans le carnet de travail. Il n'y aura pas de commentaires du travail du chien et la raison de la disqualification sera notée par le JT dans le carnet de travail.

RAISONS DE LA DISQUALIFICATION	CONSEQUENCES
Le chien ramasse l'objet sur la piste et ne le rend pas (ou l'avale) En pistage libre, le chien quitte la piste de plus de 10 mètres et ne revient pas au rappel du COND.	DISQUALIFICATION POUR DESOBEISSANCE
Le chien ne répond pas aux exigences du test de sociabilité	DISQUALIFICATION POUR MANQUE DE SOCIABILITE
Comportement antisportif du COND (exemple : avoir sur lui de la nourriture ou des objets de motivation). Non-respect volontaire du règlement, des dispositions concernant le bien-être animal ou des bonnes mœurs.	DISQUALIFICATION POUR COMPORTEMENT ANTI SPORTIF



- **Critères d'appréciation du travail de piste**

Une distinction doit être faite entre les critères primaires et secondaires. Les éléments primaires doivent être pondérés plus fortement afin d'évaluer de façon conséquente le travail de piste.

Eléments primaires : Concentration, assurance du chien ; intensité de la recherche ; indication convaincante des objets.

Eléments secondaires : Distance entre le COND et le chien, rapidité à « marquer » les objets.

- **Evaluation**

L'évaluation de chaque ligne dépend de sa longueur, du terrain, des conditions météorologiques, et du niveau de la piste (IFH 1, 2 ou 3). Le JT et autres personnes (traceur) ne doivent pas se trouver dans un rayon de 10 mètres autour du chien et du COND, ainsi qu'à au moins 10 mètres de la piste suivante. Après que le chien ait marqué l'objet, le COND peut s'approcher à son initiative. Le JT peut approcher le chien en même temps que le COND pour évaluer le marquage de l'objet. Le JT ne doit pas déranger le chien. Après avoir vérifié le marquage de l'objet et avant que le chien ne démarre, le JT doit se retirer pour ne pas déranger le chien lors de la remise en piste. Durant le travail de piste, le chien ne doit pas être dérangé par le traceur ou le JT. Le JT ne doit pas uniquement voir le travail du chien ou l'attitude du COND, mais doit également pondérer son évaluation en prenant en compte le terrain, les conditions météorologiques, les possibles interférences extérieures et l'heure de la piste. Le JT doit fonder son évaluation en considérant l'ensemble de ces critères.

L'évaluation doit être effectuée en prenant en compte les critères suivants :

- Comportement motivé du chien démontrant une réelle volonté de travail
- Intensité de la recherche avec une vitesse constante
- Niveau de formation du chien (comportement nerveux, d'évitement ou stress ne sont pas souhaités)
- Complicité entre le chien et le COND
- Aides non autorisées du COND
- Difficultés du chien sur la piste
- Conditions de pistage telles que : végétation, nature ou changements de terrain, lisier, engrais,
- Gibiers
- Conditions météorologiques

Le juge doit évaluer le désir, l'assurance, le tempérament mais aussi l'incertitude, le stress, le comportement soumis du chien.

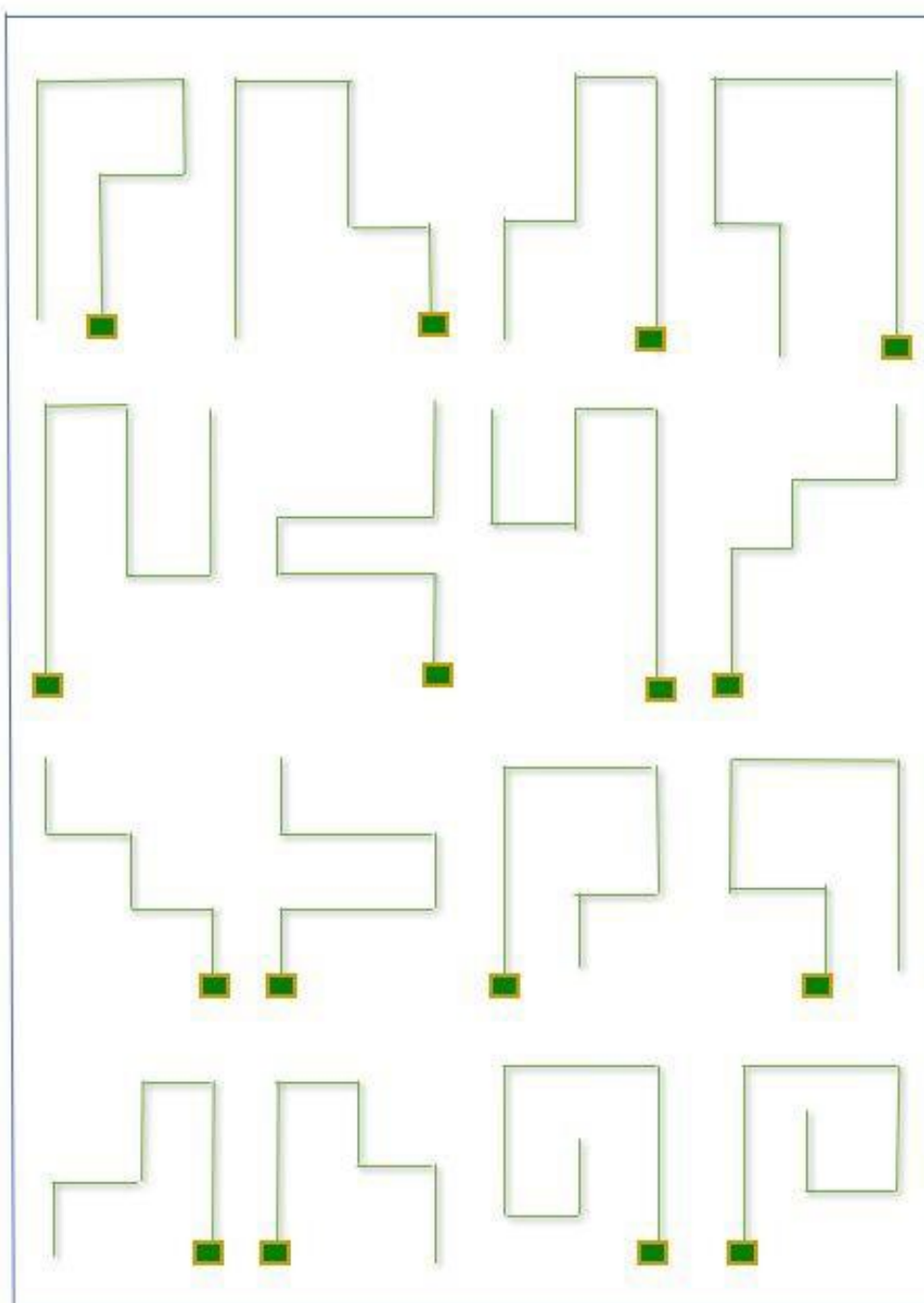
Déductions pour tous les niveaux :

- Si le COND donne un SA pour « cherche » avant le piquet de départ, pénalité – 1 point. Dans ce cas, le chien a démarré son travail sans le SA de recherche au piquet de départ. Le chien qui renifle avant le piquet de départ n'est pas à pénaliser.
- Le chien qui, sans SA du COND, débute sa recherche avant le piquet de départ n'est pas à pénaliser, dès lors qu'il s'arrête au piquet de départ et débute son travail au SA du COND.
- Si le chien fait un faux marquage et que le COND, sans se rendre chez le chien, donne un SA pour « cherche », « trouve », etc..., il y aura une pénalité de 1 point dans tous les échelons.

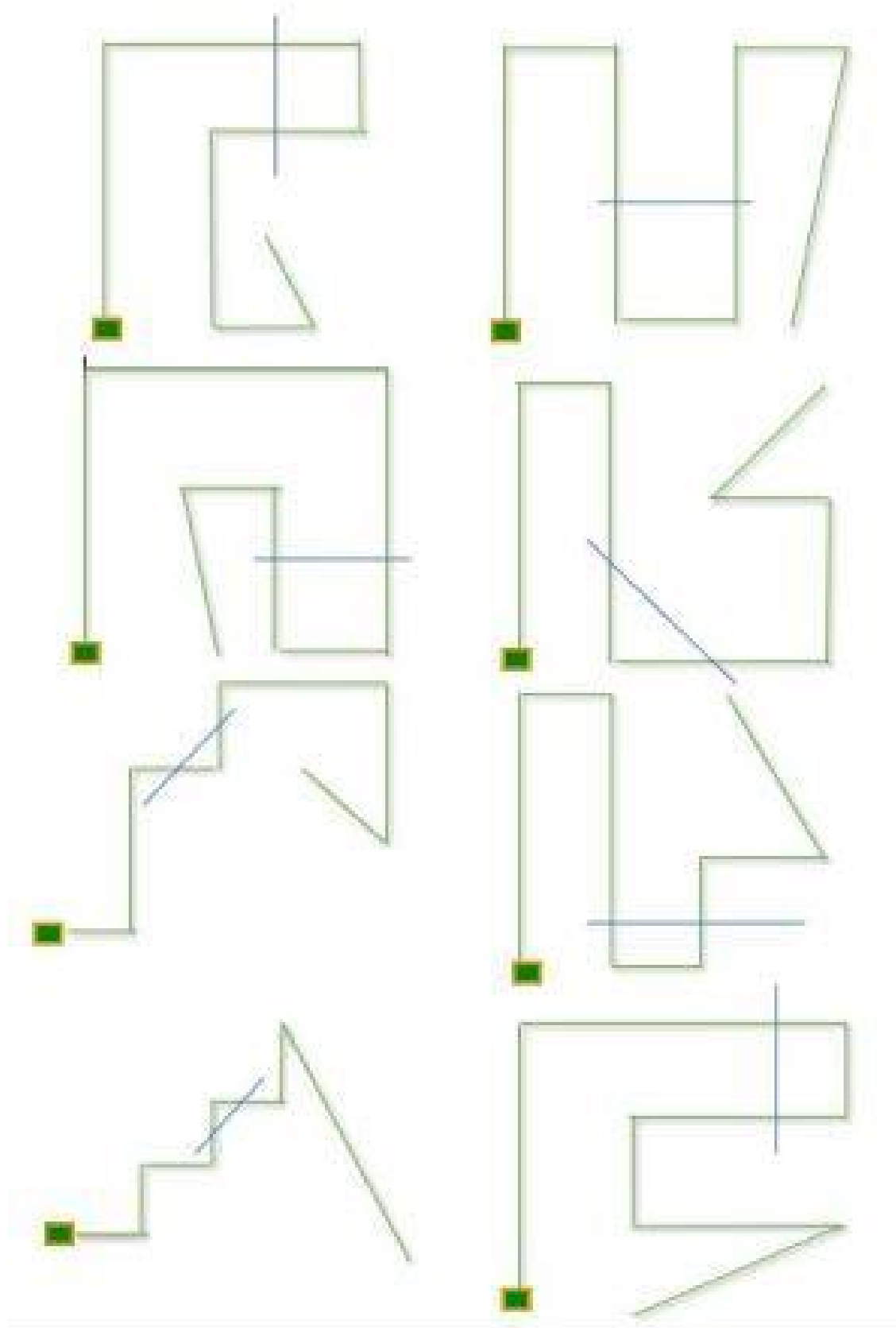
- Si le chien fait un faux marquage et que le COND se rend auprès du chien, donne un SA pour « cherche », « trouve », etc..., il y aura une pénalité de 2 points dans tous les échelons.
- Le COND n'est pas autorisé à aider le chien à l'aide d'un geste pour le départ en piste ou après les objets. Dans ce cas, pénalité de 2 points
- Uriner ou déféquer = - 8 points.

- **Exemples de tracés**

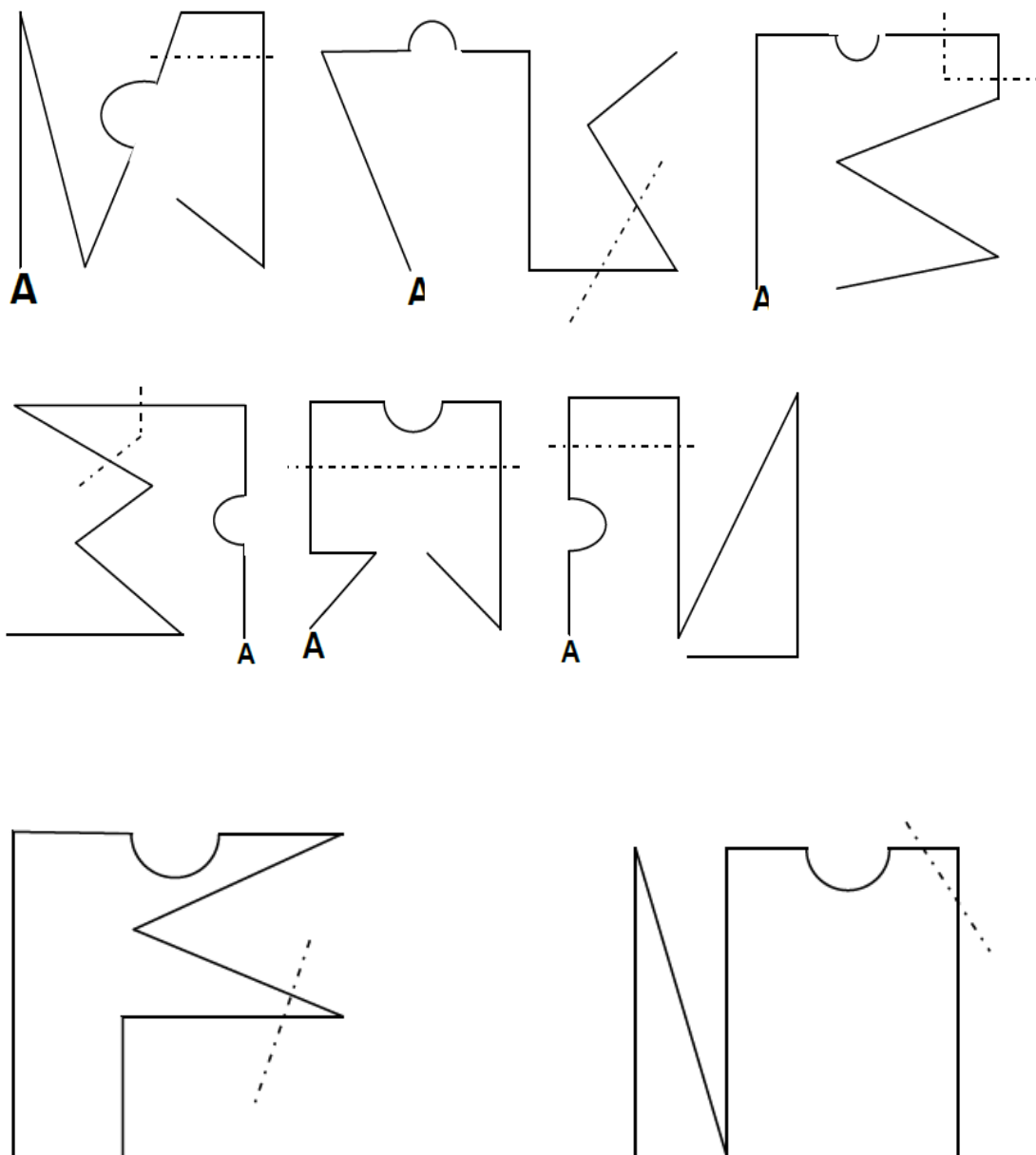
- **Tracés FCI-IFH 1**



➤ Tracés FCI-IFH 2

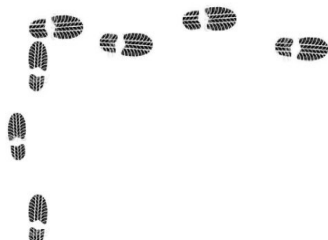


➤ Tracés FCI-IFH 3



- Pose des angles

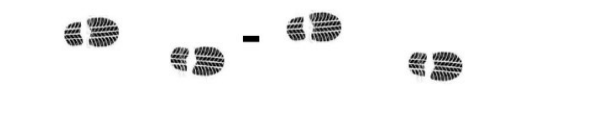
ANGLE A DROITE



ANGLE A GAUCHE



Pose des objets



Variante



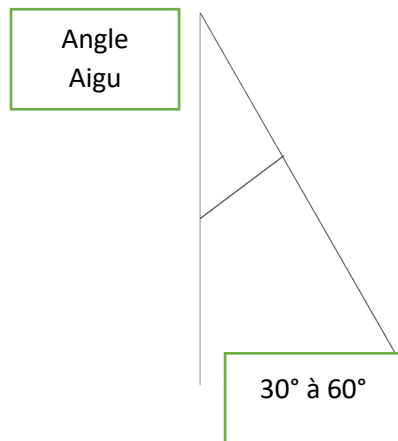
Angle aigu à droite



Angle aigu à gauche

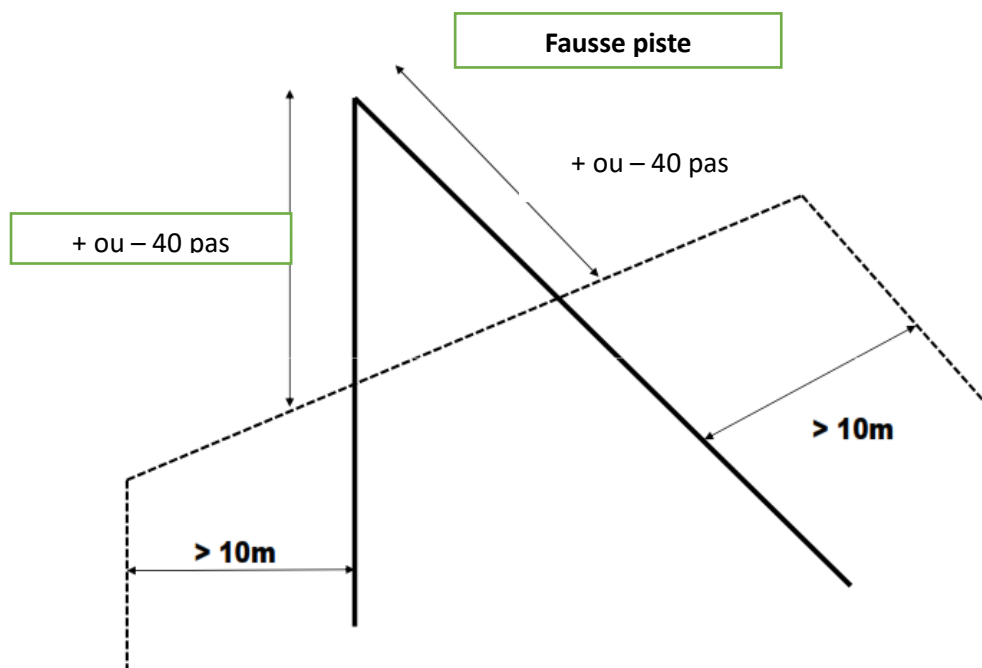


Angle aigu : Entre 30° et 60°



Fausses pistes

40 pas avant ou après l'angle – 10 mètres de distance avant et après avoir croisé la piste





EXAMEN DE RECHERCHE FCI – StöPr 1 – 3

Les tests individuels sont répartis en 3 niveaux :

NIVEAUX	DIMENSIONS DU TERRAIN	OBJETS	POINTS	DUREE DU TRAVAIL
1	20 X 30 mètres	2 objets personnels Dimensions : 10 x 3 x 0,5 cm Matériau de type différent 1 objet à gauche 1 objet à droite	20 / 20	10 Minutes maxi
2	20 X 40 mètres	4 objets NON personnels Dimensions : 10 x 3 x 0,5 cm Matériau de type différent 2 objets à gauche 2 objets à droite	10 / 10 / 10 / 10	12 Minutes maxi
3	30 X 50 mètres	5 objets NON personnels Dimensions : 5 x 3 x 0,5 cm Matériau de type différent Objets placés à la discrétion du JT	8 / 8 / 8 / 8 / 8	15 Minutes maxi

- **Généralités**

Pour participer à cette épreuve, Le chien doit avoir au minimum 15 mois et avoir obtenu son BH-VT ou équivalent selon les OCN. Les chiennes en chaleur doivent passer en dernier. Les spectateurs doivent se tenir à une distance raisonnable de l'espace de travail (mini 10 mètres).

- **Notation**

Le pointage maximum est de 100 points, pour réussir l'examen un minimum de 70 points est requis.

- **Type de terrain**

Tous les types de terrains sont autorisés (herbe, champ labouré, zone boisée). La présence de souches d'arbre est également autorisée. Eviter toute indication visuelle, de préférence ne pas utiliser des terrains avec une herbe courte. Le type de zone de recherche doit être le même pour tous les niveaux et les limites de la zone doivent être indiquées. La personne qui place les objets doit présenter au JT un plan avec le placement approximatif des objets. Il est interdit de placer des obstacles (branches, boîtes, etc..) dans la zone de recherche. Avant que les objets ne soient posés ou jetés, la zone de recherche doit être traversée à plusieurs reprises par plusieurs personnes, pour éviter tout traçage spécifique. Il est permis de délimiter la zone de recherche avec des piquets ou des cônes aux 4 coins. Une clôture ou accessoire similaire ne sont pas autorisés. Il doit y avoir une distance minimum de deux mètres de distance entre les différentes zones de recherche.

- **Objets**

Matériau : bois, cuir ou simili cuir, textile en harmonie avec la nature du terrain. Des objets en verre ou métalliques ne sont pas autorisés. Avant la pose des objets, la zone de recherche doit être traversée à plusieurs reprises par deux personnes, distantes d'au moins 5 mètres, afin d'éviter un



traçage spécifique d'un objet à l'autre. Le JT invite les deux personnes à sortir de la zone puis le JT ou le commissaire de terrain entre dans la zone pour poser/jeter les objets qui doivent être éloignés d'au moins 15 pas l'un de l'autre. Les objets ne doivent pas être visibles. Pour le niveau 1 le COND donne ses objets au JT. Pour les niveaux 2 et 3 les objets sont fournis au JT par l'organisateur dans le temps imparti.

- **Présentation**

- **FCI – StöPr 1**

Le COND se présente au JT en annonçant son nom, celui du chien, indique le niveau et la façon dont le chien marque les objets qu'il donne au JT puis se rend avec son chien hors de la vue du terrain. Une fois les objets posés sur le terrain, le JT rappelle le COND et son chien pour débiter la recherche. En niveau 1, un objet est placé à droite, l'autre à gauche. Le travail peut débiter immédiatement, sans délai d'attente.

- **FCI – StöPr 2 et FCI – StöPr 3**

Le COND se présente au JT en annonçant son nom, celui du chien, indique le niveau et la façon dont le chien marque les objets. Ceux-ci doivent être équitablement répartis à gauche et à droite.

- **Mise au travail du chien**

Après la présentation au JT, le COND est libre de choisir le côté où débiter la recherche. Il se rend au milieu imaginaire du côté choisi, met son chien en PB et le détache pour commencer le travail. Le COND conserve la laisse soit dans la poche soit en bandoulière avec le mousqueton situé côté opposé au chien. Toute forme de contrainte entraîne une pénalité. Le COND à l'aide d'un SA et d'un geste indiquant la direction met son chien au travail. Le COND peut se déplacer sur la ligne médiane imaginaire (aller/retour) autant de fois qu'il le souhaite, il ne peut quitter cette ligne que pour aller chez le chien afin de récupérer un objet. Si le chien rapporte les objets, le COND restera immobile sur la ligne médiane. Durant le temps imparti pour la recherche, le chien peut être envoyé et guidé gestuellement par le COND autant de fois qu'il le souhaite.

- **Comportement aux objets**

Les objets doivent être marqués de façon convaincante ou rapportés au COND. Le chien peut marquer les objets assis, couché ou debout. Si le chien ramasse l'objet, il peut rester assis, debout ou le rapporter ; se coucher ou avancer avec l'objet en gueule est pénalisé. Lorsque le chien marque un objet, le COND le signale au JT qui l'autorise à se rendre au chien. Le COND montre au JT l'objet trouvé. Après cela, le COND se rend à nouveau sur la ligne médiane et remet le chien au travail à l'aide d'un SA et d'un geste indiquant la direction de recherche. La direction dans laquelle le chien se couche à l'objet n'est pas déterminante, néanmoins l'objet doit se trouver dans les environs immédiats des antérieurs du chien (env. 20 cm). Si le chien désigne les objets, le COND doit toujours s'approcher de lui par le côté et non pas devant le chien. Une caresse brève est autorisée après que le chien ait indiqué l'objet. Après la découverte du dernier objet, le chien est mis en laisse, le COND se dirige vers le JT pour montrer les objets et annoncer la fin du travail avec le chien en PB. Si le chien n'a pas trouvé tous les objets avant la fin du temps imparti, le JT donne le signal au COND de la fin du travail. Le COND se dirige alors vers le JT, met le chien en PB et montre au JT les objets trouvés.

- **Critères d'évaluation dans les 3 niveaux**

Le degré d'obéissance du chien (suit les instructions vocales et visuelles du COND)	20 pts
L'intensité du travail et la détermination du chien	20 pts



La volonté du chien à chercher tant que l'objet n'est pas trouvé	10 pts
Attitude du COND	10 pts
Trouver les objets (indication convaincante, sûre, sans hésitation)	40 pts

Note maximale	Excellent	Très bon	Bon	Satisfaisant	Insuffisant
100	100 – 96	95 – 90	89 – 80	79 – 70	69 - 0

- **Critères d'appréciation**

Eléments primaires : travail fluide et constant sans stress ou angoisse, éloignement rapide du COND lors de la recherche, travail persistant et déterminé du chien sur toute la zone de recherche.

Eléments secondaires : travailler avec le nez en l'air, la rapidité avec laquelle le chien désigne les objets.

Fautes :

- | | |
|--|------------------|
| ○ Toucher les objets | 1 à 3 points |
| ○ Laisser tomber l'objet durant le rapport | 1 à 3 points |
| ○ Instable lors du marquage de l'objet | 1 à 3 points |
| ○ Le COND quitte la ligne médiane imaginaire | 2 à 5 points |
| ○ Chasser les souris, uriner, déféquer | 4 à 8 points |
| ○ Manque d'ardeur, errance du chien | 4 à 8 points |
| ○ Le chien ne rend pas l'objet | Disqualification |

Les objets marqués ou rapportés avec une forte aide du COND seront considérés comme « non trouvés » et ne feront pas l'attribution de points. Des aides verbales pour trouver ou rapporter l'objet ne sont pas autorisées, dans ces cas l'objet sera considéré comme « non trouvé ».

ENDURANCE

Généralités

Les concours d'endurance doivent livrer la preuve que le chien est en mesure de réaliser une performance d'un certain niveau d'exigence, sans pour autant montrer des symptômes de fatigue importants. Nous savons que l'exigence des performances peut avoir un impact sur l'état de santé général du chien, en particulier ses organes internes tels que le cœur ou les poumons mais également les organes locomoteurs voire les qualités de tempérament ou de résistance à l'effort. Nous devons considérer la réalisation aisée de la performance comme une preuve de la bonne santé du chien et de l'existence des qualités recherchées

Avant le début de l'épreuve, l'identité du chien est à contrôler.

Pour ce type de manifestation, s'appliquent les mêmes règles que les autres examens établis par les OCN. L'examen est à noter dans le carnet de travail, respectivement sur le LOF. Le résultat est à inscrire sur les listes d'évaluation.

En sollicitant l'accord d'organisation de ce type de concours, l'organisateur s'engage, durant les mois d'été, à ne réaliser celui-ci que tôt le matin ou en fin d'après-midi. L'examen d'endurance ne doit pas se dérouler avec une température supérieure à 22° Celsius.



La participation à un examen d'endurance est volontaire. Si durant cet examen d'endurance, un COND ou son chien devaient subir des dommages corporels, la responsabilité de l'organisateur ou du JT pourrait être engagée.

Conditions d'admission

L'âge minimum requis est de 16 mois. Un maximum de 20 chiens pour un juge, par jour est autorisé ; en cas de participation plus importante un deuxième juge est nécessaire. Pour des raisons de sécurité, chaque participant ne peut présenter qu'un seul chien. Les chiens doivent être en parfaite santé et bien entraînés. Des chiens malades, insuffisamment musclés, des chiennes en chaleur ou allaitante ne peuvent participer à l'épreuve.

Au début de l'épreuve, les participants s'annoncent auprès du JT. Le JT doit s'assurer que le chien est en bonne santé. Les chiens qui donnent une impression de fatigue ou de lassitude sont à exclure de l'examen. L'exercice doit être arrêté si le chien montre des signes de fatigue ou autres. La décision appartient au JT et elle n'est pas contestable.

Appréciation

Il n'y a pas d'attribution de points, mais seulement « réussite » ou « échec ».

Terrain d'évolution

L'exercice doit se dérouler sur des routes et chemins avec des caractéristiques différentes. Sont pris en considération : routes asphaltées, routes pavées ou non, chemins.

Exécution de l'exercice d'endurance

Réalisation d'un parcours de 20 Km avec un rythme de 12 à 15 Km/heure.

Déroulement de l'exercice

Le chien (en raison des règles du code de la route) doit évoluer au trot à droite du COND. et de son vélo. Une marche précipitée est à éviter. La laisse doit être suffisamment longue pour que le chien puisse s'adapter au rythme. Des dispositifs de fixation spécifiques (« Springer ») sont autorisés. Une légère tension sur la laisse ou retour continu du chien ne sont pas pénalisés. Une pause de 15 minutes est à respecter après 8 km. Durant celle-ci, le JT évalue si le chien montre des signes de fatigue. Les chiens trop fatigués sont à exclure. Une nouvelle pause de 20 minutes est à observer après les 7 km suivants. Durant cette pause le chien peut être détaché afin de se mouvoir librement. Peu avant la reprise, le JT évalue l'état de fatigue du chien, respectivement les éventuelles blessures aux pattes. Les chiens trop fatigués ou présentant des blessures aux pattes sont à exclure. A la fin de l'exercice, une pause de 15 minutes est à observer, le chien peut être détaché afin de se mouvoir librement. Le JT doit ensuite constater si le chien présente des signes de fatigues ou des blessures aux pattes.

Le JT et l'organisateur doivent dans la mesure du possible accompagner les chiens, soit en vélo, soit en voiture. Les observations appropriées au chien sont à noter. Il est nécessaire qu'un véhicule accompagne les candidats, pour que les chiens qui laissent apparaître des signes de fatigue, puissent être transportés au point d'arrivée.

L'exercice n'est pas „réussi“ dès lors que le chien montre des signes de fatigues inhabituels, ou n'arrive pas à tenir un rythme de 12km/h et a besoin de beaucoup plus de temps.